"Que l'idée nationale soit toujours notre phare, notre boussole, notre étoile polaire. Lorsque, dans un mouvement public quelconque, il y aura clairement à gagner pour notre nationalité, ne nous inquiétons du reste que secondairement."

Le Canadien-Français, New-York.

La Survivance

"Soyons nationalement forts et nous le serons politiquement. Et soyez bien sûrs que personne ne viendra nous tendre la main au moment du besoin."

Le Canadien-Français, New-York.

Organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

Directeur: Rodolphe LAPLANTE

9664 avenue Jasper — Teléphone 4702 — Imprimé par l'Imprimerie la "Survivance" — "DIEU ET PATRIE" — Abonnements Canada, $2; E.-U., $2.50; Europe, $3

Vol. II. — EDMONTON, ALBERTA, LE 6 MARS 1930 — No. 17.

L'Encyclique de Notre St-Père le Pape sur l'éducation

La "Survivance" commence cette semaine la publication du texte de l'Encyclique de Notre Saint Père le Pape Pie XI sur l'éducation chrétienne.

Est-il besoin d'attirer l'attention des lecteurs d'un journal catholique sur l'extrême importance d'un tel document?

Toute parole du Pape s'adressant à l'Eglise universelle est la parole infaillible de Jésus-Christ lui-même, dont le Pape est le représentant sur la terre.

Avec quel respect et quelle attention ne devons-nous donc pas l'écouter, l'étudier et la méditer?

Celui qui parle est le représentant sur terre du divin Maître qui a dit: "Laissez venir à moi les petits enfants". Le sujet qu'il traite, c'est l'éducation chrétienne.

Le sujet est d'une ampleur presque inépuisable. Rappeler les premiers principes de l'éducation chrétienne, mettre en pleine lumière les principales conclusions, en indiquer les applications pratiques: tel est l'objet de cette encyclique.

De nos jours, plus que jamais peut-être, comme le fait remarquer le Saint-Père, "nous n'avons que trop à déplorer une absence complète de principes clairs et sains, même sur les problèmes les plus fondamentaux."

Cette absence déplorable de principes clairs et sains est particulièrement manifeste chez un très grand nombre de ceux qui traitent de la question de l'éducation, en mal d'invention de théories nouvelles, comme chez les législateurs, les politiciens et les hommes d'Etat qui se laissent conduire par ces faux prophètes.

Pas n'est besoin pour s'en convaincre de sortir de notre propre province. Et dans la province voisine donc, ne voit-on pas les principes les plus subversifs à l'oeuvre pour détruire toute véritable éducation?

Dans tous les pays du monde, surtout depuis un siècle, toutes les batteries de l'enfer semblent dirigées contre l'école, contre la saine éducation de l'enfance.

Le grand mal et l'une des plus funestes erreurs de notre époque que le Saint-Père signale et condamne, c'est le naturalisme en éducation qui oubliant ou niant notre état de nature déchue, "exclut ou tend à amoindrir l'action surnaturelle du christianisme dans la formation de la jeunesse . . . Il n'est que trop clair, dit le Souverain Pontife, que l'intention d'un grand nombre est de soustraire l'éducation à toute dépendance de la loi divine."

Et la conséquence de cette politique néfaste des Etats modernes s'acharnant à bannir Dieu de l'école, c'est qu'ils travaillent, inconsciemment ou non, à leur propre décadence.

Un auteur de l'époque de la Renaissance, le cardinal Silvio Antoniano, que cite l'Encyclique, indiquait déjà cette corrélation lorsqu'il disait: "Plus le gouvernement temporel sait coordonner son action avec celle du gouvernement spirituel, plus il le favorise et le soutient, plus aussi il concourt à la conservation de l'Etat . . . Il en est ainsi parce que, dans l'Eglise Catholique Romaine, cité de Dieu, le bon citoyen et l'homme de bien sont absolument la même chose. Sont donc dans une erreur profonde, ceux qui disjoignent des choses si intimement unies, et qui pensent avoir obtenu de bons citoyens par d'autres règles et d'autres voies que par celles qui contribuent à former de bons chrétiens. Que la prudence humaine parle et discoure tant qu'il lui plaira: ni la vraie paix ni la vraie tranquilité temporelle ne sortiront jamais de tout ce qui s'oppose à la paix et à la félicité éternelle ou qui s'en écarte."

A qui appartient-il de donner l'éducation? Quels sont en la matière, les droits respectifs de l'Eglise, de la famille et de l'Etat? Quelle est la hiérarchie de ces droits? Quelles conditions requiert nécessairement l'éducation? Quelle est la fin et la forme propre de l'éducation chrétienne selon l'ordre établi par Dieu dans l'économie de sa Providence?

Autant de questions auxquelles l'Encyclique apporte une réponse lumineuse et décisive.

Et ce ne sont pas ici des théories et des opinions qui puissent être combattues et renversées demain par d'autres inventions de l'esprit humain: c'est l'affirmation tranquille, claire et nette de la vérité éternelle.

Ecoutons et méditons la parole du Pape: c'est l'écho vrai et infaillible de Celui qui est "la Voie, la Vérité, la Vie".

ROMAIN.

Le théâtre français

UN CHAPEAU DE PAILLE D'ITALIE

Des gens, qui voudraient mesurer les bienfaits tangibles de nos institutions à leurs efforts si méritoires, tombaient tout récemment dans le pessimisme et déploraient que les quinze années d'existence du Collège des Jésuites eussent si peu transformé la jeune génération. Ils oubliaient probablement que ceux qui y ont passé sont maintenant, pour un bon nombre, dispersés loin des cadres de notre ville et même de notre province et qu'en plus ils sont une proportion restreinte de notre population. Au surplus, leur crainte que l'oeuvre du collège n'inspire qu'indifférence devait recevoir mardi dernier un heureux démenti. La soirée des Anciens Elèves a été un succès d'assistance. Les Anciens s'y sont montrés suffisamment nombreux et très actifs. Ils se partageaient les principaux rôles masculins de la distribution. Y figuraient MM. Jacques Jenvrin (Fadinard); on ne peut dire de lui qu'il fut à l'aise dans son personnage, puisque son personnage consistait précisément à paraître mal à l'aise; rôle long, difficile et bien rendu; Armand Lépine (Nonancourt) dont la première qualité est le naturel; Gaston Duteau (Vézinet), René Leblanc (Bobin), Gérard Saint-Germain (comte de Beauperthuis), Gérard Richard (Tardiveau), dont les têtes comiques réussies firent l'amusement général. Chacun d'eux renonçait de bonne grâce à ses qualités d'apparence pour mieux entrer dans l'esprit de la pièce. Ce n'est pas là un mince mérite; Jacques Sylvestre (Emile Tavernier) voix terrible pour les besoins de la scène, mais bien agréable lorsqu'elle se charge d'un intermède de la séance; Eugène Côté (Achille de Rosalda), dandy impeccable au monocle aristocratique; Robert Lalonde, (Félix et aussi domestique de la baronne), serviteur et puis . . . encore serviteur, rôles ingrats qui consistaient pour lors à se laisser mettre à la porte précipitamment et traiter de maroufle; Gérard Baril, (caporal des gardes) tout-à-fait militaire, avec, sous sa conduite, trois gardes (Jean Côté, Paul Côté et Romuald Lafleur); Paul Poirier, Georges Riopel et Adrien Voyer, invités muets de la baronne et Roland Patenaude, figurant de la noce. "Que serait la comédie sans nous?" demandait l'un de ces derniers, revenu au rôle de spectateur. En effet, si quelques personnages ont plus d'éclat, on sait qu'il n'y en a pas d'inutile dans les ouvrages de Labiche. Or le Chapeau de paille d'Italie est l'oeuvre de Labiche et de Marc-Michel.

Pour terminer la part prise directement par les Anciens Elèves, il faut mentionner leur orchestre, encore embryonnaire mais déjà entraînant et puis, il y a la direction de toute cette mise en scène que nous ne savons à qui attribuer mais qui avait vraiment fort à faire et s'en est bien tirée.

Les rôles féminins ont également été tenus avec honneur. Mme J. L. Petitclerc (baronne de Champigny) n'a fait que peu et de courtes apparitions, mais son rire naturel, communicatif, irrésistible, lui a valu une salve d'applaudissements; Mlles Gabrielle Mercier (Hélène) promenait avec grâce sa fraiche toilette de mariée à travers les vicissitudes d'une intrigue compliquée; Germaine Lambert (Anaïs), toute gracieuse aussi, avec ou sans le fameux chapeau; Gilberte McNeil (Clara), chic et gentille modiste; Imelda McNeil (Virginie), et Marguerite Mercier, respectivement bonne et femme de chambre de grand ton et d'impeccable tenue; Madeleine Jenvrin, Albertine Lessard et Gertrude McNeil, invitées muettes de la baronne, et Sara Desrochers, figurante de la noce.

Nos gens, et même de nos amis anglais, ont le bon goût de patronner avec empressement toute manifestation du théâtre français. C'est un encouragement et une invite aux Anciens Elèves et aux autres organisations françaises.

Mlle Bérengère Mercier, qui fait pour ainsi dire partie intégrante de toutes nos soirées musicales, a chanté "Pleurez, mes yeux", de Massenet. Mlle Gertrude Baril, artiste que nous ne revoyons jamais trop souvent, l'accompagnait au piano. M. Paul Taillefer a également accompagné les deux courtes chansons rendues par M. Jacques Sylvestre.

(Suite page 8)

BRIÈVETÉS

UN NOUVEAU JOURNAL

Il est né à New-York et est baptisé le "Canadien-Français". Son directeur est M. J. E. Mouner. Il est encore difficile de juger, par ce numéro-prospectus, de ce que sera ce nouveau porte-parole de notre élément dans l'Etat de New-York, quelle ligne de conduite sera la sienne, s'il sera catholique et indépendant.

Une chose demeure, et que nous soulignons avec plaisir, c'est la nécessité qu'il y a d'un journal français un peu combattif dans ce coin de la République américaine où les nôtres sont nombreux.

Puisse le "Canadien-Français" combler la lacune existante par un journal qui ralliera tout l'élément français.

* * *

IL FAUT TRAVAILLER

Il y a quelque dix jours, M. J. W. Dafoe, rédacteur en chef du "Manitoba Free Press" donnait une causerie en notre ville, sous les auspices des Fils Natifs du Canada.

Dans son étude à bâtons rompus, le vétéran du journalisme manitobain dit du métier qu'il exerce que le travail en était la base fondamentale. S'adressant surtout aux jeunes, qui ont souvent des velléités non justifiées et non justifiables de s'y faire une carrière, il précise sa pensée sans faux-fuyants. Il faut lire et beaucoup, se renseigner, être toujours aux aguets sous peine d'être dépassé par le concurrent qui a davantage la fièvre du métier. Ceci dit, combien de personnes ont une idée au moins vague de la façon dont se fait un journal, des qualités que doivent posséder ceux qui s'y consacrent pour réussir.

Combien de journalistes restent au rang de la médiocrité si d'aucuns, par leur énergie, leur courage, passent au premier rang. Il y a journaliste et journaliste. Il y a des journalistes qui écrivent fiévreusement, avec le pot à colle et les ciseaux, surtout dans les hebdomadaires, mais il en est d'autres qui ont à coeur de fournir à leurs lecteurs des nouvelles que le quotidien échappe, des commentaires originaux et éducateurs. Cette dernière méthode est plus ingrate et plus fatigante, mais elle devrait plaire davantage aux lecteurs et faire pardonner l'infériorité inéluctable qu'offre l'hebdomadaire auprès du quotidien, pour la nouvelle de la dernière heure.

Chaque catégorie de journal a son rôle et de fidèles adhérents quand il est bien rédigé et seul le travail, le travail opiniâtre donne le succès comme l'a noté pertinemment M. Dafoe dans sa causerie.

* * *

HEBDOMADAIRES ET QUOTIDIENS

Que de personnes sont parfois tentées d'affirmer en toute bonne foi: "Bah! un hebdomadaire, ce doit être facile à faire: ça ne paraît qu'une fois la semaine!"

Quiconque a pratiqué les deux vous dira lequel est plus facile du quotidien ou de l'hebdomadaire. Le quotidien réclame de la copie tous les jours, mais le rédacteur n'est pas à la cuisine; il a auprès de lui traducteur, assistant, reporters, etc., tandis que dans l'hebdomadaire, il faut nécessairement y aller, d'où perte de temps considérable. Mais il est impossible d'éviter cela.

Et malgré que la besogne remplisse toutes les heures de la journée, et six jours de la semaine, quand ce n'est pas davantage, on est heureux de dire que l'on appartient à un noble métier, si on a l'heur de le remplir pour un journal indépendant.

Lancer des idées, appuyer des initiatives fécondes, faire écho à l'Eglise dans ses revendications, défendre son programme, travailler à tracer une voie plus belle à sa race, n'est-ce pas là une belle mission, dont on a lieu d'être fier et qui fait que l'on s'attache au journalisme avec passion et que l'on ne veut plus s'en séparer une fois qu'il nous a conquis?

Aussi, le vrai journaliste tonne parfois contre son occupation qui lui donne peu de loisir, mais il ne la quitterait pas, ou s'il le fait il en a la nostalgie et il y revient.

* * *

Y A-T-IL DE L'HUILE EN ALBERTA?

Tout le monde parle d'huile, de la vallée Turner, de puits inexploités mais qui contiennent au dire des prospectus tant de gallons . . . Le bulletin de la Banque Canadienne de Commerce écrivait dans un récent bulletin mensuel à ce sujet:

"Des puits de gaz naturel et de pétrole ont été forés sur une faible partie du vaste territoire que les géologues croient favorable à la prospection. Bien qu'aucune nappe pétrolifère importante n'ait encore été mise sous contrôle, plus de 5,000 hommes travaillent à cette entreprise, qui dans un district au moins a donné des résultats avantageux sur un territoire étendu. On peut dire vraiment que Turner Valley, en Alberta, n'est pas un champ pétrolifère, mais seulement une source de gaz humide; celui-ci, traité mécaniquement, a, toutefois, une plus grande valeur commerciale que le pétrole brut. La nappe de pétrole d'où ce gaz est censé s'échapper n'existe peut-être pas, car elle a peut-être été entraînée par l'eau il y a longtemps. Les conclusions géologiques et les travaux de forage peuvent donc demeurer aussi difficiles que par le passé."

Cela n'empêchera pas les gens désireux de s'enrichir vite d'y placer leurs économies, malgré la terrible dégringolade de ces derniers mois, les lanceurs véreux d'écrire de mirobolants prospectus et les nôtres de se laisser prendre et de perdre leurs économies.

R. L.

PROVIDENCE, R.I.—Les deux partis politiques du Rhode Island demandent un referendum pour le rappel de la prohibition.

La session provinciale

LES CREDITS DES DIVERS MINISTERES SONT ADOPTES

Adoption des crédits de l'hon. P. Baker. — Projet d'assurance contre le chômage.—Opinions de MM. Gibbs, Shaw, Duggan.

Au cours de la soirée de mardi dernier les crédits de l'hon. Perren Baker, ministre de l'éducation dans le cabinet Brownlee furent adoptés.

Les revenus se totalisent à $2,624,746 pour l'exercice fiscal 1929-30, comparés à $2,420,893 pour le terme précédent. On a dépensé $2,420,893 pour l'exercice 1928-29. Il y a augmentation du crédit consenti à l'Université de l'Alberta, à l'effet, a expliqué le ministre, de défrayer le coût du transport et de la construction des bâtiments de la ferme de l'Université et pour l'achat d'instruments indispensables. Le crédit demandé et voté fut de $233,520 comparé à $38,570 pour 1929-30 et $70,228 pour 1928-29.

Les libéraux n'ont fait que peu d'opposition au vote de ces crédits; les ouvriers menant le bal contre le ministre de l'éducation.

Les deux principaux orateurs furent MM. Gibbs d'Edmonton et P. M. Christophers de Rocky Mountain.

Assurance contre le chômage

La législature de l'Alberta s'est prononcée en faveur d'un système quelconque d'assurance contre le chômage par une résolution votée mercredi dernier. Une pression sera faite auprès du fédéral afin que la question soit étudiée et que l'on devise après étude si l'inauguration de nouveau mode d'assurance est opportun.

L'opinion de M. Gibbs

En parlant sur la motion qu'il avait présentée à la chambre, M. Gibbs, député ouvrier, dit qu'il n'avait pas l'intention de préconiser une initiative qui aurait comme conséquence de vider le trésor provincial, mais d'étudier plutôt un système, qui aurait pour résultat de relever le payeur de taxes municipales ou provinciales, d'un fardeau trop lourd pour lui. Le problème du chômage appartient à l'industrie et au pays en général et devrait être porté par le fédéral et par l'industrie. L'Alberta, souligna M. Gibbs, n'a aucun contrôle sur l'immigration.

Le tarif a une répercussion directe sur le problème de l'emploi, or le tarif est du ressort du fédéral. La répartition de la richesse a aussi une influence sur le chômage et l'impôt sur les fortunes est aussi du domaine fédéral. Aussi longtemps que les villes et les provinces feront quelque chose pour le chômage, le fédéral se gardera bien d'agir. Il n'a pas confiance au travail comme remède au chômage; il ne voit de solution que dans l'assurance. Les chômeurs ne sont pas des flâneurs. Babson disait récemment, que depuis sept ans deux millions d'hommes sont sans emploi à cause du développement de la machinerie. Le monde a, à l'heure actuelle, plus de dix millions de chômeurs sur les bras.

L'exemple de la ville d'Edmonton est probant de la crise qui sévit. En 1927 on a dépensé $8,800 pour les sans-travail, en 1928, $9,700, mais on a ajouté à ce montant des travaux spéciaux pour une somme de $98,619 et on réclame $250,000 pour 1930.

Deux amendements furent faits à la résolution de M. Gibbs.

L'opinion de M. Shaw

Le premier amendement toutefois à la mesure, réclamant une résolution de la chambre devant être transmise au fédéral, vint du chef libéral: "Attendu que le problème du chômage constitue un état de choses nécessitant la dépense de fortes sommes pour des fins de secours en travail non productif, cette chambre recommande au gouvernement fédéral, après consultation avec les provinces et en coopération avec elles, s'il est jugé opportun, d'inaugurer un système d'assurance contre le chômage."

Parlant sur l'amendement, M. Shaw nia que la responsabilité de ce problème était exclusivement du ressort du fédéral et de l'industrie, Il termina ses remarques et insistant pour que les gouvernements provinciaux prennent leur part de responsabilités.

L'amendement ministériel

Comme on devait s'y attendre, M. Brownlee présenta un amendement à la résolution originale de M. Gibbs et à celle de M. Shaw. Le nouveau texte mentionne que depuis quelques années les provinces poursuivent des enquêtes sur la crise du chômage. La chambre est d'avis que ces enquêtes doivent continuer conjointement avec le fédéral, afin d'étudier la possibilité d'établir un système quelconque d'assistance, en faveur de ceux qui sont sans travail. Le premier ministre albertain, prit soin de spécifier que le fédéral ne pourrait établir un système d'assurance réclamant le secours des provinces, sans consultation préalable avec elles.

M. D. M. Duggan

Le chef conservateur prit ensuite la parole sur la question: "La résolution que nous avons devant nous établit clairement les responsabilités. Les deux amendements conviennent de la responsabilité provinciale. Ce que nous avons besoin maintenant, c'est la préparation d'un remède au chômage, venant du fédéral. Il nous faut une solution sans qu'il y ait crise. Autrement nous sommes obligés de crier au secours en hâte."

L'orateur dit que la constitution fédérale qui nous régit, ne devrait pas avoir le degré d'immobilité, qu'elle possède actuellement. La constitution devrait être sujette à une interprétation qui tient compte des besoins nouveaux, autrement elle ne peut répondre aux exigences modernes.

Fred. White termina la série des discours.

(Suite page 4)

Le bill scolaire en chambre

Nous apprenons (mardi après-midi) que le bill scolaire Baker, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, sera déposé, en chambre ces jours-ci.

On nous informe que le ministre de l'Education a eu des conversations avec des représentants de notre race. Puissent ces informateurs, le tenir au courant des sentiments des nôtres au sujet de son projet scolaire. Le nouveau projet de loi sera amendé. Tant mieux! Espérons qu'il ne contiendra rien d'attentatoire à nos légitimes libertés.

Nous reviendrons sur ce sujet la semaine prochaine. Le mémoire soumis au gouvernement par l'Association canadienne-française l'hiver dernier, les divers articles parus dans notre journal depuis qu'il est question de ce projet, sont là pour indiquer au gouvernement et à nos députés en particulier, quel est le point de vue du groupe canadien-français en la matière.

Souhaitons que nos députés Canadiens-français fassent l'union autour de cette mesure, si grosse de conséquences, pour la combattre, ou pour l'amender dans un sens acceptable à tous.

Les crédits pour l'Alberta

Le nouveau bureau de poste à Edmonton.

Dans les prévisions budgétaires, que les membres peuvent étudier dès maintenant, on voit qu'une somme de $1,000,000 est prévue pour la ville de Calgary devant servir à la construction d'un nouveau bureau de poste, $4,000 pour des réparations à l'entrepôt des douanes, $53,000 pour un bureau de poste à Camrose, $30,000 pour un bureau de poste à Drumheller, $400,000 pour un agrandissement au bureau de poste d'Edmonton, $25,000 pour l'agrandissement de l'édifice de l'immigration à Edmonton, $11,000 pour une salle d'immigration à Falher et $27,000 pour un bureau de poste à Végreville.

PARIS.—Mgr Pichon, évêque d'Haïti, est nommé chevalier de la Légion d'Honneur.

—*—

CHAPEL HILL, N.C.—L'Université de la Caroline du Nord donne chaque vendredi soir un cours de français par radio.

UN BEAU CONCERT

Que nos lecteurs ne manquent pas de lire le compte-rendu du concert de Calgary, auquel prirent part des artistes de Calgary et des artistes d'Edmonton. Nos amis de Calgary, méritent une fois de plus nos félicitations pour le succès qu'ils ont remporté avec cette soirée-concert, et les participants ont droit à la reconnaissance de tous.

Cercle Lac la Biche de l'A.C.F.A.

Le cercle Lac la Biche de l'A.C.F.A., après nous avoir transmis la somme de trente-trois dollars, nous fait tenir les noms de quelques-uns des officiers pour le nouveau terme. On ne nous a pas fait connaître les conseillers et le vice-président.

Voici les noms de quelques officiers:

Président hnooraire:
M. l'abbé Woodhouse;
Président:
M. Philorum Ouellette
Secrétaire:
M. Charles Lebas.

Nos félicitations!

* * *

Il donne $5 à l'A.C.F.A.

M. Alphonse Lamoureux, de Lamoureux, vient lui aussi de faire parvenir son don en faveur de l'Association. Par l'intermédiaire du cercle de Lamoureux, ils nous envoie $5 pour l'A.C.F.A.

Nos félicitations!

* * *

L'A.C.F.A. à Falher

Le cercle de Falher vient d'élire ses officiers pour le nouveau terme.

Voici la liste des officiers élus le 23 février:

Président: M. B. Bujold;
Vice-président: A. B. Côté;
Secrétaire-trésorier:
Mme F. Plourde;
Conseillers: MM. O. Aubin et M. Beauchamp, fils.

Nos félicitations aux nouveaux élus. Vingt-cinq membres ont déjà payé leur contribution.

Nul doute que nos amis feront bientôt une soirée au profit de l'Association, comme le stipule la constitution.

L'IMPORTANCE SUPREME DE L'EDUCATION CHRETIENNE POUR LA COMMUNAUTE HUMAINE

Texte de l'Encyclique sur l'éducation chrétienne de la jeunesse.—A qui appartient l'éducation, en général et en particulier: A l'Eglise, à la famille, à l'Etat.—Fin et forme de l'éducation chrétienne.

Sa sainteté le Pape Pie XI a publié récemment une importante encyclique sur l'éducation chrétienne de la jeunesse. Nous en donnons ici le texte complet, reproduit de la Croix de Paris, qui en a fait la traduction de l'italien.

Pie XI Pape

Aux patriarches primats, archevêques, évêques et autres Ordinaires en paix et communion avec le Siège apostolique et à tous les fidèles de l'univers catholique.

Vénérables Frères et très chers Fils, Salut et Bénédiction apostolique.

INTRODUCTION

Représentant sur la terre du divin Maitre qui, en embrassant, certes, tous les hommes, même les pécheurs, et les indignes, dans l'immensité de son amour, a voulu toutefois témoigner de sa prédilection pour les enfants avec une tendresse toute particulière, et l'a exprimé d'une façon si touchante par ces paroles:

"Laissez venir à moi les petits enfants" (1) Nous avons, Nous aussi, en toute occasion, cherché à manifester la prédilection toute paternelle que Nous avons pour eux, spécialement par Nos soins assidus et par les enseignements donnés en temps opportun au sujet de l'éducation chrétienne de la jeunesse.

(a) Motifs de parler de l'éducation chrétienne

Nous faisant l'écho du divin Maitre Nous avons adressé de salutaires paroles tantôt d'avertissement, tantôt d'exhortation, tantôt de direction aux jeunes gens et aux éducateurs, aux pères et aux mères de famille, sur différents points de cette éducation chrétienne. Nous y avons mis cette sollicitude qui convient au Père commun de tous les fidèles, et cette insistance, en temps et hors de temps, qui est le devoir du Pasteur comme l'enseigne l'Apôtre: "Insiste en temps et hors de temps, reprends, supplie, menace avec une inaltérable patience et toujours en instruisant" (2). Insistance plus que jamais nécessaire à notre époque, où nous n'avons que trop à déplorer une absence si complète de principes clairs et sains, même sur les problèmes les plus fondamentaux.

Mais précisément ces conditions générales de notre temps, la discussion actuelle en sens divers des problèmes scolaires et pédagogiques dans les différents pays, le désir que, par suite, Nous ont manifesté avec une filiale confiance beaucoup d'entre vous et beaucoup de vos fidèles, Vénérables Frères, enfin Notre affection si profonde, comme Nous l'avons dit, pour la jeunesse, Nous poussent à revenir plus expressément sur cette matière, sinon pour la traiter doctrine et pratique, dans toute son ampleur presque inépuisable, du moins pour en reprendre les premiers principes, mettre en pleine lumière les principales conclusions, et en indiquer les applications pratiques.

Que cela soit le souvenir qu'en Notre jubilé sacerdotal, avec une intention et une affection toutes spéciales, Nous dédions à la chère jeunesse et recommandons à tous ceux qui ont mission et devoir de s'occuper de son éducation.

En vérité, on n'a jamais autant que de nos jours discuté sur l'éducation: aussi, les inventeurs de nouvelles théories pédagogiques se multiplient-ils. On imagine, on suppose, on discute des méthodes et des moyens propres non seulement à faciliter l'éducation, mais à créer même une éducation nouvelle d'efficacité infaillible qui soit capable de disposer les nouvelles générations à la félicité terrestre si convoitée.

C'est un fait que les hommes, créés par Dieu, à Son image et à Sa ressemblance, ayant leur destinée en Lui, perfection infinie, et se trouvant au sein de l'abondance, grâce aux progrès matériels de maintenant, se rendent compte, aujourd'hui plus que jamais, de l'insuffisance des biens terrestres à procurer le vrai bonheur des individus et des peuples: aussi sentent-ils plus vivement en eux cette aspiration vers une perfection plus élevée que le Créateur a mise au fond de leur nature raisonnable, et ils veulent l'atteindre principalement par l'éducation. Mais beaucoup d'entre eux, s'appuyant, pour ainsi dire, outre mesure, sur le sens étymologique du mot, prétendent tirer cette perfection de la seule nature humaine et la réaliser avec ses seules forces. D'où il leur est aisé de se tromper, car, au lieu de diriger leurs visées vers Dieu, premier principe et fin dernière de tout l'univers, ils se replient et se reposent sur eux-mêmes, s'attachant exclusivement aux choses terrestres et éphémères. C'est pourquoi leur agitation sera continuelle et sans fin tant qu'ils ne tourneront pas leurs regards et leurs activités vers l'unique but de la perfection, qui est Dieu, selon la parole profonde de saint Augustin: "Vous nous avez faits pour vous, Seigneur, et notre coeur est inquiet jusqu'à ce qu'il se repose en vous" (3).

(b) Essence, importance et excellence de l'éducation chrétienne

Il est donc de suprême importance de ne pas errer en matière d'éducation, non plus qu'au sujet de la tendance à la fin dernière, à laquelle est infiniment et nécessairement liée toute l'oeuvre éducatrice. En fait, puisque l'éducation consiste essentiellement dans la formation de l'homme, lui enseignant ce qu'il doit être et comment il doit se comporter dans cette vie terrestre pour atteindre la fin sublime en vue de laquelle il a été créé, il est clair qu'il ne peut y avoir de véritable éducation qui ne soit tout entière dirigée vers cette fin dernière. Mais aussi, dans l'ordre présent de la Providence, c'est-à-dire depuis que Dieu s'est révélé dans son Fils unique, qui seul est "la Voie, la Vérité et la Vie", il ne peut y avoir d'éducation complète et parfaite en dehors de l'éducation chrétienne.

On voit par là l'importance suprême de l'éducation chrétienne, non seulement pour chaque individu mais aussi pour les familles et pour toute la communauté humaine, dont la perfection suit nécessairement la perfection des éléments qui la composent. Pareillement, des principes énoncés ressort clairement et avec évidence l'excellence, peut-on dire incomparable, de l'oeuvre de l'éducation chrétienne, puisqu'elle a pour but, en dernière analyse, d'assurer aux âmes de ceux qui en sont l'objet la possession de Dieu, le Souverain Bien, et à la communauté humaine le maximum de bien-être réalisable sur cette terre; ce qui s'accomplit de la part de l'homme de la manière la plus efficace qui soit possible, lorsqu'il coopère avec Dieu au perfectionnement des individus et de la société. L'éducation, en effet, imprime aux âmes la première, la plus puissante et la plus durable direction dans la vie, selon une sentence du Sage, bien connue: "Le jeune homme suit sa voie; et même lorsqu'il sera vieux, il ne s'en détournera pas" (4). C'est ce qui faisait dire avec raison à saint Jean-Chrysostôme: "Qu'y a-t-il de plus grand que de gouverner les âmes et de former les jeunes gens aux bonnes moeurs?" (5).

Mais aucune parole ne nous révèle mieux la grandeur et la beauté et l'excellence surnaturelle de l'oeuvre de l'éducation chrétienne, que la sublime expression d'amour par laquelle Notre-Seigneur Jésus, s'identifiant avec les enfants, déclare: "Quiconque reçoit en mon nom un de ces petits enfants, me reçoit" (6).

Cependant, pour ne pas commettre d'erreur dans cette oeuvre de souveraine importance, et pour lui donner avec l'aide de la grâce divine la meilleure direction possible, il est nécessaire d'avoir une idée claire et exacte de l'éducation chrétienne et de ses éléments essentiels: A qui appartient-il de donner l'éducation? quel est le sujet de l'éducation? quelles conditions de milieu requiert-elle nécessairement? quelle est la fin et la forme propre de l'éducation chrétienne selon l'ordre établi par Dieu dans l'économie de Sa Providence?

A qui appartient l'éducation?

(a) En général

L'éducation est nécessairement oeuvre de l'homme en société, non de l'homme isolé. Or, il y a trois sociétés nécessaires, établies par Dieu, à la fois distinctes et harmonieusement unies entre elles, au sein desquelles l'homme vient au monde. Deux sont d'ordre naturel: la famille et la société civile; la troisième, l'Eglise, est d'ordre surnaturel. En premier lieu, la famille, instituée immédiatement par Dieu pour sa fin propre, qui est la procréation et l'éducation des enfants. Elle a pour cette raison une priorité de droits, par rapport à la société civile. Néanmoins, la famille est une société imparfaite, parce qu'elle n'a pas en elle-même tous les moyens nécessaires pour atteindre sa perfection propre, tandis que la société civile est une société parfaite, car elle a en elle tous les moyens nécessaires à sa fin propre, qui est le bien commun temporel. Elle a donc sous cet aspect, c'est-à-dire par rapport au bien commun, la prééminence sur la famille, qui trouve précisément dans la société civile la perfection temporelle qui lui convient.

La troisième société, dans laquelle l'homme, par le baptême, naît à la vie divine de la grâce, est l'Eglise, société d'ordre surnaturel et universel, société parfaite aussi, parce qu'elle a en elle tous les moyens requis pour sa fin, qui est le salut éternel des hommes. A elle donc, la suprématie dans son ordre.

En conséquence, l'éducation, qui s'adresse à l'homme tout entier, comme être social, dans l'ordre de la nature et dans celui de la grâce, appartient à ces trois sociétés nécessaires, dans une mesure proportionnée et correspondante, selon le plan actuel de la Providence établi par Dieu, à la coordination de leurs fins respectives.

(b) En particulier: à l'Eglise

Et d'abord, elle appartient d'une manière suréminente à l'Eglise à deux titres d'ordre surnaturel, que Dieu lui a conférés à elle exclusivement, et qui sont, pour ce motif, absolument supérieurs à tout autre titre d'ordre naturel.

(a) D'une manière suréminente

Le premier titre se trouve dans la mission expresse et l'autorité suprême du Magistère que son divin Fondateur lui a donnés: "Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit; leur apprenant à garder tout ce que je vous ai commandé, et voici que je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles" (7). A ce Magistère, le Christ a conféré l'infaillibilité, en même temps qu'il donnait à l'Eglise la mission d'enseigner sa doctrine. Il en résulte que celle-ci "a été établie par son divin Auteur comme la colonne et le fondement de la vérité pour enseigner à tous les hommes la foi divine, pour en conserver entier et inviolé le dépôt qui lui a été confié, pour conduire et conformer les hommes, leurs mutuelles relations et leurs actions, à l'honnêteté des moeurs et à l'intégrité de la vie selon la règle de la doctrine révélée" (8).

(Suite page 2)

Des élections fédérales cette année ?

L'atmosphère de la Chambre

Aurons-nous une élection générale cette année? Telle est la grosse question qui circule à l'occasion de l'ouverture des chambres à Ottawa. Le gouvernement n'est pas tenu d'aller au peuple cette année, s'il juge que l'occasion n'est pas propice, ou si le programme législatif devait subir trop d'entrave par une élection générale. Comme le dit un correspondant parlementaire, il y aura conférence à Londres à l'automne et l'on ne croit pas que tous les ministres soient de retour à temps pour commencer la campagne.

La session qui s'ouvre sera longue et plusieurs problèmes y seront discutés.

En rapportant le discours du trône, nous avons fait mention de la Législation qui sera introduite concernant la radiodiffusion. Il faut ajouter un projet de réorganisation dans le capital de notre réseau ferroviaire d'Etat. A l'heure actuelle, une multitude de petites compagnies, ayant chacune leur charte, avec leurs privilèges particuliers, sont en existence malgré que la direction ait été centralisée. Il y a longtemps que l'on parle de cette recapitalisation du C.N.R. On le verra s'effectuer à la présente session.

Les changements faits au sein du cabinet sont également de nature à créer un intérêt particulier au sein de la chambre. L'hon. Forke est allé au sénat, l'hon. Crerar qui autrefois dirigeait un parti d'opposition lui succède, l'hon. Robb n'est plus et l'actif ministre des chemins de fer, l'hon. Charles A. Dunning lui a succédé.

Aux membres de l'A.C.F.A.

Nous remercions et félicitons nos cercles qui tiennent les uns après les autres, leurs élections.

Nous publierons les noms des officiers élus en première page, à tour de rôle.

* * *

La prochaine réunion de l'Exécutif aura lieu jeudi le 13 mars, en la paroisse de l'Immaculée-Conception, à 8 h. précises, afin d'accommoder les gens de la campagne.

On nous demande des livrets de reçus afin de pouvoir faire la perception. Nous n'avons pas de livrets de reçus à envoyer à nos cercles, mais nous possédons des cartes de membres. Dites-nous le nombre de cartes que vous avez besoin et nous vous les enverrons par courrier. Ces cartes de membres ne sont bonnes que pour l'année courante. L'an prochain elles seront probablement d'une couleur différente, comme c'est la coutume dans d'autres sociétés.

* * *

Nous tenons à répéter que nous avons encore au secrétariat, des boutons-insignes pour les officiers et les membres de l'A.C.F.A. Les gros boutons valent 60 cts et les petits 50 cts.

Nous accusons réception de la somme de $25 du cercle Lamoureux. Le secrétaire M. Rocque prend soin de nous dire que c'est un premier envoi. D'autres suivront. Merci.

Mot d'ordre

Que nos cercles préparent une soirée payante au profit de l'Association, comme le veut la constitution, et cela avant les travaux du printemps et les mauvais chemins, qui empêchent de sortir facilement.

Le secrétaire-général.

QUEBEC.—M. l'abbé P. M. Roussel, prêtre-colonisateur de Verner, Ont., est décédé à l'âge de 55 ans et huit mois. Il était, avec l'abbé Hamelin, l'un des deux seuls missionnaires encore à l'emploi du gouvernement fédéral.

PROVIDENCE, R. I.—Un incendie a détruit l'hôpital Saint-Joseph, dirigé par les Soeurs de la Pitié. Les 148 malades de l'institution ont été transportés sans accident.

L'IMPORTANCE SUPREME DE L'EDUCATION CHRETIENNE POUR LA COMMUNAUTE HUMAINE

(Suite de la 1ère page)

(b) Maternité spirituelle

Le second titre est la Maternité surnaturelle par laquelle l'Eglise, Epouse immaculée du Christ, engendre, nourrit et élève les âmes dans la vie divine de la grâce par ses Sacrements et son enseignement. C'est pourquoi saint Augustin affirme à bon droit que "celui-là n'aura pas Dieu pour Père qui aura refusé d'avoir l'Eglise pour mère" (9).

Cependant, pour ce qui concerne l'objet propre de sa mission éducatrice, c'est-à-dire, "la foi et la règle des moeurs, Dieu Lui-même a fait l'Eglise participante de Son divin Magistère et l'a mise, par privilège divin, à l'abri de l'erreur. Elle est donc la maîtresse suprême et très sûre des hommes, et elle a reçu un droit inviolable au libre exercice de son magistère" (10). La conséquence nécessaire en est l'indépendance de l'Eglise vis-à-vis de tout pouvoir terrestre, aussi bien dans l'origine que dans l'exercice de sa mission éducatrice, et non seulement dans ce qui concerne l'objet propre de cette mission, mais aussi dans le choix des moyens nécessaires ou convenables pour la remplir. De là à l'égard de toute autre science humaine et de tout enseignement qui, considérés en eux-mêmes, sont le patrimoine de tous, individus et sociétés, l'Eglise a le droit indépendant d'en user et surtout d'en juger, dans la mesure où ils peuvent se montrer utiles ou contraires à l'éducation chrétienne. Il en est ainsi parce qu'Eglise, en tant que société parfaite, a un droit indépendant sur les moyens propres à sa fin, et que tout enseignement, comme toute action humaine, a une relation nécessaire de dépendance vis-à-vis de la fin dernière de l'homme, et ne peut, dès lors, se soustraire aux règles de la loi divine dont l'Eglise est la gardienne, l'interprète et la maîtresse infaillible.

C'est ce que Pie X, de sainte mémoire, a clairement exprimé: "Quoi que fasse un chrétien, même dans l'ordre des choses terrestres, il ne lui est pas permis de négliger les biens surnaturels; bien plus, il doit selon les enseignements de la sagesse chrétienne, diriger toutes choses vers le Souverain Bien comme vers la fin dernière. En outre, toutes ses actions en tant que bonnes ou mauvaises moralement, c'est-à-dire, en tant que conformes ou non au droit naturel et divin, sont sujettes au jugement et à la juridiction de l'Eglise" (11).

Il vaut la peine de remarquer combien parfaitement a su comprendre et exprimer cette doctrine catholique fondamentale un laïque, écrivain admirable autant que penseur profond et consciencieux: "Quand l'Eglise dit que la morale lui appartient vraiment, par là elle n'entend pas affirmer que celle-ci est exclusivement de son domaine mais qu'elle lui revient dans sa totalité. Elle n'a jamais prétendu qu'en dehors d'elle et sans son enseignement l'homme ne puisse connaître aucune vérité morale; au contraire, elle a même réprouvé cette doctrine plus d'une fois, parce qu'elle s'est montrée sous plus d'une forme. Certes, elle dit encore, comme elle l'a dit et le dira toujours, que par l'institution qu'elle a reçue de Jésus-Christ et par le Saint-Esprit qui lui a été envoyé au nom de Jésus-Christ par le Père, elle seule possède originairement et sans vouloir la perdre, la vérité morale tout entière (omnem veritatem), dans laquelle sont comprises toutes les vérités morales particulières, aussi bien celles que l'homme peut arriver à connaître par le seul moyen de la raison que celles qui font partie de la révélation ou qui peuvent s'en déduire" (12).

(c) Extension des droits de l'Eglise

C'est donc de plein droit que l'Eglise se fait la promotrice des lettres, des sciences et des arts, dans la mesure où tout cela peut être nécessaire ou profitable à l'éducation chrétienne et à toute son oeuvre de salut des âmes, fondant même et entretenant des écoles et des institutions qui lui sont propres, en tout genre de science et à tout degré de culture (13). De plus, l'éducation physique elle-même, comme on l'appelle, ne doit pas être considérée comme étrangère à son magistère maternel, précisément parce qu'elle est un moyen qui peut servir ou nuire à l'éducation chrétienne.

Cette action de l'Eglise en tout genre de culture est un secours immense pour les familles et pour les nations, qui se perdent sans le Christ, comme le remarque justement saint Hilaire: "Qu'y a-t-il de plus périlleux pour le monde que de ne pas recevoir le Christ?" (14). Et cela ne cause aucun inconvénient à l'ordre civil, car l'Eglise, dans sa prudence maternelle, ne s'oppose pas à ce que ses écoles et ses établissements d'éducation destinés aux laïques se conforment, dans chaque nation, aux légitimes dispositions de l'autorité civile, avec laquelle elle est, de toute façon, disposée à s'entendre, afin de pourvoir, d'un commun accord, au règlement des difficultés qui peuvent surgir.

En outre, c'est un droit inaliénable de l'Eglise, et en même temps un devoir dont elle ne peut se dispenser, de veiller sur l'éducation de ses fils, les fidèles, en quelque institution que ce soit, publique ou privée, non seulement pour ce qui regarde l'enseignement religieux qu'on y donne, mais aussi pour toute autre matière ou organisation d'enseignement, dans la mesure où ils ont rapport à la religion et à la morale (15).

On devra considérer l'exercice de ce droit non pas comme une ingérence illégitime, mais comme un secours précieux de la sollicitude maternelle de l'Eglise, qui met ses fils à l'abri des graves dangers d'un empoisonnement doctrinal et moral. Et cette vigilance même de l'Eglise, qui ne peut être la cause d'aucun véritable inconvénient, ne peut pas davantage ne pas être un secours efficace pour l'ordre et le bien-être des familles et de la société civile, en tenant éloigné de la jeunesse ce poison des âmes qui, à cet âge inexpérimenté et changeant, exerce d'ordinaire plus facilement son emprise et s'étend plus rapidement dans la pratique. C'est que, sans une bonne instruction religieuse et morale, comme nous en avertit dans sa sagesse Léon XIII, "toute culture des esprits sera malsaine; les jeunes gens, n'étant pas habitués au respect de Dieu, ne pourront supporter aucune règle d'honnêteté de vie, et, accoutumés à ne jamais rien refuser à leurs convoitises, ils seront facilement amenés à bouleverser les Etats" (16).

Quant à l'extension de la mission éducatrice de l'Eglise, elle atteint toutes les nations sans exception, selon le commandement du Christ: "Enseignez toutes les nations (17) et il n'y a pas de puissance terrestre qui puisse légitimement s'y opposer ou l'empêcher. Et d'abord, elle s'étend à tous les fidèles, dont, comme une mère très tendre, elle prend un soin diligent. C'est pour eux qui, dans tous les siècles, elle a créé et fait prospérer une multitude d'écoles et d'institutions dans toutes les branches du savoir. En effet, comme Nous l'avons dit dans une récente occasion, "jusque dans le lointain moyen âge, où étaient si nombreux—on a été jusqu'à dire trop nombreux—les monastères, les couvents, les églises, les collégiales, les Chapitres de cathédrales ou autres Chapitres, il y avait près de chacune de ces institutions un foyer scolaire, foyer d'instruction et d'éducation chrétienne. A quoi il faut ajouter toutes les Universités, Universités répandues dans tous les pays, toujours par l'initiative et sous la garde du Saint-Siège et de l'Eglise. Ce spectacle magnifique, qu'aujourd'hui nous voyons mieux, parce qu'il est plus proche de nous et plus grandiose, comme le comportent les conditions de notre siècle, fut le spectacle de tous les temps; et ceux qui étudient et confrontent entre eux les événements restent émerveillés de ce que l'Eglise a su faire dans cet ordre de choses, émerveillés de la manière dont elle a su correspondre à la mission que Dieu lui avait confiée de former les générations humaines à la vie chrétienne et obtenir tant de fruits et de résultats si magnifiques. Mais, si nous admirons que l'Eglise ait su, en tout temps, rassembler autour d'elle, par centaines, par milliers, par millions, les enfants confiés à sa mission éducatrice, nous ne devons pas être moins frappés, en réfléchissant, de ce qu'elle a su faire non seulement sur le terrain de l'éducation, mais pour celui de l'enseignement proprement dit. Car, si tant de trésors de culture, de civilisation, de littérature, ont pu être conservés, on le doit à la conduite de l'Eglise qui, même dans les temps les plus reculés et les plus barbares, a su projeter une si belle lumière sur le champ des lettres, de la philosophie, de l'art, et particulièrement de l'architecture" (18).

L'Eglise a su et pu accomplir de si grandes choses parce que sa mission éducatrice embrasse même les infidèles, tous les hommes étant appelés à entrer dans le Royaume de Dieu et à obtenir le salut éternel. De même que de nos jours, ses missions répandent par milliers les écoles dans les régions et les pays qui ne sont pas encore chrétiens, des deux rives du Gange au fleuve Jaune et aux grandes îles de l'Archipel de l'Océanie, du continent noir à la Terre de Feu et à l'Alaska glacé, ainsi dans tous les temps par ses missionnaires, l'Eglise a formé à la vie chrétienne et à la civilisation les peuples qui aujourd'hui constituent les diverses nations chrétiennes du monde civilisé.

Il est donc évident, de droit et de fait, que la mission éducatrice appartient à l'Eglise d'une manière suréminente, et que les esprits libres de préjugés ne peuvent concevoir aucun motif raisonnable d'y contredire ou d'empêcher l'Eglise d'accomplir une oeuvre dont le monde goûte aujourd'hui les fruits bienfaisants.

(d) Harmonie des droits de l'Eglise avec ceux de la famille et de l'Etat

Et cela d'autant plus que cette suréminence de l'Eglise, non seulement n'est pas en opposition, mais au contraire, est en parfaite harmonie avec les droits de l'Etat et avec ceux de chaque individu en tout ce qui concerne la juste liberté de la science, des méthodes scientifiques et de toute culture profane en général. C'est que, pour donner tout de suite la raison fondamentale de cette harmonie, l'ordre surnaturel dont relèvent les droits mentionnés, l'élève et le perfectionne, les deux ordres se prêtant ainsi un mutuel appui et se complétant, pour ainsi dire, dans la proportion qui convient à leur nature et à leur dignité respectives. Il doit en être ainsi puisque tous deux procèdent de Dieu, qui ne peut se contredire Lui-même: "Les oeuvres de Dieu sont parfaites, toutes ses voies sont pleines d'équité" (19).

Cela apparaîtra plus clair encore si l'on considère séparément et de plus près la mission éducatrice de la famille et celle de l'Etat.

A la famille

En premier lieu, la mission éducatrice de la famille concorde admirablement avec celle de l'Eglise, puisque toutes deux procèdent de Dieu d'une manière toute pareille. En effet, dans l'ordre naturel, Dieu communique immédiatement à la famille la fécondité, principe de vie, donc principe du droit de former à la vie, en même temps que l'autorité, principe d'ordre.

(a) Droit antérieur à celui de l'Etat

Le Docteur angélique dit avec son habituelle clarté de pensée et sa précision de style: "Le père selon la chair participe d'une manière particulière à la notion de principe qui dans son universalité se trouve en Dieu . . . Le père est principe de la génération, de l'éducation et de la discipline et de tout ce qui se rapporte au perfectionnement de la vie humaine".

La famille reçoit donc immédiatement du Créateur la mission et conséquemment le droit de donner l'éducation à l'enfant, droit inaliénable parce qu'inséparablement uni au strict devoir corrélatif, droit antérieur à n'importe quel droit de la société civile et de l'Etat, donc inviolable par quelque puissance terrestre que ce soit.

(b) Droit inviolable mais non arbitraire

De cette inviolabilité, le Docteur angélique donne la raison: "Le fils, en effet, est par nature quelque chose du père . . . ; il s'ensuit que, de droit naturel, le fils, avant l'usage de la raison, est sous la garde de son père. Ce serait donc aller contre la justice naturelle si l'enfant, avant l'usage de la raison, était soustrait aux soins de ses parents ou si l'on disposait de lui en quelque façon contre leur volonté". Et puisque les parents ont l'obligation de donner leurs soins à l'enfant jusqu'à ce que celui-ci soit en mesure de se suffire, il faut admettre qu'ils conservent aussi longtemps le même droit inviolable sur son éducation. "La nature, en effet, poursuit le Docteur angélique, ne vise pas seulement à la génération de l'enfant, mais aussi à son développement et à son progrès pour l'amener à l'état parfait de l'homme en tant qu'homme, c'est-à-dire à l'état de vertu".

Partant, la sagesse juridique de l'Eglise s'exprime-t-elle sur ce sujet avec précision, clarté et entière plénitude de sens dans le Code du Droit canonique, canon 1 113: "Les parents ont la très grave obligation de veiller, selon tout leur pouvoir, à l'éducation tant religieuse que morale que physique et civique de leurs enfants; ils doivent aussi pourvoir à leur bien temporel".

Chez l'humanité, le sens commun est tellement unanime sur ce point que tous ceux qui osent soutenir que l'enfant, avant d'appartenir à la famille, appartient à l'Etat, et que l'Etat a sur l'éducation un droit absolu, se mettent en contradiction ouverte avec lui. D'ailleurs, la raison que ceux-ci mettent en avant, à savoir que l'homme naît d'abord citoyen et pour ce motif appartient d'abord à l'Etat, est insoutenable. Ils ne réfléchissent pas, en effet, que l'homme avant d'être citoyen, doit exister, et que cette existence il ne la reçoit pas de l'Etat, mais de ses parents. Léon XIII l'a déclaré, avec quelle sagesse! "Les fils sont quelque chose du père, comme une extension de la personne paternelle; et, pour parler en toute exactitude, ils entrent dans la société civile non par eux-mêmes immédiatement, mais par l'intermédiaire de la communauté domestique dans laquelle ils sont nés". Ainsi donc, dit encore Léon XIII dans la même Encyclique, "le pouvoir du père est de telle nature qu'il ne peut être ni supprimé ni absorbé par l'Etat parce qu'il a avec la vie humaine elle-même, un principe commun". Il ne suit pas de là que le droit à l'éducation des enfants soit chez les parents absolu ou arbitraire, car il reste inséparablement subordonné à la fin dernière et à la loi naturelle et divine, comme le déclare Léon XIII encore dans une autre mémorable Encyclique sur les "principaux devoirs des citoyens", où il donne en résumé la Somme des droits et des devoirs des parents: "De par la nature, les parents ont le droit de former leurs enfants, mais ils ont en plus le devoir de mettre leur éducation en parfait accord avec la fin pour laquelle ils les ont reçus par un bienfait de Dieu. Les parents doivent donc employer toutes leurs forces et une persévérante énergie à repousser tout genre d'injustice en cet ordre de chose, à faire reconnaître, d'une manière absolue, le droit qu'ils ont d'élever leurs enfants chrétiennement, comme c'est leur devoir et le droit surtout de les refuser à ces écoles dans lesquelles il y a péril qu'ils ne boivent le funeste poison de l'impiété."

Qu'on le remarque bien, ce devoir qu'a la famille de donner l'éducation aux enfants comprend non seulement l'éducation religieuse et morale, mais encore l'éducation physique et civique principalement en tant qu'elle peut avoir rapport avec la religion et la morale.

(c) Reconnu par la jurisprudence civile

Ce droit incontestable de la famille a été plusieurs fois reconnu judiciairement par des nations qui ont souci de respecter le droit naturel dans leur organisation civile. Ainsi, pour citer un exemple parmi les plus récents, la Cour suprême de la République des Etats-Unis de l'Amérique du Nord tranchait une très grave controverse en déclarant: "L'Etat n'a nullement le pouvoir général d'établir un type uniforme d'éducation pour la jeunesse, en la contraignant à recevoir l'instruction seulement dans les écoles publiques". Et elle en donne la raison de droit naturel: "L'enfant n'est pas une simple créature de l'Etat; ceux qui l'élèvent et le dirigent ont le droit et en même temps l'important devoir de le former et de le préparer à l'accomplissement de ses autres obligations."

(d) Protégé par l'Eglise

L'histoire est là pour témoigner comment, spécialement dans les temps modernes, des cas se sont présentés, et se présentent encore, de violation par l'Etat des droits que le Créateur a conférés à la famille. Mais elle montre aussi splendidement comment l'Eglise a toujours pris ces droits sous sa tutelle pour les défendre. La meilleure preuve en est la confiance spéciale des familles à l'égard des écoles de l'Eglise, comme Nous l'écrivions dans Notre récente lettre au cardinal secrétaire d'Etat: "La famille s'est vite aperçue de cet état de choses, et, depuis les premiers temps du christianisme jusqu'à nos jours, les parents, même s'ils sont peu ou point croyants, envoient et présentent par millions leurs enfants aux Instituts d'éducation fondés et dirigés par l'Eglise."

C'est que l'instinct paternel, qui vient de Dieu, se tourne avec confiance vers l'Eglise, sûr d'y trouver protection pour les droits de la famille et, en un mot, cette harmonie que Dieu a voulu mettre dans l'ordre des choses . . . Et, en effet, bien que l'Eglise consciente, comme Elle l'est, de Sa mission divine universelle et de l'obligation qu'ont tous les hommes de pratiquer l'unique vraie religion ne se lasse pas de revendiquer pour elle le droit et de rappeler aux parents leur devoir de faire baptiser et d'élever chrétiennement les enfants de parents catholiques, Elle reste, cependant, si jalouse de l'inviolabilité du droit naturel de la famille en matière d'éducation, qu'Elle ne consent pas, sinon sous des conditions et garanties déterminées, à baptiser les enfants d'infidèles ou à disposer de leur éducation de quelque manière que ce soit contre la volonté de leurs parents, aussi longtemps que les enfants ne peuvent se déterminer d'eux-mêmes à embrasser librement la foi.

"Nous sommes donc en possession, comme Nous l'avons relevé dans Notre discours déjà cité, de deux faits d'une très haute importance: d'un côté l'Eglise qui met à la disposition des familles Son rôle de maîtresse et d'éducatrice, et de l'autre, les familles qui s'empressent d'en profiter et lui confient leurs enfants par centaines et par milliers. Ces deux faits rappellent et proclament une grande vérité, très importante dans l'ordre moral et social. Ils disent que la mission éducatrice appartient avant tout, surtout, et en premier lieu, à l'Eglise et à la famille: qu'elle leur appartient de droit naturel et divin, donc, inévitablement, sans dérogation et sans remplacement possibles."

(à suivre)

(1) Marc. X, 14: Sinite parvulos venire ad me.
(2) II Tim. IV, 2: Insta opportune, importune: argue, obsecra, increpa in omni patientia et doctrina.
(3) Confess., I, 1: Fecisti nos, Domine, ad Te, et inquietum est cor nostrum donec requiescat in Te.
(4) Prov. XXII, 6: Adolescens juxta viam suam etiam cum senuerit non recedet ab ea.
(5) Hom. 60, in c. XVIII Matth.: Quid majus quam animis moderari, quam adolescentulorum fingere mores?
(6) Marc. IX, 36: Quisquis unum ex huiusmodi pueris receperit in nomine meo, me recipit.
(7) Matth. XXVIII, 18-20: Data est mihi omnis potestas in coelo et in terra. Euntes ergo docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti: docentes eos servare omnia quaecumque mandavi vobis. Et ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem saeculi.
(8) Plus IX, Ep. Quum non sine, 14 jul. 1864: Columna et firmamentum veritatis, ut omnes suo Auctore fuit constituta, ut omnes homines divinam edoceat, fidem, eiusque depositum sibi traditum integrum inviolatumque custodiat, ac homines eorumque consortia et actiones ad morum honestatem vitaeque integritatem, iuxta revelatae doctrinae normam, dirigat et fingat.
(9) De Symbolo ad catech., XIII: Non habebit Deum patrem, qui Ecclesiam noluerit habere matrem.
(10) Ep. enc. Libertas, 20 jun. 1888: fide atque in institutione morum, divini magisterii Ecclesiam fecit Deus ipse participem, eamdemque divino ejus beneficio falli nesciam: quare magistra mortalium est maxima ac tutissima, in eaque inest non violabile jus ad magisterii libertatem.
(11) Ep. enc. Singulari quadam, 24 sept. 1912: Quidquid homo christianus agat, etiam in ordine rerum terrenarum, non ei licet bona negligere quae sunt supra naturam, immo oportet ad summum bonum, tanquam ad ultimum finem, ex christianae sapientiae praescriptis omnia dirigat; omnes autem actiones ejus, quatenus bonae aut malae sunt in genere morum, id est cum iure naturali et divino congruunt aut discrepant, judicio et jurisdictioni Ecclesiae subsunt.
(12) A. MANZONI, Osservazioni sulla Morale Cattolica, c. III.
(13) Codex Iuris Canonici, c. 1375.
(14) Commentar in Matth. c. XVIII: Quid mundo tam periculosum quam non recepisse Christum?
(15) Cod. I. C., cc. 1381, 1382.
(16) Ep. enc. Nobilissima Gallorum Gens, 8 febr. 1884: Male sana omnis futura est animorum cultura: insueti ad vereundiam Dei adolescentes nullam ferre potedunt honeste vivendi disciplinam, susque cupiditatibus nihil unquam negare ausi, facile ad miscendas civitates pertrahentur.
(17) Matth. XXVIII, 19: Docete omnes gentes.
(18) Discours aux élèves du collège de Mondragone, 14 mai 1929.
(19) Deut., XXXII: Dei perfecta sunt opera, et omnes viae eius judicia.

ROMAN DE LA "SURVIVANCE"

La Campagne canadienne

par ADÉLARD DUGRÉ, S.J.

Croquis et leçons

Quarantième mille

32 (Suite)

A cette gaieté primesautière et contagieuse elle joignait un esprit de décision, une promptitude dans l'exécution, que l'école publique des Etats-Unis n'avait pas manqué de développer. Courses dans les champs ou dans les bois, cueillettes de fruits sauvages, pique-niques, et puis, le soir venu, rondes tapageuses dans le parterre après souper, elle dirigeait partout.

Chaque soir, les cousins et les cousines arrivaient par bandes et formaient des réunions presque formidables. Aux jeux en plein air succédaient des concerts assourdissants, puis les jeux de salon où l'on enrôlait tout le monde, jusqu'aux grands-parents. François n'était pas le moins intéressé dans ces récréations qu'il avait bien connues autrefois, mais qu'il avait totalement oubliées depuis vingt ans. Les noms seuls de ces jeux, **la toilette à madame, jouer à cachette-pot, bâtir un pont d'amour**, suffisaient pour exciter son hilarité. Ses nièces ne manquaient pas de lui assigner un rôle et triomphaient de le prendre en défaut, pour lui faire donner des gages, qu'il devait ensuite retirer à grands frais. Le médecin s'exécutait allègrement, sous les moqueries de Baptiste, de ses frères et de ses neveux, tandis que sa mère riait aux larmes et que Gladys battait des mains.

Et ainsi les jours s'écoulaient avec une rapidité que tous auraient voulu ralentir, les jeux succédant au travail, s'y mêlant même assez souvent, les vieux se laissant gagner par la gaieté communicative de toute cette jeunesse. François retrouvait partout l'occasion de raviver ses impressions de jeune âge. Le passage d'un bateau, le cri d'un sifflet à vapeur, le chant d'un oiseau, les beautés du couchant, tous ces bruits épars et ces jeux de lumière qui animent la campagne, tout cela le reportait soudain à trente ans en arrière, le replaçait dans une situation où, enfant ou jeune homme, il avait subi quelque vive émotion ou fait quelque nouvelle expérience. A la vue de quelque voile sur le fleuve, il se rappelait les gracieuses goélettes qui jadis glissaient sur l'eau et qui maintenant ont presque disparu; il se rappelait les gros transatlantiques qu'il avait admirés autrefois, le **Vancouver**, le **Parisien**, qu'on considérait alors comme des monstres et qui furent bien dépassés depuis.

Midi et soir, au retour de l'ouvrage ou avant le départ, tandis que les hommes étaient retenus autour des granges, François s'attardait dans la cuisine, jasant sans cérémonie avec les femmes et les jeunes filles. C'étaient les bons moments que Marie préférait. "Je t'assure que je jouis," disait-elle à Louise. Le docteur s'en apercevait bien. Il tâchait de réparer par ces colloques prolongés les longues années de dure séparation qu'il avait imposées à ses parents. D'ailleurs, savait-il combien de temps durerait son séjour et ce que l'avenir lui réservait?

CHAPITRE X

Sur le chemin des écoliers

Durant les jours de détente et de liberté qui suivirent le départ de Fanny, François se proposait de faire quelques visites aux parents et aux amis qui le réclamaient de tout côté. Bien que M. Louis dût partir le vendredi pour retourner dans sa paroisse, il était maintenant décidé qu'on traverserait au sud le dimanche et qu'on irait souper à Sainte-Monique, chez Rosalie. La veille, le samedi matin, le médecin profita d'un voyage que Léon devait faire au marché des Trois-Rivières, pour se rendre à la ville, où il avait beaucoup d'amis.

Le départ se fit avant six heures, presque au soleil levant. Le jeune homme, ayant à vendre un plein camion de légumes frais, voulait prendre sur le marché une place avantageuse. La matinée douce et superbe eut vite achevé d'éveiller le médecin et de le mettre en belle humeur.

Enfant, il avait ainsi souvent accompagné sa mère dans ces promenades matinales au marché. On n'y allait pas en automobile, alors! Dès trois heures du matin on se préparait à partir. Frileux mais bien encapotés et les yeux ronds, les petits se faisaient toujours une fête d'aller en ville. Marie s'y rendait tous les samedis, pour vendre le beurre et les oeufs de la semaine. Elle y joignait quelquefois un agneau, des poulets à l'automne, des dindes au mois de décembre, du sucre d'érable au printemps. Ces ventes, pourtant bien peu rémunératrices, car les acheteurs étaient peu nombreux, constituaient un des principaux revenus de la famille. Aujourd'hui que le commerce du lait et l'industrie du beurre et du fromage avaient profondément modifié les habitudes des cultivateurs, le marché des villes avait, lui aussi, sensiblement changé d'aspect. François ne trouverait pas à celui des Trois-Rivières ce qu'il y avait vu enfant. Les paniers à beurre où les mottes bien moulées et fleuries étaient soigneusement rangées par étages, avaient presque disparu des tables de vente. Ce sont les primeurs des jardins qui, à cette saison, occupaient la place la plus considérable. Léon s'était déjà fait un nom dans la culture maraîchère et avait ses pratiques de choix: c'est donc lui qui, mieux au courant des prix et des goûts du public, se réservait désormais les ventes au marché.

L'auto s'avançait rapidement le long du fleuve quand, en arrivant au vieux moulin à vent, François remarque le bateau traversier qui venait de Sainte-Angèle et qui s'empressait vers le quai des Trois-Rivières. Il semblait déborder de voitures et de personnes, entassées sur les ponts, assiégeant déjà la passerelle.

"Tiens, dit François, les gens du Sû qui s'en viennent vendre leurs oeufs. Il faut que j'aille les voir accoster. Est-ce encore le **Glacial** qui fait la traversée?"

C'était une de ses curiosités d'enfant, quand il venait au marché, de courir au bord de l'eau, pour voir débarquer le flot des cultivateurs de la rive sud. Ce matin, la même curiosité le reprenait, jointe au charme de retrouver une chose ancienne et longtemps oubliée.

On entra dans la ville, par cette longue rue Notre-Dame qui n'est autre que le chemin du roi, bordée d'abord de petites maisons de bois où les commères, à cette heure matinale, ouvraient les fenêtres et balayaient devant leur porte. Curieuses et loquaces, elles dévisageaient les habitants qui passaient et se communiquaient des réflexions à travers la rue. Après le quartier Saint-Philippe, ce fut la ville neuve, aux rues larges et d'apparence américaine, où François cherchait à retrouver sur les enseignes des noms qu'il avait autrefois connus.

Au lieu d'entrer immédiatement dans la place du marché, Léon se rendit à la rue des Forges. Le médecin descendit de voiture, étira un instant ses jambes engourdies, puis se dirigea vers le fleuve. Déjà le traversier abordait et jetait ses amarres. Sur le quai, des charretiers criaient et gesticulaient, s'offrant aux cultivateurs pour transporter leurs marchandises. Les vendeurs, pressés d'aller prendre sur les tables de vente les places les plus favorables, semblaient vouloir descendre tous à la fois. Ils s'écrasaient sur le parapet, prêts à sauter par-dessus bord, dès qu'on aurait accosté. Les hommes de l'équipage, énervés et débordés, avaient peine à contenir ces impatients. Dès que la passerelle fut abattue, ce fut une ruée d'hommes et de femmes courant, se précipitant, ployant sous le fardeau de leurs paniers et de leurs boîtes.

(à suivre)

"La Campagne canadienne" est en vente à l'Imprimerie du Messager, 4260, rue de Bordeaux, Montréal, Québec. Prix: $0.75

Pour ceux qui savent

Des faits, des nouvelles, des idées

. . . et ceux qui ne savent pas

Carnet d'un Parisien

NOUVELLES DE FRANCE

Humour

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt la conférence de Mme Poirier. Voici une anecdote qui fait le tour de la presse; que j'offre à la spirituelle conférencière:

Un juge de paix ayant été appelé à célébrer un mariage, en l'absence du maire, s'adressait à la jeune mariée en ces termes consacrés: Mlle, acceptez-vous de prendre pour époux M. Jean, ici présent? La fiancée rougissante fait un signe affirmatif en murmurant: "Oui, monsieur. Le juge de paix entraîné par l'habitude se tourne vers le jeune homme: Qu'avez-vous, monsieur, à répondre pour votre défense! . . .

La Compagnie Générale Transatlantique

Le paquebot **Paris**, qui avait été endommagé par un incendie, vient d'être remis à neuf avec des améliorations très modernes. Dans toutes les cabines de première classe, un haut-parleur, relié au poste central de radio, renseignera les passagers sur les événements d'intérêt général.

Le plancher de la grande salle a été agencé de façon que l'on puisse dévoiler instantanément, sous le tapis qui le recouvre, une merveilleuse verrière formée de vitraux dont un jeu de lumière varie l'éclat et la couleur. Le **Paris** est un beau château que les passagers aimeront habiter durant la traversée de New-York en France.

Le paquebot **Winnipeg** vient d'être lancé et fera le service de Vancouver par le canal de Panama. L'inauguration de cette nouvelle ligne aura lieu au mois de mai à Vancouver et de nombreuses invitations ont été faites à des personnalités canadiennes. Cette fête marquera une étape importante dans le développement de la ligne française.

Décoration

La Soeur Josepha, supérieure générale des Soeurs de Ribeauvillié, vient d'être décorée de la Légion d'Honneur pour avoir depuis cinquante sept ans, "consacré toute une vie de dévouement et de travail à l'éducation de la jeunesse et au culte de la France". Le préfet du Haut-Rhin a remis la décoration au nom du Président de la République.

La Conférence navale de Londres

La réunion des représentants des cinq puissances continue sans que les nouvelles communiquées au public permettent de saisir très bien quels résultats pratiques vont être obtenus. Par déférence pour les Etats-Unis le buffet est "sec". Le concessionnaire du restaurant se plaint qu'il perd de l'argent parce que tous les délégués vont manger ailleurs Le parlement anglais a voté une somme additionnelle de $30,000.00 pour frais de réception Il paraît que c'est pour les voitures. Probablement que les "pourboires" sont compris.

Pour résumer ce qui s'est fait jusqu'à présent il faut comprendre que les principaux intéressés sont l'Angleterre et les Etats-Unis, désireux de mettre fin à une course aux armements, ruineuse pour les finances de l'Angleterre surtout.

Ces deux nations sont arrivées à une entente sur la parité, à condition que les autres nations désarment aussi. Voici par exemple le coefficient proposé par notre voisine: Etats-Unis 5, Angleterre 5, Japon 3,25, Italie 0,875 et France 0,875. C'est-à-dire que les forces réunies du Japon, de la France et de l'Italie donnent le coefficient 5.

La France n'objecterait point si on voulait adopter un pacte de sécurité pour la Méditerranée dans lequel serait comprise l'Espagne. La neutralité garantie du bassin méditerranéen assurerait en tous temps les communications de la France avec ses magnifiques colonies de l'Afrique. Une flotille de sous-marins suffirait à protéger les côtes de l'Atlantique et de la Manche. Mais l'Angleterre et les Etats-Unis sont contre les sous-marins, méthode de guerre inhumaine, disent-ils. Si quelqu'un veut faire une suggestion pour accommoder les vues opposées des délégués, je me charge de la faire parvenir . . .

Le changement de ministère

Pour les étrangers les changements de ministère sont une surprise qui demande explication.

La démocratie en France gouverne beaucoup plus que dans d'autres pays qui jouissent d'un régime analogue. L'opinion publique suit avec attention les événements. La multiplicité des journaux et des partis ne permet pas de cacher facilement les fautes ou les erreurs du gouvernement. Les Français aiment à discuter mais aussi ils aiment à être commandés et bien commandés. Si le vote pour la présidence avait été un plébiscite, en 1918, Clemenceau aurait été élu sans opposition. Il était l'homme à la poigne de fer, le père "la Victoire", qui avait gagné la confiance du peuple Lorsque Poincaré, aux heures sombres de la banqueroute, balaya les radicaux et rétablit le crédit de la France en stabilisant la monnaie, il devint l'homme de confiance. Si la maladie ne l'avait contraint à démissionner il serait encore, peut-être, au pouvoir. Briand, comme ministre des affaires étrangères, est de tous les gouvernements. Il a à son crédit le pacte de Locarno et le pacte Kellogg-Briand, et à la Société des Nations, à Genève, son éloquence, persuasive et quelque peu sentimentale, contribue beaucoup à la solution de bien des problèmes épineux. Comme premier ministre il n'a pas l'énergie combattive de Clemenceau ou de Poincaré. Il a été renversé à la suite de la conférence de la Haye pour son attitude trop conciliante en face de Snowden et du plan Young.

Le radicalisme avec son passé de parti anti-clérical n'est plus en faveur. Le socialisme effraie avec les menaces de bolchevisme qu'on lui impute à tort peut-être. Poincaré est donc l'homme qui rassemblerait le plus facilement une majorité stable. Il correspond à la mentalité du peuple, de la bourgeoisie et de la finance à l'heure actuelle. Si la santé le lui permet, il pourrait être l'homme de demain.

Rencontré

J'aperçois débarquant au Havre, du Rochambeau, le R. P. Beys et M. Chatain. J'essaie de les rejoindre. Les douaniers nous séparent et malgré mes signaux je ne puis attirer l'attention des voyageurs qui disparaissent sans que je puisse leur serrer la main. Ma pensée s'envole vers Edmonton.

Les Canadiens n'ont pas leur part dans le service civil

M. Gerald V. Pelton, avocat d'Edmonton et second vice-président des "Fils natifs du Canada", dit qu'en Alberta les employés du gouvernement provincial comptent un "British born" sur 82 et un "Canadian born" sur 366, une disproportion de quatre à un contre les Canadiens. Ces chiffres ne peuvent s'expliquer par l'inaptitude ou l'incompétence. Les Native Sons ne demandent pas la préférence pour les Canadiens nés au Canada mais la simple égalité.

OTTAWA.—M. Césaire Brousseau, dessinateur au ministère des Travaux publics a été nommé dessinateur en chef en remplacement de M. R. J. Robillard, mis à sa retraite.

Ouverture de la campagne pour les concours de français

Copie d'une lettre envoyée à tous les instituteurs et institutrices bilingues de l'Alberta, donnant les explications relatives au prochain concours de français.— Sujets d'examen.—Renseignements demandés.

AUX INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES BILINGUES DE L'ALBERTA.

L'organisation des concours de français a envoyé la lettre ci-dessous à tous les instituteurs et institutrices bilingues de notre province il y a quelques jours. Au cas où quelques-uns d'entre eux n'auraient pas reçu cette communication importante, nous la publions. Nos lecteurs nous sauront gré également de les instruire du travail qui se poursuit dans ce domaine.

Nous répétons aux instituteurs et institutrices que nous attendons réponse à cette lettre:

* * *

En juin prochain, notre Association donnera son deuxième **Concours Annuel** de Français, dans votre école. Le succès de ce concours demande une longue préparation; mais nous vous savons prêts à nous la faciliter et à nous aider, si possible, dans notre travail d'organisation. C'est pourquoi, nous demandons à chaque instituteur de bien vouloir nous faire parvenir:

1.—**UNE LISTE DES CONCURRENTS**— Cette liste devra renfermer les noms de tous les élèves de votre école, qui prendront part à notre prochain concours. Vous aurez soin d'y donner le nom, le prénom et l'âge de chaque concurrent ainsi que le grade dans lequel il doit concourir. Un élève ne peut concourir, cette année, dans la classe de 1929, s'il a déjà obtenu un diplôme. Nous désirons recevoir cette liste, avant le 1er mars.

2.—**UNE SERIE DE SUGGESTIONS.**—Nous voulons, autant que possible, formuler des questionnaires basés sur la force moyenne des concurrents dans toute la province. Pour ce faire, il nous est nécessaire de recevoir de chaque instituteur, des séries de questions qu'il formulera lui-même, selon le programme d'études en usage dans son école. Une série de questions devra donc nous être envoyée, pour chaque grade qui y est enseigné.

Catégories

Les concurrents de juin prochain se diviseront en deux catégories, à savoir:

Catégorie "A".—Pour les élèves des institutions où on enseigne un programme spécial de français.

Catégorie "B".—Pour les élèves des institutions où le programme officiel du ministère de l'Education est mis en force.

Sujets d'examen

Les sujets d'examen, dans les divers grades seront les suivants:

SECTION HORS-CONCOURS (pour les élèves de Belles-Lettres de nos collèges classiques).

100 p. **Composition**—Sujets d'Histoire du Canada, environ 80 lignes, 3 choix.

GRADE XII—GRADE XI.

60 p. **Composition**—Sujets d'Histoire du Canada ou d'actualité, environ 60 lignes, 3 choix.
20 p. **Dictée**—environ 25 lignes.
10 p. **Grammaire**—Questions basées sur la force des élèves, analyse logique, etc.
10 p. **Traduction**—Questions basées sur la force des élèves.

GRADE X—élèves de la catégorie "A"

50 p. **Composition**—Sujets d'Histoire du Canada ou d'actualité, environ 50 lignes, 3 choix.
25 p. **Dictée**—environ 25 lignes
15 p. **Grammaire**—Questions basées sur la force des élèves.
10 p. **Traduction**—Questions basées sur la force des élèves.

GRADE IX—élèves de la catégorie "A".

50 p. **Composition**—Sujets d'Histoire du Canada ou d'actualité, environ 40 lignes, 3 choix.
25 p. **Dictée**—environ 25 lignes.
15 p. **Grammaire**—Questions basées sur la force des élèves.
10 p. **Traduction**—Texte basé sur la force des élèves.

GRADE VIII

60 p. **Composition**—Sujets d'Histoire du Canada ou d'actualité, environ 40 lignes, 3 choix.
25 p. **Dictée**—environ 25 lignes.
15 p. **Grammaire**—Questions basées sur la force des élèves.

GRADE VII

60 p. **Composition**—Sujets d'Histoire du Canada ou d'actualité, environ 35 lignes, 3 choix.
25 p. **Dictée**—environ 25 lignes.
15 p. **Grammaire**—Questions basées sur la force des élèves.

GRADE VI

60 p. **Composition**—Sujets à la portée des concurrents.
25 p. **Dictée—environ 20 lignes.**
15 p. **Grammaire**—Questions basées sur la force des élèves.

GRADE V

50 p. **Composition**—Sujets à la portée des concurrents.
35 p. **Dictée**—environ 20 lignes.
15 p. **Grammaire**—Questions basées sur la force des élèves.

GRADE IV

50 p. **Composition**—Sujets à la portée des concurrents.
40 p. **Dictée**—environ 20 lignes.
10 p. **Grammaire**—Questions basées sur la force des élèves.

GRADE III

40 p. **Composition**—Sujets à la portée des concurrents.
50 p. **Dictée**—environ 15 lignes.
10 p. **Grammaire**—Questions basées sur la force des élèves.

GRADES I et II

Les élèves de ces grades devront passer un examen de: **LECTURE — DICTEE — et CONVERSATION** (50 p., 15 p., 35 p.) devant un représentant de la commission scolaire et l'instituteur. La moyenne des points conservée formera le résultat général du concurrent. Les résultats de tous les concurrents dans ces grades devront être certifiés par les deux examinateurs et nous être envoyés avec les copies des autres grades.

* * *

Espérant que vous daignerez nous transmettre les renseignements demandés, au plus tôt possible, nous demeurons.

Vos tout dévoués,

LE COMITE D'ORGANISATION,
par Rod. LAPLANTE,
Secrétaire-général.

Vous rappelez-vous?

L'année dernière

A la même date: du 28 février au 6 mars 1929

— 28 —

—**En Turquie**, protocole signé entre Mgr Rokossiani, archevêque de Constantinople, agissant au nom du S. Siège, et M. P. Alan, président du conseil administratif.

— 1 —

—**Un typhon et un raz de marée** ravagent la côte orientale de la péninsule d'Ana Kadsousa, au Japon.

—**A Winnipeg**, mort de sir James Aikins, ancien lieutenant-gouverneur du Manitoba.

—**A Montréal**, mort de l'artiste canadien E. J. Massicotte.

— 2 —

—**A Washington**, sept pays britanniques signent le traité de renonciation à la guerre.

—**Décret de la Sacrée Congrégation** pour l'Eglise orientale instituant à Jérusalem une délégation apostolique.

— 3 —

—**Au Vatican**, lecture du décret approuvant les miracles proposés pour la béatification de la Soeur Thérèse-Marguerite Redi du S. C. de Jésus, Carmélite du Monastère de Florence.

—**A Sofia**, célébration du 50e anniversaire de la libération de la Bulgarie.

—**Un mouvement révolutionnaire** éclate au Mexique.

—**A Tabora**, Afrique, sacre de S. G. Mgr Ed. Michaud, D.P.B., vic. ap., de Tabora, et év. titulaire de Zabieusis.

— 4 —

—**Herbert Hoover**, prend possession de ses fonctions de président des Etats-Unis.

—**A Genève**, réunion de la 54e session du Conseil de la Société des Nations.

—**Lettre du Pape** à l'épiscopat tchécoslovaque à l'occasion du millénaire de Saint Wenceslas.

—**Une explosion** à l'arsenal de Sofia, Bulgarie, fait 82 morts.

— 5 —

—**M. H. Hoover** annonce la formation de son gouvernement.

—**Grève des étudiants** de l'Université de Madrid.

— 6 —

—**Un éboulement** ensevelit tout un village à l'île de Madère: 32 victimes.

Ils attaqueront le problème du chômage

Une dépêche de Winnipeg, transmise aux journaux, annonce que les différents députés de l'Ouest, indépendamment de leur couleur politique, surveilleront la question du chômage au cours de la présente session à Ottawa. C'est là une question qui affecte les députés conservateurs de l'Ontario, les libéraux du Québec, les fermiers de l'Ouest et les représentants de la Colombie Anglaise.

La récente conférence des maires de l'Ouest, tenue à Winnipeg, a soulevé l'ire des dirigeants de notre partie du pays, au moins contre l'hon. Peter Heenan.

On ne sait encore si les députés qui aborderont le problème du chômage, vont aller jusqu'à proposer une assurance comme remède. On l'apprendra au cours de la présente session fédérale.

Une singulière maladie de peau. "Pendant deux ans notre famille fut affligée d'une désagréable démangeaison", écrit M. N. Schreifels de Duhamel, Alta. "Notre fille, qui allait à l'école, en fut la première atteinte et, si fortement, qu'elle n'avait de repos ni jour ni nuit. Ce mal nous gagna ensuite l'un après l'autre. Notre docteur de famille appela cela "Démangeaison des prairies" mais ses remèdes ne produisirent aucun effet. C'est seulement après quelques jours d'emploi du Novoro du Dr Pierre que nous trouvâmes du soulagement et fûmes débarrassés de cette plaie." Cette excellente médecine herbeuse débarrasse le système physique de ses impuretés tout en contrôlant l'action des intestins et en augmentant le flux urinaire. On ne trouve pas ce remède chez les pharmaciens car il est fourni directement par le Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago,

La session fédérale

MM. KING ET BENNETT AUX PRISES — AUTRES DISCOURS

Le premier ministre prend la parole suivi du chef de l'opposition. M. Gardiner parle.

Le gouvernement n'a pas encore arrêté la date des élections, mais le premier ministre dans son grand discours n'a pas nié qu'elles n'étaient pas éloignées.

Le débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône s'est engagé rondement. Après les deux parrains de l'adresse, deux nouveaux députés, MM. Vincent Dupuis de Laprairie-Napierville, Qué., et Gray de Lambton Ouest, Ont., MM. King et Bennett prirent la parole suivis de M. Gardiner, U.F.A., parlant au nom des progressistes. M. Bennett a parlé pendant une heure et quart et M. King pendant deux heures.

M. Gray

Le député de Lambton distribue comme il est d'usage, des compliments à celui-ci et à celui-là, puis il aborde plusieurs questions ministérielles.

Depuis huit ans, le commerce du Canada avec les Dominions a augmenté de $300,000,000. De nouveaux services de transport maritime ont été établis avec l'Australie et l'Amérique du Sud, en vue du commerce futur. Le Conseil privé a reconnu que les Canadiennes sont des "personnes" au sens légal du mot. Le gouvernement a pensé aux vétérans en proposant une nouvelle loi concernant les pensions.

M. Vincent Dupuis

Le nouveau député de Laprairie-Napierville fait l'éloge de son prédécesseur, M. Roch Lanctôt qui fut un homme probe dans toute la force du mot.

Il évoque la marche ascendante du Canada dans l'arène internationale. Il se réjouit du succès que son compatriote M. Lapointe a remporté à Londres, à la récente conférence de Londres.

Nos représentants ont signé la clause facultative du statut de la Cour permanente internationale. C'est un pas de plus vers l'autonomie.

Il est d'avis, que le dernier mot n'a pas été dit dans le différend entre le Canada et Terre-Neuve, au sujet du Labrador. "Je laisse à nos autorités en droit public le soin de s'occuper de cette question qui mérite d'être étudiée, non seulement pour le Labrador, mais pour tout autre différend qui pourrait surgir entre les Dominions, car plus tard, nous regretterions que le cas du Labrador fut appelé à servir de précédent".

M. Bennett

Après les compliments et félicitations d'usage, le chef d'opposition commence son discours. Le discours du trône parle de la prospérité de 1929 sans ajouter que cette prospérité n'existe plus. C'est peut-être la disparition de l'ancien ministre des finances qui a fait que le discours du trône est si peu chargé.

Puis il tombe sur le nouveau ministre des chemins de fer, M. Crerar. Ce dernier dit l'orateur, aurait besoin d'un dictionnaire pour obtenir la définition exacte du libéralisme. Sans dictionnaire, M. Crerar ne serait pas où il est. M. Bennett taquine ensuite le ministre de la justice qui il y a quelques années, a violemment attaqué l'actuel ministre des chemins de fer.

Le blé

L'une des principales causes de la baisse, c'est que les coopératives n'ont pas vendu de blé à la bourse cette année. Depuis cinq mois il a été possible, tous les jours, d'acheter du blé de la coopérative au prix du marché à Winnipeg, ou même à un prix inférieur. Il faut que le public sache cela.

Notre commerce

Notre commerce avec l'Empire a diminué mais par contre nos importations américaines ont augmenté considérablement. Un fait à souligner, c'est que plus de la moitié de nos exportations aux Etats-Unis sont constituées par le blé et les produits forestiers, soit donc des matières premières. L'an dernier le gouvernement repoussait la proposition de l'opposition de convoquer une conférence économique interprovinciale. Voici qu'un conférence de ce genre est justement convoquée à Londres. Le parlement canadien n'a pas le droit de s'y faire représenter sans aller au peuple."

M. Mackenzie King

"Le chef de l'opposition s'est donné de la peine pour préparer un bon discours contre le gouvernement, mais sans succès", dit le premier ministre en commençant. "Il est possible que nous ayons des élections à brève échéance". La gauche applaudit cette déclaration du premier ministre. Les membres du gouvernement ne se sont pas entendus sur la date des élections, mais il est probable qu'elles auront lieu selon les événements.

Le krach à la bourse

Ce qui a le plus affecté la fortune individuelle ce fut la crise de la bourse. Cependant cette descente des prix n'aura pas sur la vie économique, la conséquence que l'on veut bien lui attribuer en certains milieux. Au fait, il est fort possible que le malheur des derniers mois ait une conséquence heureuse. Le chef de l'opposition fait grand état de la diminution des recettes ferroviaires. Mais ainsi que le note M. Beatty, il faut tenir compte de l'immobilité de nos stocks de céréales."

La pension aux vétérans

Le premier ministre déclare qu'il est désireux de régler le plus tôt possible la question des pensions aux vétérans de la guerre.

La radio

D'ici quelque temps un bill sera présenté en chambre faisant suite aux recommandations de la Commission royale qui a fait enquête dans tout le Canada.

Pour amender la constitution

Quant aux amendements à la constitution, chaque fois que notre pays voudra l'amender, tout ce qu'il aura à faire sera de présenter une pétition dans les deux chambres de notre parlement et nous obtiendrons l'autorisation nécessaire. Ce droit nous est conféré par un Acte du parlement de Westminster."

Le premier ministre termine en faisant allusion à la nomination de Mme Wilson.

M. Robert Gardiner

M. Robert Gardiner, chef des Fermiers-Unis, dit qu'il n'est pas vrai que les cultivateurs des prairies exigent des prix exorbitants pour leurs produits.

Il met en garde les députés contre les idées du nouveau ministre Crerar, qui ne représente pas les idées des cultivateurs de l'Ouest.

M. Gardiner trouve que notre crédit rural ne fonctionne pas encore assez bien, que notre traité avec l'Australie nuit encore à l'agriculture, que nous n'aurons rien à gagner dans des mesures de représailles tarifaires contre les Etats-Unis.

M. Heaps, travailliste de Winnipeg, a prononcé un bref discours et M. Brady, conservateur, a demandé l'ajournement.

M. Henri Bourassa

Après le discours de M. Brady, celui de M. Evans et ceux de M. Smith et Barber la chambre a entendu le député de Labelle, M. Henri Bourassa, directeur du Devoir:

Nous donnons ci-dessous un très substantiel résumé du discours de M. Bourassa. Le député de Labelle était particulièrement en forme. En moins de quarante minutes, il a abordé plusieurs questions importantes, celle des ressources naturelles des provinces de l'Ouest, celle des élections à date fixe et celle de l'ouverture des sessions parlementaires à date fixe. Il a dit, en passant, un mot des pensions aux vétérans de la guerre. Plusieurs députés disaient après la séance que ce discours est l'un des meilleurs que M. Bourassa ait prononcés en Chambre. Toute la droite, y compris le premier ministre, ainsi que l'aile progressiste de gauche ont chaleureusement applaudi le discours de M. H. Bourassa.

"Et maintenant, poursuit M. Bourassa, à mon cher vieil ami (le chef de l'opposition), s'il m'est permis de l'appeler ainsi sans le compromettre trop, m'est-il permis de dire, ainsi qu'à toute la chambre, que j'ai rarement entendu un discours plus spirituel, un discours plus heureusement prononcé, que celui qu'il nous a adressé hier soir. Au point de vue purement intellectuel ce fut un régal. Je l'en remercie. Et puis-je m'autoriser de mes cheveux blancs pour lui donner ce conseil d'ami? qu'il se fie à ses propres idées, qu'il exprime sa propre opinion, aussi souvent que les exigences de son poste de chef le lui permettront . . . ce qui n'arrive pas souvent. L'orateur indépendant parle ensuite de la ressemblance que beaucoup de gens ont remarqué entre le chef de l'opposition et M. Winston Churchill.

M. Bourassa est d'accord avec M. Bennett pour déplorer le vide des discours du trône et il ajoute qu'il en est ainsi depuis quarante ans à sa connaissance. Il préconise cependant une amélioration vers des discours mieux remplis du programme législatif qui sera soumis aux députés.

La question des ressources naturelles

La première est la question des ressources naturelles qui ont été remises à l'Alberta et au Manitoba et qui doivent être remises à la Saskatchewan quand la Saskatchewan acceptera les conditions offertes par ce gouvernement, conditions qui seront semblables à celles qui ont été acceptées par le Manitoba et l'Alberta.

Le chef de l'opposition a rendu service à la Chambre en citant l'une des clauses de la constitution du Canada. Ça n'est peut-être pas là une mauvaise idée. Au cours de mes quarante années d'expérience parlementaire j'ai remarqué que plusieurs législateurs au Canada ignoraient la constitution du Canada à plusieurs points de vue, dans la lettre comme dans l'esprit de la constitution. Il est bon, parfois, de lire la lettre de la constitution mais il est encore mieux d'en respecter l'esprit, conseil que le chef de l'opposition pourrait donner à son ami le premier ministre de Saskatchewan à l'heure actuelle.

Mon honorable ami a donc lu un article d'un paragraphe de l'Acte de l'Alberta et il a indiqué très clairement que son attitude est la même que celle du premier ministre de Saskatchewan, et en d'autres termes que ces provinces doivent considérer, ainsi que nous devrions le faire, qu'elles sont entrées dans la Confédération non pas en 1905, à l'époque où elles furent créées par ce parlement, mais en 1863 ou en 1870, lorsque les territoires du Nord-Ouest furent achetés par le Canada en vertu d'une loi ou d'un arrêté ministériel du gouvernement britannique, sanctionnant un arrangement avec la compagnie de la Baie d'Hudson.

L'orateur parle ensuite du respect des engagements pris et cite les opinions des fondateurs du pacte politique qui nous régit.

A propos des pensions aux vieillards, M. Bourassa admet que le Canada a des obligations envers ceux, que de toutes façons, par la persuasion, par la menace, par la conscription nous avons envoyés à la guerre. M. Bourassa parle ensuite des élections à date fixe qu'il favorise. Il voudrait de plus que la date de la session soit connue longtemps à l'avance et ce pour le bénéfice des gens de l'Ouest.

LA SESSION PROVINCIALE

(Suite de la première page)

Le député de Grouard parle de l'inondation des terres de High Prairie

Faisant suite à la motion, dont nous avons dit un mot il y a deux semaines, le député de Grouard a parlé de l'urgence pour le gouvernement provincial de s'occuper de trouver un moyen, pour prévenir les inondations des terres arables de la région de High Prairie, lors de la crise des eaux au printemps.

M. Giroux apprit à la chambre, que plus de 150,000 acres étaient affectés par cette inondation périodique. Le coût de cette diversion projetée des eaux, coûterait selon un chiffre conservateur préparé par des experts, une somme de $200,000.

Le député de Grouard ne demandait pour le moment, qu'une étude du projet par des experts du gouvernement ou sous la conduite de ce dernier. Cette étude n'aurait coûté que $2,000.

Le ministre des Travaux Publics, dit qu'en effet cette situation était sérieuse, mais il ne voyait pas en quoi une autre étude des ingénieurs avancerait les choses. Il affirma que l'entreprise coûterait probablement une somme de $250,000 au moins.

Mettant le point final au débat, le député de Grouard nia que le problème soumis à la chambre n'avait qu'un caractère local. Avec le consentement unanime de la chambre, il retira sa motion, préférant la voir sur le bureau du ministre que défaite par la Législature.

Rappelé à l'ordre par l'orateur, il préfère se taire, au lieu de continuer à parler directement sur la motion.

R. H. Parkyn, député ouvrier de Calgary, n'a pas aimé que l'Orateur lui mentionne qu'il parlait à côté de sa motion. La motion avait pour but de réclamer du gouvernement fédéral la prise de possession de tous les problèmes inhérents à l'immigration. Sa motion lue, le député ouvrier de Calgary procéda à son exposé, mais bientôt l'Orateur l'accusa de se perdre à côté de la motion. Il rappela l'orateur à son sujet. M. Parkyn rétorqua en disant qu'il était dans le sujet puisqu'il parlait sur la distribution de la richesse, sur le peuplement des colonies, sur l'expansion de l'Empire, etc. etc. Cette réponse n'eut pas l'air de satisfaire l'Orateur de la chambre, qui insista pour que le député s'en tienne à son projet. Ce dernier refusa de le faire.

Le député ouvrier de Calgary avait commencé son discours en disant que tour à tour le gouvernement conservateur ou libéral, avait en mains l'immigration, sans jamais réussir à en faire un succès, tandis que dix agences d'immigration maintenaient le chaos dans ce domaine.

Depuis 1921, ajouta l'orateur, le gouvernement a dépensé $30,000,000 pour perdre 1,210,000 personnes. En 1921 le Canada avait une population de 8,750,000. Ajoutons-y 962,000 immigrants et 1,940,000 naissances, formant un total de 11,652,000 habitants. Déduisons 787,000 morts. Il devrait rester au Canada 10,865,000, tandis que la population de 1928 dans tout le Canada n'était que de 9,655,000 habitants. L'orateur conclut, que nous payons pour perdre de la population. Si cet argent avait été dépensé à conserver nos gens nous serions aujourd'hui en meilleure posture.

Jusque là l'orateur était dans l'ordre et touchait des questions intéressantes, mais il s'embarqua ensuite dans une galère dangereuse en abordant maints autres sujets.

Comme nous le disons plus haut, le député préféra s'asseoir que de se soumettre à la décision de l'Orateur.

Le député Shaw

Le chef libéral s'opposa à la mesure, sous prétexte que le vote favorable de la chambre sur cette question, semblerait une directive à une autorité qui est sensée connaître son affaire en la matière.

Le premier ministre

L'hon. Brownlee n'aime pas non plus l'idée de donner des directives à un corps responsable de la politique d'immigration. Le premier ministre se déclara tout simplement favorable à une plus intime coopération entre le fédéral et les provinces, à l'élaboration et à la pratique d'une politique d'immigration uniforme pour un certaine nombre d'années et non changeants d'année en année, comme c'est le cas actuellement.

M. C. L. Gibbs

Le député travailliste d'Edmonton, exprima le regret que le député ouvrier de Calgary, n'ait pas continué son argumentation, car il aurait, croit-il, justifié la raison d'être de ses remarques, apparemment hors-d'ordre.

La motion fut défaite par la chambre, seuls les ouvriers l'approuvant.

La Législature est ajournée en Saskatchewan

Une délégation, comprenant Anderson, se dirige vers Ottawa afin de négocier à nouveau la question des ressources naturelles.

Régina.—Le premier courant, la Législature a ajourné jusqu'au dix mars, afin de permettre au premier ministre Anderson et à quelques-uns de ses collègues, de se rendre à Ottawa de nouveau, afin de négocier la question du retour des ressources naturelles.

Le débat sur la deuxième lecture du bill Anderson, prohibant l'affiche des emblèmes religieux et le port de l'habit religieux, a duré plus longtemps que les autorités gouvernementales ne le prévoyaient. Ce bill a subi sa deuxième lecture de bonne heure samedi matin et fut approuvé par un vote de 26 contre 33.

Le parti fermier fera de la politique

A l'issue de la convention des Fermiers-Unis de la Saskatchewan, on décide que le parti agraire doit entrer en lice aux prochaines élections fédérales.

Saskatoon.—Le parti U.F.A. de la Saskatchewan vient de clore sa convention annuelle. On a décidé, lors de la dernière journée, de former une organisation distincte, qui fera de la politique lors des prochaines élections. On se dit assuré que les membres de ce nouveau parti joindront leurs efforts aux membres du groupe progressiste, qui jusqu'ici sont représentés en chambre.

Les lanceurs de ce mouvement déclarent qu'ils ont déjà 30,000 membres et que le recrutement se continue. Il est rumeur que le nouveau parti préconise le "Pool" obligatoire, bien que rien de défini ne soit pas encore connu.

S. E. le cardinal Merry del Val est décédé

Le secrétaire du Saint-Office a succombé à l'appendicite à l'âge de 65 ans.—Il fut délégué apostolique au Canada en 1897.

Cité Vaticane. — L'éminentissime cardinal Merry del Val, ancien secrétaire d'Etat papal, est mort vendredi dernier après une opération d'appendicite. Il était âgé de 65 ans.

Raphaël Merry del Val naquit à Londres. Son père était espagnol, sa mère, irlandaise. Le père du futur cardinal était, l'année de la naissance de ce dernier, secrétaire de l'ambassade d'Espagne. Raphaël Merry del Val fit ses études en Angleterre, puis à l'Académie des nobles ecclésiastiques de Rome. En 1896, il était nommé secrétaire de la Commission pour les ordinations anglicanes. C'est l'année suivante que, promu prélat de Sa Sainteté, il était chargé d'une mission au Canada en qualité de délégué apostolique.

Saint-Albert

Cette semaine auront lieu les Quarante Heures à Saint-Albert, commençant vendredi matin pour finir dimanche soir.

Le Saint-Sacrement sera exposé à partir de 8 h. vendredi, jusqu'à 8 h. du soir.

Chaque soir il y aura une instruction sur le Saint-Sacrement.

Dimanche matin, communion générale pour toute la paroisse.

Le R. P. Tétreau, O.M.I., du Juniorat Saint-Jean, prêchera à la grand'messe, dimanche et le soir il y aura procession en l'honneur du Saint-Sacrement, consécration au Sacré-Coeur et bénédiction.

Après l'office, il y aura une conférence illustrée sur les martyrs du Mexique. Nous avons obtenu 40 photographies d'exécutions de plusieurs des meneurs et officiers de la ligue de la Jeunesse Catholique Mexicaine qui donnent une idée de la sauvage cruauté des bourreaux et de l'édifiante et émouvante générosité de ces jeunes gens de 20 ans.

Dans le courant du carême il y aura une autre conférence illustrée sur la Russie et les "dessous" du régime soviet. Nous avons 70 photographies montrant dans leur réalité les conditions du peuple et des croyants.

Nous publierons la semaine prochaine, les noms des élèves qui ont obtenu au moins 70 pour cent des points, pour les examens de catéchisme.

Castor

Le 28 février avait lieu en l'église de Notre-Dame de Grâce de Castor, la célébration d'une messe en l'honneur du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Aurèle Marcil. Quatre ont assisté, Claire, Marie-Reine et Ange Marcil et leur mère, Mme Aurèle Marcil.

Saint-Edmond

Dimanche prochain, à Calder, il y aura partie de cartes donnée par les jeunes gens de la paroisse. Il y aura aussi de magnifiques prix et une saynète, préparée par MM. Albert Morin et Johnny Girouard.

LE CONCERT ORGANISE PAR NOS COMPATRIOTES DE CALGARY REMPORTE UN ECLATANT SUCCES

Mgr Kidd, le maire de la ville, l'échevin Miquelon et plusieurs personnes de marque assistent à ce concert.—Saynète par des acteurs d'Edmonton.—Le docteur et Mme Petitclerc au programme.—Mme Boissonneault, Mlle Bérengère Mercier, Mlle Annette Pepin se font entendre.

Calgary.—Vendredi, le 28 février, la grande salle des concerts, à l'hôtel Palliser du C.P.R., était envahie par un auditoire de cinq à six cents personnes, dont la plupart canadiennes-françaises, venu pour entendre notre chorale. Mgr Kidd et M. le curé Beauregard étaient accompagnés des RR. PP. Anderson, O'Brien, Grenier, Arsenault et Rouleau. Son Honneur le maire de Calgary, M. le juge et Mme MacDonald, M. l'échevin et Mme Miquelon étaient du nombre.

Cette vaste salle, à voûte très haute, richement décorée et entourée de magnifiques salons, donnait déjà à elle seule l'impression que nous allions assister à une soirée très solennelle. A huit heures et demie, nous vîmes monter, par l'allée centrale, le directeur, M. C. F. Cardinal, guidant ses artistes sur la scène. Chaque groupe, dames et messieurs, dans son costume uniforme et de la plus parfaite modestie, faisait très belle figure. A voir ce choeur, il fallait constater qu'une discipline intelligente et distinguée régnait la tenue, l'attention et la direction de tous ceux qui le composaient. Aussi dès le premier numéro du programme "O Canada" on sentait bien que l'exécution serait parfaite et gagnerait la sympathie de l'auditoire.

Bienvenue par le Dr Beauchemin

Après le chant de l'hymne national, le président de la Société Saint-Jean-Baptiste, M. le Dr Beauchemin, vint remercier l'assistance nombreuse de son encouragement, et rappela que la Société St-Jean-Baptiste était surtout une organisation patriotique. C'est à ce titre qu'elle avait retenu le concours de la chorale Sainte-Famille pour donner l'occasion à notre population de Calgary d'entendre nos vieux chants canadiens qu'elle a à coeur de conserver toujours vivants ou de restaurer même. Nous voulons être de vrais Canadiens pleins de l'amour le plus sincère pour la patrie, et c'est pour cela que notre Société Nationale s'efforce de rallier notre noble passé au présent, en gardant fidèlement à la génération actuelle l'idéal et le souvenir des ancêtres pour faire du Canada un beau et grand pays.

Le programme

Puis suivit l'exécution du programme tel que voici:

1. Saynète: Un grand malheur, M. le Dr et Mme J. L. Petitclerc.
2. Chant canadien: Barcarolle: le choeur.
3. Mariage des Roses: Mme E. Alteman.
4. Chant canadien: Au bois du Rossignolet et Mariez-moi: Mlle Bérengère Mercier.
5. Piano: Valse de Schopin: Mlle Norma Tourigny.
6. Chant canadien: A la claire fontaine: Mme Alice Clifton.
7. Chant canadien: La mère Michel: le choeur.
8. Chant canadien: Ah, si mon moine voulait danser: Mme E. Boissonneault.
9. Chant canadien: Pot pourri: le choeur.
10. Chant canadien: Là-bas sur ces montagnes: Mme Alice Clifton.
11. Violon: Liebesfreud (Fritz Kreisler), Ave Maria (Schubert), M. Jack Norton, accompagné au piano par Mme Dorothy Norton.
12. Chant canadien: Perrette est bien malade: Mme E. Boissonneault.
13. Extrait d'Opéra: La Bohême: le choeur.

Les artistes

Le franc succès qu'ont remporté nos artistes dans le programme ci-haut, explique l'intérêt qu'a manifesté le public de conserver leurs noms. Nous les citons avec fierté, au meilleur de notre connaissance. Le directeur de la chorale, passé maître dans l'art, était déjà connu, la liste se continue avec MM. Gédéon Pepin, comme pianiste de profession, Dr J.-L. Petitclerc, M. Lambert, Napoléon Pepin, U. Choinière, M. Desilets, Dr Beauchemin, G. Dupont, H. Boisselle, E. Choquette, J. E. Nadeau, A. Hébert, A. Brotherton, M. Léger, Mmes E. Boissonneault, G. Pepin, M. Lambert, J.-L. Petitclerc, E. Alteman, C. F. Cardinal, H. Boisselle, J. Briand, J. Gourdeau, P. Rostaing, A. Brotherton. Mlles Bérangère Mercier, Annette Pepin, Berthe Briand, Ida Briand, Yvonne Lessieur et Hélène Despins.

Mention spéciale

Malgré l'enthousiasme général manifesté à l'adresse de tous ceux qui ont pris part au programme ce soir-là, nous ne pouvons passer sous silence le beau talent et le mérite de Mme Boissonneault, Mlle Mercier et Mme Alteman. Elles possèdent vraiment, dans leur costume spécial, l'art de la "gaie science", nous voudrions pouvoir les entendre souvent, toujours, et nous souhaitons que leurs succès aident à développer d'autres interprètes de la vieille chanson canadienne, ce trésor national.

Remerciements

Il nous est encore agréable de témoigner notre reconnaissance à nos amis d'Edmonton qui ont répondu si généreusement à notre invitation. Qui a vu notre choeur de chant ce soir-là, peut se dire en toute vérité, que les Canadiens de l'Ouest ne le cèdent qu'un seul et même coeur.

Nous avons eu l'occasion d'entendre de même soir des vieux chants traduits en langue étrangère, il faut avouer que les étrangers à notre chanson, bons Canadiens désireux de conserver la vieille chanson, sont dans l'obligation, pour bien l'interpréter, de la faire dans notre langue, car la traduction lui enlève beaucoup, trop de sa couleur originale.

Disons-le encore une fois, le concert de vendredi dernier a été un magnifique succès. Et l'initiative de la Saint-Jean-Baptiste comme le talent des membres de la chorale Sainte-Famille méritent nos plus sincères félicitations. A quand le plaisir d'un concert du même genre?.

Témoin intime.

Bonnyville

Notre équipe de gouret est de nouveau allée à Saint-Paul prendre part au tournoi. Nos joueurs furent battus sans doute, mais non pas déclassés comme on aurait pu s'y attendre. Contraints de se conformer à des règlements auxquels ils n'avaient eu aucune pratique, ce leur fut un grand désavantage au commencement de la partie. Peu à peu ils se ressaisirent et livrèrent une vaillante lutte, et très loyale contre la solide équipe de St-Paul. Le résultat 5 à 2 en faveur de St-Paul n'indique pas très bien la comparaison de la force des deux équipes—il représente plutôt un peu plus qu'une "malchance" de notre gardien de but qui avait la "guigne" ce jour-là. En tout cas, les gars sont d'accord en disant que la partie fut très contestée et des plus intéressante, sur une glace en bonne condition —ils sont d'accord aussi en disant que la foule leur a témoigné beaucoup d'encouragements surtout lorsqu'il arrivait que l'arbitre ne pouvait réprimer certaines irrégularités.

Les citoyens de Lessard verront bientôt un joli pont en acier remplacer le pont en bois actuel sur la rivière Castor. Le matériel est arrivé ici et en partie transporté déjà sur les lieux.

M. et Mme Dr S. Sabourin font part à leurs amis de la naissance d'un fils à l'hôpital St-Louis. Bébé Roger est, dit-on, déjà vigoureux et se classe comme un des citoyens de Bonnyville les plus satisfait de son sort.

Pour cette semaine deux nouveaux mariages d'annoncés. M. Antonio Ouimet, de Bonnyville à Mlle Laurette Ouellette de St-Vincent. Puis M. Quevillon à Mlle Laurentia Chatel de Bonnyville. A part cela tout va bien à Bonnyville!

Nous souhaitons aux nouveaux époux beaucoup de bonheur.

—Corr.

Beaumont

Dimanche prochain, le 9 mars, nous aurons notre première soirée familiale. Elle sera organisée par notre nouveau conseiller, M. Parfait Chalifoux. On nous assure qu'il y aura de beaux et nombreux prix et un programme qui intéressera tout le monde. Rien n'est plus profitable pour entretenir et développer l'esprit paroissial que nos soirées familiales. C'est pour cela que tout bon chrétien doit les favoriser. Venez donc, tous, vous vous ferez du bien à vous-mêmes, aux autres, et à la paroisse.

Ces soirées vont se continuer tous les dimanches de carême afin de donner une récréation saine et en harmonie avec ce saint temps de pénitence.

M. Raoul Blanchard, avec sa dame, était en visite dimanche chez ses beaux-parents, M. Georges Bernard.

WASHINGTON.—M. Fred. T. Dubois, premier sénateur des Etats-Unis pour l'Idaho, après l'entrée de cet Etat, dans l'Union, est décédé à l'hôpital Georgetown, de Washington, à l'âge de 79 ans.

LONDRES. — Un nouveau parti a émergé de la croisade entreprise par lord Beaverbrook en faveur du libre-échange dans l'Empire Britannique, et du rejet de cette politique par les organisations conservatrice, libérale et travailliste.

Le magnat de journaux déclare qu'il n'entrevoit aucun espoir dans les "vieux partis" esclaves de la tradition et réfractaires aux idées nouvelles." Ce nouveau parti s'appellera "le parti de l'Empire Uni".

L'oeuvre de la presse catholique prime toutes les autres tentatives de propagation de la vraie doctrine et de l'éducation sociale des masses.
Mgr Guillibert.

Ce qui se passe en Alberta

Les difficultés ne sont pas faites pour abattre mais pour être abattues.
Abbé Thellier de Poncheville.

"Au Collège des Jésuites"

Le jeu de billes ("marbres") a fait une furtive apparition autour de la patinoire qui fond lamentablement. Mais la passion de ce jeu de printemps s'est refroidie subitement, et, dehors, les bruyantes parties de gouret ont repris.

Samedi, le 1er mars, l'équipe de la "Westmount High School" joue au Collège.

Nos visiteurs montrent dès le début leur valeur. Les nôtres ont fort à faire pour résister à l'attaque. Après 10 minutes, un lancé de l'aile gauche frappe notre gauleur; la rondelle rebondit à l'aile droite, qui, tout près des gaules, à travers la mêlée, la place dans notre filet. Nos joueurs quelque peu désarçonnés par le jeu des adversaires ne montent guère.

A la 2e période, nous voyons un jeu excellent, rapide des deux côtés. Les nôtres attaquent avec feu; montées continuelles de part et d'autre. Notre premier point: un lancé de Robert de l'aile droit. Lefebvre, substitut de notre défense, Deschênes, indisposé, veut faire lui aussi son point. Regardez-le courir à gauche, bondir par-dessus jambes et bâtons. Il contourne les avants, tire vers la gauche, lance devant la défense qui approche. La rondelle est logée. Ainsi finit la deuxième période: 2-1.

Un effort vigoureux de Beaudrault le place devant les défenses: une passe à Cyr qui fait le troisième point. C'était la fin: 3-1.

Malgré l'absence de Deschênes, nos joueurs ont figuré excellemment contre cette équipe, l'une des plus rapides que nous ayons rencontrées ici cet hiver.

Cette partie a mis nos joueurs en forme pour la rencontre de mardi soir, à l'Aréna, avec l'équipe de l'"Ukrainian Catholic Institute."

Morinville

SOIREE FAMILIALE

Braves gens de Morinville que votre première résolution du carême soit de venir en foule à nos soirées familiales, tous les dimanches du carême. Venez donc chercher avec une distraction l'occasion d'aider à nos oeuvres paroissiales.

Une salle comble est toujours belle! Et l'on est si heureux quand on se sent les coudes! Que la salle soit comble et qu'on se sente les coudes dimanche prochain! Il y aura partie de cartes et un beau programme. Quelque chose de tout à fait inédit pour la jeunesse. Qu'on se le dise.

NOUVEAU MORINVILLOIS

M. Georges Champagne, de Saint-Ignace du Lac de Maskinongé, neveu de M. Auguste Forget, nous est arrivé cette semaine avec sa famille, 5 enfants. Il vient prendre possession de la terre de M. Douglas Gauthier qu'il a achetée l'automne dernier. Cordiale bienvenue à ce nouveau citoyen.

SOIREE INTIME

Le 24 février dernier, un groupe considérable de parents et d'amis se rendait chez M. Charles Lajoie à l'occasion du cinquantième anniversaire de naissance de Mme Lajoie, née Pamélia Boissonnault. Cette soirée rappela d'agréables surprises aux anciens, et la jeunesse constata que les amusements d'autrefois valaient bien ceux d'aujourd'hui.

Les vieux pionniers de Morinville s'y étaient donné rendez-vous. M. Lajoie est habitant de Morinville depuis 37 ans.

On remarquait parmi les invités: M. Cléophas Turgeon, beau-frère de Mme Lajoie, M. Hormidas Boissonneault et sa dame, Mme Louis Boissonneault de Rivière qui Barre, belle-soeur de Mme Lajoie, M. et Mme Edmond L'Abbé, M. et Mme Louis Turgeon, M. et Mme Barthélémy Croisetière, M. et Mme Joseph Latour, Adalbert et Hormidas Boissonneault, M. Léopold et Mlle Antonia L'Abbé, M. Armand Turgeon, Mlle Ida et Elisabeth Turgeon, M. et Mme Romuald Roulcau, Mlle Emma Turgeon, M. Léonard De Tonnancour, Mlle Pauline Lajoie, Mlles Laurence et Eloise Maisonneuve, Alphonse Boissonnault.

Nous nous joignons à ce groupe de parents et d'amis pour offrir à Mme Charles Lajoie nos meilleurs voeux.

C'est avec peine que l'on a appris deux accidents qui auraient pu avoir des suites très graves. M. Révoca Tailleur et M. Charles Riopel, fils de M. Aristide Riopel. Ils étaient à scier du bois avec une scie ronde. M. Tailleur eut la main droite écorchée et M. Charles Riopel une partie du bras: Ils en seront quittes avec quelques cicatrices et avec l'expérience qu'une scie ronde coupe plus qu'un rouleau à pâte.

Un grain de bon sens—Dire et ne pas faire c'est ressembler à la cloche qui sonne l'office et qui n'y va jamais.

Saint-Paul

CARNAVAL

Il eut lieu. Ce fut un succès auquel nul s'attendait. Il y avait trois candidates sur les rangs. Ces trois jeunes filles firent oeuvre de géant rapportant la somme totale de $758.21. Mademoiselle Lucie Poitras fut couronnée reine, ayant à son crédit la somme de $315.20; Mlle Muriel Hopkins arriva deuxième avec $264.80; Mlle Georgette Montambeault arriva troisième avec $178.21.

La chambre de commerce atteint son objectif de $500.00; le club de gouret est satisfait. Tout le monde est satisfait. Nous tenons à féliciter les organisateurs de ce carnaval, les candidates, ceux qui ont aidé et contribué . . . Nous félicitons la chambre de commerce qui pourra maintenant envoyer un délégué à Ottawa. Les gens de Saint-Paul se sont montrés comme toujours très généreux, et nous tenons à les remercier.

Il y eut grandes cérémonies au couronnement de la reine au théâtre Capitol. Le résultat fut annoncé par M. Jean Langlois qui était à la tête de l'organisation. La couronne "reinale" fut déposée sur la tête de la reine enchantée par le maire de Saint-Paul, M. H. H. Hivon. Une jolie montre-bracelet en argent lui fut donnée en souvenir.

Le tirage du dix piastres en or rapporta le nom de M. Antonio Brassard. Il y eut amusements divers, et vers quatre heures mardi gras matin, il y avait encore foule à la salle . . .

Encore une fois, merci et félicitations aux candidates, à ceux qui ont aidé et contribué.

GOURET

Bonnyville est venu nous rendre visite dimanche le 2 mars. La visite ne fut pas fructueuse, ils n'ont pas réussi à nous enlever notre "excelsior" . . . mais le résultat de la partie fut changé . . . 5 à 1 . . .

La semaine fut toute prise par le carnaval . . . et les nouvelles ne sont pas toutes parvenues à l'oreille du correspondant . . . alors, il va tout simplement suivre le conseil donné par le correspondant de Girouxville.
—Corr.

Saint-Edouard

A la dernière soirée familiale, les prix de cartes furent gagnés par Mlle Bastarash, Mlle Marcoux, M. A. Dubrule, M. J. Paquin. Présence: Mme F. Labrie.

Le concours de violon eut le succès espéré. M. Roméo Labrie fut le vainqueur de six concurrents.

Sera-t-il chef ?

M. W. R. HOWSON

On mentionne M. W. R. Howson comme chef des libéraux, succédant au capitaine Shaw, démissionnaire. On sait que le choix du chef du parti libéral provincial, se fera à Calgary, au cours d'une convention dont la date est fixée au 27 mars.

M. James E. Reilly, mêlé de près aux activités des libéraux, déclare que le choix de M. Howson leur assurerait un chef sympathique et aux vues larges.

Saint-Joseph

FORT KENT

Il y a déjà quelque temps que nous n'avons pas paru dans les colonnes de la Survivance et le correspondant craint d'avoir des reproches. Alors voilà!

Avant tout il serait bon de dire que Saint-Joseph, bureau de poste, Fort Kent, est situé sur la nouvelle ligne du Canadien National, de Bonnyville à Saint-Walburg. C'est seulement à huit milles nord-est de Bonnyville. Puisque le village est naissant il nous faut plus de monde. Ceux qui nous désirons avoir sont des hommes d'affaires qui n'ont pas peur d'ouvrir quelques boutiques variées. Le village est le centre d'un district agricole et très fertile. Il va sans dire qu'il y a une grande perspective pour les hommes d'affaires. Vous qui désirez débuter en affaires, venez voir Saint-Joseph. Vous y resterez.

Il est regrettable que la famille de M. Cyr, nouvellement arrivée à St-Joseph, nous quitte ces jours-ci. Il dit cependant que Saint-Joseph est une bonne place et nous sommes certain qu'il reviendra. Nous désirons donc lui dire "au revoir" ainsi qu'à sa famille.

Nous désirons aussi offrir à la même famille nos sympathies dans l'affliction qui leur a été causée par la mort de leur fille Lucile qui est décédée il y a quelque temps à Edmonton. L'inhumation eut lieu à Legal.

Le doux temps a fixé nos chemins. Quoique nous avons eu un peu de neige et du froid nos chemins sont en parfaite condition.

Dans le prochain numéro nous publierons le résultat de la soirée paroissiale donnée sous les auspices des demoiselles de la paroisse. Nous regrettons à cause de la malle ne pouvoir donner aucun détail.

Les institutrices et instituteurs de la paroisse ont eu l'honneur d'avoir la visite de M. l'inspecteur. On dit que M. Gibault est très gentil et bien compétent comme inspecteur. Les instituteurs en sont bien satisfaits.

On dit qu'il s'ouvrira au printemps, dans notre village une école. Ceci n'est pas officiel mais nous espérons et avons raison de croire que la rumeur est fondée.

M. Willie Levasseur en coupant du bois, l'autre jour, échappa sa hache et se frappa le genou.
—Corr.

A ENCOURAGER

Nous publions cette semaine une annonce de la "Cosmopolitan Stores Co". Le lecteur trouvera là des occasions de se procurer une multitude de choses, à des prix fortement réduits Ce magasin est situé sur la rive sud, exactement au numéro 10301 Whyte.

En plus de VOUS aider, vous NOUS aidez énormément, si vous prenez soin de patronner NOS annonceurs. Quand vous achetez chez nos annonceurs, dites-leur que vous avez vu leur réclame dans la "Survivance."

Vimy

Le malheur des uns fait parfois le bonheur des autres. Si nos voisins de Picardville se réjouissent, et ils ont bien raison, de voir la sympathique famille de M. Lucien Rivet devenir une des leurs, pour nous nous en éprouvons de la peine. Cette peine cependant n'est pas aussi sensible que lorsque nous voyons une de nos familles aller s'établir loin d'un centre catholique et canadien. A M. Lucien Rivet donc souhaits de prospérité sur la demi-section où il va se fixer désormais.

M. Odila Aquin a vendu sa terre, à un assez bon prix, paraît-il, à un Anglais de Calgary.

Après la mascarade de la Saint-Valentin les danses alternent sur différents points de notre district. C'est céans le carême—prenant bien avant les jours gras. Le mercredi des Cendres ramènera sans doute l'équilibre. Pour ceux qui seraient tentés de trouver le carême un peu trop long nous leur conseillons de contracter une dette payable à Pâques.

Signalons plusieurs cas de fièvre scarlatine dans la paroisse. Il n'y a cependant pas lieu de s'alarmer, les autorités médicales ayant l'oeil ouvert sur nous.

M. le curé a pratiquement terminé la visite des familles. Il n'y en a plus que trois ou quatre à visiter, nous a-t-il dit.

Dimanche dernier après la messe, une assemblée des paroissiens était tenue au sujet de la construction d'un presbytère pour notre prêtre. A cette assemblée (la troisième du genre) il chacun tiendra à honneur de faire aussi généreuse que possible, suffira à rencontrer le montant nécessité Séance tenante, il a été souscrit plus de $800.00. A l'unanimité aussi M. Rosaire Fortier fut demandé pour remplir la place vacante dans le conseil de paroisse. Ce conseil des syndics étant au complet, l'assemblée, sur motion adoptée, remit aux marguillers, au nom de la paroisse, toute la question du presbytère à bâtir, pour en faire un succès. Nul doute que ces messieurs, répondant à la confiance qui leur a été témoignée, ne fassent pour le mieux. Notre localité pourra alors soutenir à son avantage la comparaison avec ce qui existe dans les paroisses ayant une population analogue à la nôtre.
—Corr.

Legal

La soirée de dimanche dernier a été un beau succès, bien que l'on redoutait, que les réunions de famille du dimanche gras, auraient empêché plusieurs de venir. Il y eut évidemment des réunions familiales çi et là, mais il y eut quand même beaucoup de monde à la salle paroissiale, plus de monde même que les soirées précédentes. C'est de bon augure pour nos veillées du carême. L'on joua au "smear" avec trente-trois tables. Le premier prix des dames fut gagné par Mlle Valmire Belley, le deuxième par Mme Wm Pempeit, et le troisième par Mme A. Chalifoux. Les prix des hommes furent gagnés, le premier, par Denis Mercier, le deuxième par Jos. Pelletier et le troisième par Wilfrid Casavant. Les prix de consolation échurent à Mme Amédée Casavant et à Edgar Caron. Après la distribution des prix, il y eut un intéressant programme de vues animées.

Dimanche prochain, c'est la soirée des hommes mariés. Il y aura des prix de valeur et Joseph Bougie se chargera de la roue de fortune. De plus, le programme comprendra une désopilante comédie en un acte. Qu'on se le dise!

Philippe Mercier et Aimé Caouette se sont chacun rendus acquéreurs d'un Chevrolet flambant neuf et nouveau modèle. Félicitations.

Emile Nault et son employé, F. Shields, se rendaient récemment à Edmonton dans l'auto-camion, lorsque la voiture fit soudainement une embardée de côté et roula dans le fossé. Une fois remis sur ses quatre roues, le camion continua son chemin. Les dégâts sont insignifiants et MM. Nault et Shields n'ont pas la plus petite égratignure. C'est prodigieux.

Mme Freddy Simon est à l'hôpital de la Miséricorde pour crise d'appendicite. L'opération a parfaitement bien réusi. Le jeune Germain Auger, 7 ans, fils de M. et Mme Ovide Auger est également au même hôpital pour la même maladie. Son état est satisfaisant.

Nous avons eu dimanche dernier une excellente partie de gouret entre Luscar et Legal. Luscar est une station de mine, 74 milles sud-ouest d'Edson et à 237 milles d'ici. Deux frères Belley, fils de M. et Mme Pierre Belley de cette paroisse, y travaillent comme ingénieurs depuis quelques années. Ce sont vraisemblablement eux qui ont décidé le club local à venir nous rendre visite. Toujours est-il que plusieurs fois, dernièrement, ils nous télégraphiaient pour que nous organisions une partie entre leur équipe et la nôtre. Ce qui fut fait. Nos visiteurs débarquèrent à Edmonton samedi dernier, et là, MM. H. Toupin, A. Chalifoux et G. Belley les attendaient pour les amener ici en automobile. Les gars de Luscar sont de fins joueurs de gouret, vifs sur la glace, expérimentés et rusés. De plus ils avaient amené avec eux un défenseur du but, jeune homme de 17 ans, d'une souplesse extraordinaire. Aussi la partie fut chaudement disputée. Il est vrai qu'il nous manquait deux de nos meilleurs joueurs. Quoiqu'il en soit, les trois périodes se terminèrent avec points égaux, deux contre deux. Un supplément de dix minutes fut accordé, mais le résultat resta le même, ajoutant un point de chaque côté: trois contre trois.

La partie fut remise au lendemain, lundi soir. La température s'était radoucie et la glace était "tirante", comme dit le vocabulaire du jeu de gouret. Les deux camps se mirent à jouer avec un entrain extraordinaire, résolus cette fois de gagner, l'un ou l'autre. Mais tout comme la veille, ils sortirent de la troisième période avec points égaux, trois contre trois. Il fallut de nouveau accorder un supplément de dix minutes, et finalement Legal compta un point, ce qui lui donna la victoire.

Ce fut sans contredit la plus belle de toutes les parties qui furent jouées sur notre patinoire cet hiver. Et nous espérons que, malgré la distance, Luscar nous rendra encore visite l'hiver prochain. Lundi soir un souper intime réunissait à l'hôtel Fortin les joueurs des deux clubs. Ce souper était gracieusement offert par les directeurs de l'Association et y prirent la parole le Dr J. H. Riopel, vice-président, les gérants et les capitaines de chaque équipe.

Baptêmes: Marie Julie Georgette, née de Joseph Bachand et Alice Létourneau. Parrain et marraine, M. et Mme William Boisvert, oncle et tante de l'enfant.

Marie Rose Adèle, née de Ernest Lamarche et Alice Martel. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Rousseau.
—Corr.

Activités du "Wheat Pool" de Bonnyville

L'assemblée annuelle des membres du "Wheat Pool" du district de Bonnyville a eu lieu samedi après-midi. Malgré le froid, l'assistance était nombreuse. En premier lieu, notons que l'organisation d'un local n'a eu lieu qu'au 1er mars 1929. Nous comptions trente membres du Pool au commencement; aujourd'hui, nous en comptons plus de 120. Quelques nouvelles recrues viennent augmenter notre nombre tous les jours. Grâce à l'initiative de nos membres, aidé de notre organisateur Louis Normandeau, nous avons pu obtenir l'érection d'un élévateur ...

A l'assemblée, il fut décidé unanimement de réélire les mêmes officiers pour 1930.

M. Louis Normandeau, présent à l'assemblée, fut invité à prendre la parole. Il félicite d'abord les gens de Bonnyville de leur initiative et déclare que c'est toujours encourageant pour lui de travailler lorsqu'il voit tant d'enthousiasme parmi les membres. Il exhorte les membres à continuer de se faire les propagateurs des principes coopératifs. "Vous les membres", dit-il, "vous êtes la base de notre organisation, et le succès de la dite organisation se mesurera d'après la somme de dévouement et de sacrifice que vous pourrez déployer."

L'orateur explique en détail les divers évènements survenus au cours des dernières semaines. Il sonne une note optimiste en prédisant que le "Pool" sortira victorieux de la lutte qu'on lui fait en ce moment. Il est positif que le meilleur système de vente est celui établi par les fermiers eux-mêmes. Pour prouver ses avancés, il trace un tableau comparant le nouveau système à l'ancien. Parlant de l'utilité d'un élévateur "Pool" dans un district, l'orateur souligne le fait que les fermiers, membres du "Pool" ou non, devraient en être fiers, car c'est le "home" du fermier. Il se doit d'y aller faire une visite de temps en temps.

On délibéra pendant deux heures. Il y eut discussion générale, chacun exprimant son opinion librement. Plusieurs questions furent posées, auxquelles M. Normandeau répondit à la grande satisfaction de tous.

Bref, au dire de quelqu'un, ce fut la plus belle réunion de son genre jamais tenue à Bonnyville. Tous sortirent de l'assemblée absolument convaincus que le Pool était entre bonnes mains. Il ne reste maintenant qu'une chose à faire: c'est de continuer à travailler de manière à faire du beau district de Bonnyville un "Pool" comptant 100% des cultivateurs.

A la fin de l'assemblée, on insista auprès de M. Normandeau pour qu'il demeure ici quelques jours afin d'être présent aux conférences agricoles qui auront lieu à Bonnyville le 4 et 5 mars. M. Normandeau se fera un plaisir et un devoir d'interpréter en français les différents orateurs qui prendront part au programme.

Paul SALLEY,
Secrétaire du "Local Wheat Pool",
Bonnyville, Alta.

Les atrocités de la persécution religieuse en Russie

Londres. — L'indignation publique qui se manifeste par tout le pays, au sujet des persécutions religieuses en Russie, a trouvé une voix à la Chambres des Communes. L'hon. Godfrey Locker-Lampson, sous-secrétaire des Affaires Etrangères dans le gouvernement conservateur, demande au secrétaire actuel des Affaires Etrangères s'il avait l'intention de prendre des mesures immédiates pour attirer l'attention de la Société des Nations, au titre de l'article 11 du Code, la question des conditions affectant la liberté religieuse en Russie.

L'hon. Arthur Henderson répondit que le gouvernement de Sa Majesté usera de tous les moyens en son pouvoir, de toute son influence pour obtenir la liberté religieuse.

"Je puis de plus déclarer à la Chambre que j'attends un rapport de notre représentant sur cette question," dit-il.

Le secrétaire des Affaires Etrangères répondit ensuite à plusieurs questions, posées à la suite de déclarations et de contre-déclarations, et promit de demander à son représentant à Moscou de faire un rapport sur la question religieuse en Russie.

On rapporte que des tortures affreuses ont été infligées à des évêques orthodoxes, transpercés par des pieux, trainés à la queue de chevaux, attachés à des roues de bateaux, etc.

Les autorités soviétiques firent enlever près de 3,000 livres d'or et d'argent de vêtements sacerdotaux de la cathédrale de Biisk, qui a été convertie en salle de réunion pour les employés du gouvernement. Les cloches, d'une pesanteur de 34 tonnes, ont été envoyées à l'usine pour être fondues. La destruction et la désaffectation des églises se poursuit par toute la Sibérie.

La session provinciale

Le téléphone dans le nord

M. L. A. Giroux, député de Grouard, n'a pas eu de chance en chambre la semaine dernière, avec sa motion réclamant la construction d'une ligne téléphonique, reliant le réseau de Peace River à Kinuso, High Prairie. La motion fut défaite.

* * *

La garantie de notre province

Nous avons déjà informé nos lecteurs qu'un bill serait présenté en chambre, autorisant la Législature à garantir une marge au "Pool" de notre province, advenant une baisse renouvelée dans les prix. Pour ce faire il faudrait que le prix descende en bas du dollar à Fort William.

Supposant qu'il y aurait baisse de dix cents, la Législature de l'Alberta ne serait pas appelée à fournir plus de $1,500,000 en garantie, a déclaré le premier ministre de la province lorsque le bill fut lu en première lecture. Le bill fut voté en deuxième lecture, mardi.

* * *

L'abolition de la police provinciale

Le chef conservateur Duggan, au cours du débat en fin de semaine, a préconisé dans une motion, la mise à pied des membres de la police provinciale, afin d'épargner à la province une somme de $250,000.

"La Saskatchewan a adopté cette mesure," déclara M. Duggan, et s'en trouve bien."

Nouvelles de partout

SAN FRANCISCO.—A la suite d'un banquet donné par l'Armée du Salut plus de 50 personnes souffrant apparemment d'empoisonnement durent être transportées d'urgence à l'hôpital.

—*—

PEKIN—La famine a fait deux millions de victimes au cours de l'année dans la vallée de la rivière Wei.

—*—

MOSCOU.—"La Société des athées" annonce que sur un total de 50,000 églises en Russie, 1,370 ont été fermées par le gouvernement en 1929.

—*—

OTTAWA.—La Légion canadienne demande que le 11 novembre, anniversaire de l'armistice, soit jour de congé national.

—*—

TORONTO.—Des inondations se produisent en plusieurs endroits de l'Ontario avec le dégel.

—x—

MEXICO—Un groupe de Mennonites ou Doukhobors va s'établir dans l'état de Tamaulipas.

—x—

CIE VATICANE.—S. S. Pie XI a reçu en audience un groupe de 20 Canadiens le 24 février.

—x—

SAINT-HYACINTHE.—La maison canadienne Casavant, facteurs d'orgues, est connue jusqu'à Jérusalem, d'où elle a reçu une commande d'orgues.

—x—

QUEBEC.—M. Jean Alloucherie, rédacteur de "L'Intransigeant", de Paris, est en visite au Canada.

—x—

QUEBEC.—Les ouvriers des syndicats catholiques ont présenté une bourse de $910 pour l'oeuvre des retraites fermées qui se donnent à la Maison de Jésus-Ouvrier.

—x—

TORONTO.—Le synode anglican de Toronto adresse à tous les membres du Parlement une lettre circulaire dans laquelle il les prie d'appuyer l'établissement d'une cour des divorces en Ontario, advenant la présentation d'un bill à cet effet au Parlement.

—x—

JASPER PARK. — Le Jasper Park Lodge qui ouvrira ses portes du 21 mai au 30 septembre pourra accommoder au cours de l'année nouvelle 650 hôtes, soit 100 de plus que l'an passé.

—x—

LA HAVANE. — L'explosion d'une bouilloire géante a causé la mort de 10 employés.

—x—

TORONTO.—La vente des boissons dans la province d'Ontario a rapporté en 1929 la somme de $56,487,514.81. Cette somme marque une augmentation de $8,534,396 sur celle de 1928.

—x—

FRIEDRICHAFEN, Allemagne — Le dirigeable allemand Comte Zeppelin est actuellement préparé pour ses croisières du printemps et de l'été, qui comprennent des envolées en Amérique du Sud et au Spitzberg.

—x—

OTTAWA.—On calcule que la construction dans la ville et le district s'élèvera cette année à $35,000,000, y compris $122,500,000 pour le développement hydraulique de la Cie MacLaren sur la Lièvre.

Informations

NATIONALISATION DU RADIO

Le point de vue des radiodiffuseurs

TORONTO. — L'Association canadienne des radiodiffuseurs, en est arrivée à conclusion que les suggestions contenues dans le rapport présenté par la Commission royale du radio ne résolvent pas tous les problèmes posés par ce dernier au Canada.

L'assemblée autorisa ses directeurs à proposer un programme combinant ce qu'il y a de mieux dans ce rapport avec les avantages offerts par l'exploitation privée sous un contrôle efficace du gouvernement.

La lettre des évêques de la province de Québec sur le divorce

La lettre pastorale publiée par S. E. le cardinal Rouleau, les archevêques et évêques de notre province sur le divorce, n'est pas seulement un exposé lumineux de la doctrine de l'Eglise en pareille matière, elle est un grand geste venant à son heure. L'épiscopat de notre province attire l'attention des fidèles sur des menaces d'usurpation de la loi morale chrétienne et les éclaire.

Depuis quelques années, le nombre des divorces a augmenté dans tout le pays et cette augmentation est un indice de la disparition dans certains milieux de principes de morale sans lesquels la société ne saurait poursuivre ses hautes destinées, sans lesquels elle sera entrainée à la déchristianisation.

Nouvelles de l'Alberta

La Chambre de Commerce de St-Paul vient d'élire ses officiers pour la nouvelle année. M. A. T. Brosseau fut réélu président. M. F. McMahon fut élu vice-président et M. R. J. Thibodeau, secrétaire, avec un exécutif de seize officiers. La Chambre de Commerce de Saint-Paul possède maintenant une charte fédérale et est très active.

Mardi dernier, la loge locale des Orangistes de l'Alberta, a tenu une réunion de son chapitre en notre ville. On a voté des résolutions recommandant, que nul autre chant que le "Dieu sauve le Roi" soit reconnu comme hymne national des Canadiens. Le "Rule Britannia" et l'"O Canada" sont recommandés à titre de chants patriotiques. Une autre résolution a aussi condamné l'adoption d'un autre

Emportant plus de 1000 livres de courrier et d'express, un aéroplane Fokker est parti d'Edmonton lundi à midi et quinze minutes, inaugurant de façon officielle la route aérienne Edmonton-Régina.

McLaren de son côté inaugurait le service Régina-Edmonton. Il devait arriver à 2 h. 15 p.m., mais à cause d'un fort vent contraire, il fut quarante-cinq minutes en retard. Ce nouveau service de courrier aérien prend la malle à Saskatoon et North Battleford.

Le premier ministre Brownlee, le maire Douglas, M. F. X. Léger du service des postes, étaient au nombre des personnes qui souhaitèrent une bienvenue officielle aux aviateurs et un bon voyage aux partants.

Le service postal entre Edmonton et Winnipeg se fera à l'avenir en vingt-quatre heures.

Sports

Les "Superiors" et les "Blairmore" aux prises

La première partie pour le championnat amateur de l'Alberta est jouée. Les "Superiors" ont enregistré un point et les "Blairmore" un autre. C'est donc une partie nulle que la population de Blairmore a vue.

La deuxième et dernière partie, s'est jouée hier soir, à Edmonton. Nous ignorons le résultat au moment où ces lignes sont écrites.

Pour le cultivateur, la seule agriculture payante est celle qui a pour base l'industrie laitière.

POUR NOS FERMIERS

Les gens qui ne sortent pas, ne se rencontrent point, n'échangent pas d'idées, ne trouvent plus de beauté nulle part et retournent à grands pas vers l'état primitif.

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—	
No. 1 Nord	.88
No. 2 Nord	.85
No. 3 Nord	.80
No. 4 Nord	.76
No. 5 Nord	.70
No. 6 Nord	.56
Fourrage	.56
Avoine—	
No. 2 C. W.	.45
No. 3 C. W.	.37
Orge—	
No. 2 C. W.	.34
No. 3 C. W.	.29
Seigle—	
No. 2 C. W.	.44
No. 3 C. W.	.41

Prix à Vancouver

Blé—	
No. 1 Nord	1.09⅛
No. 2 Nord	1.08⅞
No. 3 Nord	1.03⅞
No. 4 Nord	.99¾
No. 5 Nord	.92¾
No. 6 Nord	.82¾
Fourrage	.80¾

Prix à Winnipeg

Blé—	
No. 1 Nord	1.10⅛
No. 2 Nord	1.07⅛
No. 3 Nord	1.02⅞
No. 4 Nord	.98¾
No. 5 Nord	.91⅞
No. 6 Nord	.71⅛
Fourrage	.59⅜
Avoine—	
No. 2 C. W.	.58¾
No. 3 C. W.	.49⅝
Fourrage	.48
Orge—	
No. 3 C. W.	.50
No. 4 C. W.	.45
Fourrage	.41⅝
Seigle—	
No. 1 C. W.	.66⅞

Prix à Edmonton

Bétail—	
Taures de choix	9.00 à 9.50
" qualité moyenne	8.00 à 8.50
" communs	6.50 à 7.50
Veau de choix	12.00 à 13.00
" bonne qualité	8.50 à 9.00
" commune	6.00 à 8.00
Bouvillons (steers) de choix	9.50 à 10.00
Bouvillons qualité moyenne	8.50 à 9.00
" commune	7.00 à 8.25
Boeuf de choix	7.00 à 7.50
" ordinaire	6.00 à 6.50
" commun	5.00 à 5.75
Mouton de choix	9.50 à 10.00
" de l'année	7.50 à 8.50
Agneau de boucherie	5.00 à 7.00
Porc de choix	12.50

(Ces prix ont été préparés le mardi soir)

LAIT	2.70
Crème—	
Spéciale	.38
No. 1	.36
No. 2	.33
Oeufs—	
Extra	.42
Frais	.40
2e qualité	.25
Communs	.20

Ces prix nous sont fournis par la Woodland Dairy Co.

Un trésor

Le "Country Guide" de février continue à entretenir ses lecteurs des bienfaits du trêfle d'odeur.

En cette année de sécheresse, dit-il, le foin naturel n'a rien donné. Bon nombre de cultivateurs seraient dans une terrible impasse sans le trêfle d'odeur. Les cultivateurs d'une certaine partie du Manitoba, qui doivent faire un voyage de trente milles et payer trois piastres la charge pour la paille, sont en mesure de dire combien cette constatation du journal de Winnipeg est cruellement vraie.

Le "Country Guide" suppose que la terrible expérience de cette année va décider quelques cultivateurs à mettre en trêfle une partie de leur terre, et il les met en garde contre certaines manières de procéder qui amèneraient un échec. Ces défauts peuvent se ramener aux points suivants:

(a) Mal semer la graine de trêfle;

(b) La semer sur une terre empestée de mauvaises herbes;

(c) Couper le trêfle trop ras à l'automne, ce qui l'expose à la destruction en hiver.

Pour éviter ces dangers, il est préférable de mêler la graine de trêfle à une semence de grain. La semer avec du blé ou de l'orge, car l'avoine étouffe parfois les jeunes pousses de trêfle. Semer sur une pièce bien nettoyée. A l'automne, couper assez haut pour que le chaume retienne la neige.

Le trêfle d'odeur, continue le "Country Guide", est au nombre des plantes les plus précieuses, soit qu'on le considère comme nourriture pour le bétail, comme fertilisant ou comme ameublissant pour les sols trop durs. Il est aussi utile pour combattre les mauvaises herbes.

Quand les mauvaises herbes paraissent à travers le trêfle il faut le couper dès qu'il a commencé à fleurir—le couper à la machine à lier à 10 ou 12 pouces du sol—le mettre en quintaux et le laisser sur place jusqu'à ce qu'il soit bien sec et prêt à être mis en meules. Quand la folle avoine et les chardons jaunes auront repoussé et seront en fleurs, se hâter de donner un coup de charrue. Cette simple opération sera plus profitable qu'un labour d'été avec toutes ses opérations pénibles et coûteuses.

CULTIVATEUR.
(La Liberté).

LA PREPARATION DU GRAIN DE SEMENCE

(Notes des fermes expérimentales)

Avant de commencer à nettoyer le grain qui doit être employé comme semence, il faut avoir soin de nettoyer le crible parfaitement pour en enlever toutes les graines. La plupart des appareils à nettoyer font un bon travail lorsqu'ils sont bien conduits, et si l'on a soin, au battage, de choisir le grain le meilleur et le plus propre, on n'aura pas besoin de le cribler aussi souvent, et ce criblage donnera de meilleurs résultats.

Le grain conservé pour la semence doit être déposé dans un coffre propre et qui reste sec. Un excès d'humidité provoque le chauffage, qui peut détériorer la faculté germinative.

Le blé, l'avoine et l'orge doivent être traités contre le charbon. On se sert pour ce traitement de formaline ou de poussière de charbonate de cuivre. La formaline peut être employée pour tous les grains, tandis que le carbonate de cuivre ne peut être employé que pour le blé, l'avoine sans bale ou l'orge. Quant au charbon nu du blé, le traitement à l'eau chaude est le seul que l'on peut employer. Il est bon de se servir de carbonate de cuivre autant que possible, car ce traitement peut être appliqué à tout moment avant les semailles et il n'affecte pas la faculté germinative. Le grain qui est traité à la formaline doit être semé aussitôt que possible après le traitement, car le grain qui reste pendant quelque temps en tas après avoir été arrosé de formaline, germe souvent mal.

F. V. HUTTON,
Station expérimentale fédérale,
Rosthern, Sask.

L'élevage des poussins hâtifs

(Notes des fermes expérimentales)

Il est généralement admis que les poulettes écloses de bonne heure sont celles qui rapportent le plus d'oeufs, surtout pendant l'hiver, lorsque les prix des oeufs sont les plus élevés. Pour l'élevage des poussins hâtifs, il est nécessaire de pourvoir des quartiers confortables et chauffés artificiellement.

A la station expérimentale fédérale de Kapuskasing, Ontario, on a pris note de la quantité de charbon nécessaire pour faire fonctionner le poêle-poussinière ordinaire Buckeye No 18. Chaque poêle était dans une cabane de dix pieds par douze. C'est là un espace suffisant pour 500 poussins environ, jusqu'à l'âge de quatre semaines, et la chaleur est également suffisante. Lorsqu'ils sont arrivés à cet âge, ils exigent plus de place. Dans la pratique, cependant, il n'est pas toujours possible de faire éclore 500 poussins en une fois, car il faudrait pour cela un nombreux troupeau de poules et beaucoup d'incubateurs. En fait, on obtient généralement de meilleurs résultats en tenant le nombre de poussins un peu au-dessous de la capacité de l'éleveuse.

Au cours d'une période de trois ans on a constaté qu'il faut une moyenne de 13.5 livres de charbon par jour pour faire fonctionner chaque poêle-poussinière pendant le mois d'avril, une moyenne de 9.8 pendant le mois de mai, et de 9.3 en juin. Si l'on compte ce charbon à une cent par livre, ce qui est plus élevé que ce qu'il coûterait en réalité dans la plupart des localités, il est à noter que le coût du charbon nécessaire pour faire fonctionner l'un de ces poêles est un très petit détail, même lorsque le nombre de poussins élevés est bien inférieur à la capacité de la poussinière. Par exemple, si l'on élevait 300 poussins pendant le mois d'avril, le coût total de charbon serait de $4.05 soit une moyenne de $1.35 par cent poussins.

Une race seulement

Chaque race a son mérite. Chacune a ses défauts. Toutes sont bonnes, mais la meilleure est celle qui convient aux conditions particulières imposées à l'homme d'une région ou d'une localité donnée. Le choix d'une race dépend du climat, du sol, de la topographie des terres, du marché, du goût personnel et nombre d'autres facteurs. C'est une erreur que de choisir une race selon des préférences vagues et indéfinies, parce que les races ont des différences marquées et qu'elles s'adaptent différemment. Il faut auparavant s'enquérir des aptitudes spéciales, du mode d'alimentation, du rendement en lait et en gras et nombre d'autres particularités de chaque race.

Après avoir choisi une race, c'est encore une erreur sérieuse que de l'abandonner pour une autre. En exploitant une race, on en découvre des défauts. Le mieux est d'y remédier par un élevage soigneux. Le fait de changer de race signifie tout simplement une nouvelle combinaison de qualités et de défauts, car il n'y a pas de race parfaite. On peut donc clairement conclure qu'un homme doit toujours continuer d'employer des reproducteurs de même race.

Le Journal d'Agriculture.

La colonisation est active

Le Canadien National a placé plus de 6,000 familles sur des terres en cinq ans.

Montréal.—Durant les cinq dernières années finissant au mois de décembre 1929, le bureau des terres du Canadien National, directement ou indirectement a placé 6,370 familles sur des fermes. Sur ce nombre 2,948 familles ont été placées directement par le service du chemin de fer.

Le capital apporté au pays par ces familles est estimé au moins à $4,000,000.

Durant la même période, deux millions d'acres de terrain ont été ouverts à la culture sur le parcours du chemin de fer dans l'Ouest.

Avalanches et inondations dans les Rocheuses

Vancouver.—La rapide fonte des neiges dans les montagnes a produit en plusieurs endroits des avalanches et des inondations qui rendent la circulation régulière des trains difficile, depuis lundi dernier, sur les deux lignes du Pacifique et Canadien National.

Nouvelles lignes de chemin de fer

Le Canadien National va dépenser $9,000,000 en construction de nouveaux embranchements dans l'Ouest.

Winnipeg.—Le vice-président des lignes de l'Ouest du Canadien National, M. A. E. Warren, annonce que le programme de construction pour la présente année 1930, dans l'Ouest, comporte une dépense de neuf millions, sans compter l'achèvement du chemin de fer de la Baie d'Hudson et différents travaux d'amélioration.

Le travail à entreprendre comprend 281 milles de terrassement et l'achèvement de la ligne de Bonnyville à Ste-Walburg, avec construction d'un pont de 1,300 pieds sur la rivière Castor, à 110 pieds de hauteur.

LA COURSE A L'OR

Rugby, Alaska.—On vient de découvrir une mine d'or très riche à un endroit sur la rivière Yukon, appelé Poorman (Le Pauvre Homme).

Par une température de 40 sous zéro, les mineurs de tous côtés se précipitent vers cet Eldorado.

Peut-être, après tout, trouveront-ils que le nom de "pauvre homme" est ce qui convient le mieux à la place, comme c'est d'ordinaire ce qui arrive aux chercheurs d'or.

Les Acides dans l'Estomac sont la cause de l'indigestion

Les autorités médicales assurent que près des neuf-dixièmes des cas de troubles d'estomac, tels que indigestion, acidité, brûlement, gaz ballonnement, nausée, etc., sont dus à la présence, dans l'estomac, d'un excès d'acide hydrochlorique. La délicate membrane interne de l'estomac est irritée, la digestion est ralentie et les aliments surissent, ce qui détermine ces symptômes désagréables que connaissent si bien tous ceux qui souffrent de l'estomac.

Les adjuvants digestifs ne sont d'aucune utilité dans ces cas; ils peuvent même être très nuisibles. Essayez d'abandonner tous ces adjuvants digestifs pour vous procurer, chez n'importe quel pharmacien, un peu de Magnésie Bisuratée; prenez-en, immédiatement après votre repas, une cuillerée à thé en poudre ou quatre pastilles. Ceci adoucira l'estomac, supprimera la formation de l'acide en excès, empêchant ainsi l'aigreur, les gaz et les "points". La Magnésie Bisuratée (en poudre ou en pastille—jamais liquide ou lactée) est inoffensive pour l'estomac, peu coûteuse à utiliser, et est la préparation de la Magnésie la plus efficace pour soulager l'estomac. Elle est employée par des milliers de gens qui ont le plaisir de pouvoir manger sans avoir à craindre d'indigestion.

LES PIEDS-NOIRS

(Suite du texte intitulé: Les Charrettes de la Rivière-Rouge)

II

"Ces sauvages vivent au milieu des prairies, dans les environs de la ligne qui sépare le territoire britannique d'avec celui des Etats-Unis, aux pieds des Montagnes Rocheuses.

"Ils ont des tentes de forme conique, faites de cuir passé, qui les garantissent assez bien des injures du temps.

"Leurs vêtements sont aussi de cuir passé, et les couvrent décemment. Les hommes portent une espèce de tunique, qui leur descend jusqu'aux genoux, ornée de poil de porc-épic teint de couleurs diverses, et garnie au bas d'une frange faite avec les cheveux de leurs ennemis tués à la guerre. Par-dessous ils ont une sorte de pantalons ou plutôt de mitasses, et souvent ils portent par-dessus leur tunique une écharpe faite de peau de vache avec le poil.—Les femmes sont aussi couvertes avec décence, en peau passée et ornée comme celle des hommes en rassade et en porc-épic.

"Ces sauvages enfin sont fort propres, et très bienveillants envers les blancs; mais ils sont la terreur de leurs ennemis à peau rouge, par leur nombre, leurs qualités belliqueuses, et surtout par leur rapacité.

"Ils n'ont qu'une idée fort imparfaite de la divinité. Ayant vu un jour présenter un verre de vin à l'un de ces sauvages, je ne fus pas peu surpris de le voir élever son verre et ses yeux en haut; puis, trempant son doigt dans le liquide, en offrir une goutte au ciel, une autre à la terre, et avaler le reste en disant: "Merci, le Maitre de la vie, d'avoir mis de si bonne eau sur la terre".

"A la mort de leurs parents, ils pleurent longtemps, se rasent les cheveux, se font des incisions sur le corps et se barbouillent de noir.

"Ils ont encore une coutume cruelle et incroyable, qui est de se couper un ou deux doigts de la main, à la première jointure, avec les dents. De tous ceux que j'ai vus, il n'y en avait pas un seul qui ne fût mutilé de la sorte. J'ignore encore le motif de cette barbare simplicité". (Extrait de la relation de M. Thibault à Mgr de Québec, 1843).

III

M. John Rowand

On n'a pas de données bien certaines sur les premières années de cet important personnage.

Il serait né en Irlande, à Dublin, vers 1787 et serait venu au Canada vers 1801 ou 1802. Il aurait fait sa seconde Communion dans l'église Notre-Dame, à Montréal, le 3 juin 1802, à l'âge de 15 ans.

Ce qui est certain, c'est qu'en 1804 il se trouvait établi, en qualité de "commis", au Fort des Prairies, ou Edmonton. En 1812—il aurait eu alors 34 ans—il y devint "traiteur en chef" second grade dans la corporation. En 1825, il reçut le titre si recherché de "facteur en chef"; puis, pendant longtemps, il eut la direction des immenses districts de la Saskatchewan et de l'Athabaska.

Il mourut d'un accès de colère, au printemps de 1854, alors qu'il se rendait à la réunion annuelle des principaux "bourgeois", qui avait lieu au Fort Norway, à l'extrémité nord du lac Winnipeg. Il devait avoir alors 67 ans; mais ses traits rudes et quelque peu grossiers le faisaient paraitre plus vieux.

Tel est le **Curriculum vitae** de M. Rowand, d'après une note du R. P. Morice (L'Eglise dans l'Ouest canadien, t. I, p. 257). Pour faire connaitre le caractère de cet homme, nous citerons le texte même du savant auteur, (p. 256 à 258).

"Rowand était le type du traiteur de fourrures, un empereur en miniature, qui possédait à un degré exagéré l'impétuosité du Celte, catholique de coeur et par sa naissance, mais dans sa conduite privée guère plus chrétien que la plupart des traiteurs du temps. Ce qui l'intéressait surtout, c'étaient les privilèges commerciaux de sa corporation, sur lesquels il veillait avec un soin jaloux, et, bien que de taille plutôt exigue, il savait se faire respecter des blancs et craindre des sauvages.

"Mettant à profit les tendances superstitieuses de ces derniers, il lui arrivait de leur en imposer par l'exhibition de merveilles, comme la soudaine effervescence des sels Seidlitz et les résultats incompréhensibles pour l'esprit indiens d'autres mélanges.

"Quant aux blancs, ils savaient tous qu'il n'était pas homme à se laisser intimider. Assez souvent même ils avaient à souffrir les effets de sa mauvaise humeur.

"Il assistait un jour à un grand diner, où la plupart des convives étaient connus pour leurs sentiments anti-catholiques. Comme on allait boire une santé, l'un d'eux fut assez mal avisé pour entonner un chant dont les paroles étaient insultantes pour le Pape. C'était plus que Rowand ne pouvait supporter:

—Je suis catholique, s'écria-t-il hors de lui-même, et je ne souffrirai pas qu'on insulte en ma présence le chef de ma Religion.

Et, en un clin d'oeil, son verre avait volé à la tête du maladroit insulteur; ce qui porta l'un des hôtes à remarquer que si Rowand ne **s'agenouillait** pas souvent dans une église, il n'en savait pas moins se **lever** pour son Eglise.

(Ainsi) "Rowand a laissé la réputation d'un homme qui brillait plus par son indomptable énergie que par sa mansuétude chrétienne".

Le Père De Smet, S.J., qui passa plusieurs semaines chez lui pendant l'hiver de 1845, le juge différemment. Pour lui, c'était un homme qui "joignait à toutes les aimables qualités d'un parfait gentilhomme, celles d'un ami sincère et d'un hôte généreux. Sa bonté et sa tendresse paternelle en font le type d'un vrai patriarche au sein de sa charmante et nombreuse famille", ajoutait le missionnaire, qui allait jusqu'à dire: "Il est estimé et vénéré par toutes les tribus des environs, et, bien qu'avancé en âge, il est encore d'une activité extraordinaire".

"Ici, reprend le P. Morice, De Smet a surtout en vue le père de famille. A tout prendre, nous croyons l'appréciation suivante de son caractère par l'explorateur Th. Simpson un portrait beaucoup plus fidèle: "Rowand est un homme généreux, au coeur chaud, brave comme un lion, et vif comme la poudre . . . et c'est le plus adroit traiteur indien que nous ayons".

Son meilleur titre de gloire est d'avoir rendu service aux missionnaires et d'avoir contribué à **l'extension du règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ.**

(à suivre)

RESSOURCES NATURELLES

La Colombie Anglaise obtient le contrôle des terres de la Rivière la Paix.—Trois provinces satisfaites.—Et la Saskatchewan?

Après l'Alberta et le Manitoba, la Colombie Anglaise vient de s'entendre avec le gouvernement fédéral au sujet des ressources naturelles.

Le premier ministre Tolmie a annoncé vendredi de la semaine dernière à la chambre de la Colombie, qu'il avait signé un pacte avec le gouvernement fédéral qui remet à la province un bloc de terrain de 12,500,000 acres dans la région de la Rivière la Paix et sur le parcours du chemin de fer. C'est un territoire d'environ 5,600 milles carrés qui avait été réservé par le Dominion en compensation de la construction du C.P.R. Quant au reste des ressources naturelles, la Colombie les avait obtenues à son entrée dans la Confédération.

Les trois provinces: l'Alberta, le Manitoba et la Colombie sont très satisfaites des négociations et se réjouissent d'avoir enfin le contrôle de leurs ressources.

Quant à la Saskatchewan, elle en est toujours au même point: gros Jean comme devant.

Le fameux Anderson, qui est occupé en ce moment-ci avec son équipe de K.K. et des crétins à décrocher les crucifix et à chasser les religieuses des écoles, a tellement gâché les affaires dans son voyage à Ottawa, qu'il est revenu bredouille et avec la réputation qu'il mérite.

Ça coûte cher à la Saskatchewan d'avoir porté au pouvoir cette bande de polissons.

Notre gibier aquatique

Le Service des Parcs nationaux du Canada, ministère de l'Intérieur et le United States Biological Survey coopèrent à l'exécution d'un recensement mensuel du gibier aquatique au Canada et aux Etats-Unis. Ces recensements sont motivés par le désir d'obtenir des données concernant le nombre, la répartition et les migrations des canards et des oies sauvages ainsi que des cygnes et des foulques qui fréquentent les deux pays, afin de faciliter l'application de la Loi concernant les Oiseaux migrateurs.

Importance de l'industrie laitière

L'industrie laitière est une des plus anciennes et des plus importantes du Canada. Elle doit son développement moderne à la création de fabriques pour la production commerciale du fromage et du beurre, à l'invention de l'écrémeuse centrifuge, et à l'amélioration des entrepôts frigorifiques.

Production de coke au Canada

Le coke canadien provient surtout de la calcination de la houille bitumineuse; on en obtient aussi une petite quantité par la distillation du pétrole. A l'heure actuelle, presque toutes les provinces du Dominion produisent du coke par le traitement de la houille ou du pétrole.

Les Anciens du Collège des Jésuites

On trouvera ailleurs un compte-rendu détaillé de la séance des Anciens La tâche nous incombe, obligation bien douce, d'étendre nos remerciements chaleureux aux nombreux collaborateurs, qui avec une bonne grâce sans pareille, ont contribué de leur temps, de leur talent, de leurs conseils, au bon succès de notre séance.

L'orchestre des Anciens, récemment constitué fait sa première apparition en public, aussi son premier succès, ce soir-là. Il contribue deux morceaux du programme: au piano, M. Pomerleau; M. Saint-Germain, au saxophone; M. Tougas, violoniste, M. Bérubé, aux tambours.

Au 1er entr'acte, chant exécuté par Mlle Bérengère Mercier, accompagnée par Mlle Gertrude Baril.

M. Jacques Sylvestre que M. Paul Taillefer accompagne au piano, apparait au 3ème entr'acte.

Les personnages du "Chapeau de Paille" sont trop nombreux pour que nous puissions leur donner ici les éloges mérités. Avec la même bonne grâce qu'ils ont constamment montrée ils nous excuseront et ne nous sauront pas mauvais gré de ne faire plus que les nommer:

Fadinard, rentier, Jacques Jenvrin; Nonancourt, pépiniériste, Armand Lépine; Vézinet, sourd, Gaston Duteau; Bobin, neveu de Nonancourt, René Leblanc; Emile Tavernier, caporal, Jacques Sylvestre; Comte de Beauperthuis, père d'Anaïs, Gérard St-Germain; Tardiveau, teneur de livres, Gérard Richard; Achille de Rosalba, Eugène Côté; Félix, domestique de Fadinard, Robert Lalonde; Baronne de Champigny, Mme J.-L. Petitclerc; Hélène, fille de Nonancourt, Mlle Gabrielle Mercier; Anaïs, fille de Beauperthuis, Mlle Germaine Lambert; Clara, modiste, Mlle Gilberte McNeil; Virginie, bonne chez Beauperthuis, Mlle Imelda McNeil; Femme de chambre de la baronne, Mlle Marguerite Mercier; Caporal des gardes, Gérard Baril; Un domestique de la baronne, Robert Lalonde; Invités de la baronne, Mlles Madeleine Jenvrin, Albertine Lessard, Gertrude McNeil, MM. Paul Poirier, Georges Riopel, Adrien Voyer; Gens de la noce, Mlle Sara Desrochers, M. Roland Patenaude; Gardes, Jean Côté, Paul Côté, Romuald Lafleur.

Nous nous garderons bien d'oublier MM. Arial, frères, peintres décorateurs. Ils ont prêté avec obligeance leur talent . . . et leur pinceau pour composer les décors. M. Frank Whitton, qui a gracieusement fourni les riches bouquets de la fête; la "Campbell's Furniture" qui avec une égale amabilité a mis ses meubles à notre disposition; enfin les nombreux annonceurs du programme.

Ces derniers, nous le croyons, n'auront qu'à se louer d'avoir contribué pécuniairement au bon succès de la soirée. Sans prétention, nous pouvons affirmer, que l'Association des Anciens a réalisé un succès plus qu'ordinaire. Il n'est que de considérer les difficultés inhérentes à l'entreprise, pour le comprendre: difficultés pécuniaires d'abord, cela va de soi; difficultés pour les acteurs pour se réunir, la journée finie, difficultés pour dresser en quelques jours sur un théâtre étranger le plan des scènes et des décors . . .

Mais les organisateurs et collaborateurs se sont fait une joie de payer d'eux-mêmes, tant ils augurent de cette séance pour l'Association. En effet, il ne peut pas avoir été inutile de nous être ainsi réunis dans cette atmosphère joyeuse, intime d'une soirée canadienne. Que les Anciens en gardent le souvenir! qu'ils viennent nombreux le raviver à la réunion générale d'avril au collège.

J.-d'A. R., S.J.

Coin des BONNES AMIES

Mlles Annette Pepin et Bérengère Mercier sont de retour de Calgary, où elles ont pris part au concert de chants canadiens.

La secrétaire.

Les Jeunes Canadiens

Un exemple

Les Anciens du Collège ont préparé une pièce. Vous n'ignorez pas le travail énorme qu'elle demande: étude longue, répétitions nombreuses, préparation des scènes, vente de billets et tous les détails attachés à une telle affaire.

Pendant cinq semaines ils y ont consacré la plupart de leurs veillées. Ils vinrent de partout et de loin pour travailler au succès de l'entreprise.

Pourquoi, nous, Jeunes Canadiens, ne pourrions-nous pas suivre cet exemple? Oui, pourquoi, puisque la presque totalité de nos membres appartiennent à l'Association plus haut mentionnée.

Souhaitons donc que leur repos bien mérité après ces durs travaux ne soit pas au détriment du club, et souhaitons aussi qu'un peu de cette ardeur dont ils sont animés demeure encore quand il s'agira de nous.

—Le secrétaire.

Les Dames de St-Joachim

Vendredi soir, le 7 mars, il y aura réunion des Dames de Saint-Joachim, immédiatement après l'office du soir. Ce sera l'assemblée mensuelle.

La secrétaire.

Ecole Grandin

Résultats des examens de février

Succès—

8e grade: Edouard Carle, 84 pour cent; Louise Tougas 82 pour cent.

7e grade: Aline Plante, 69;

6e grade: Liliane Côté, 85;

5e grade: Marcel Lambert, 92; Gabrielle Poissant, 88; Françoise Thibault, 82;

4e grade: Jacques Côté, 88; Georgette Morin, 80.

3e grade: Laurier Poissant, 91; Lucien Lambert, 91; Yvette Pepin, 83; Pierre Gariépy, 81; Arthur Boileau, 80.

2e grade: Ernest Bastide, 91; Rolande Morin, 90.

1er grade, Rolland Joncas, 84.

Cours préparatoire: Jacqueline St-Germain, 82 pour cent.

Instruction religieuse

Ont conservé le maximum des points sur l'instruction religieuse.

Arthur Beauchamp, Thérèse Plante, Louise Tougas, Camille Morin, Michel Boileau, Thérèse Sabourin, Laurence Sabourin, Yvonne Desrosiers, Françoise Thibault, Thérèse Noël, Claire Chatain, Gracia Larose, Gabrielle Poissant, Marcel Lambert, Jacques Côté, Georgette Morin, Yvette Pepin, Laurier Poissant, Lucien Lambert, Pierre Gariépy, Arthur Boileau, Jean Baril, Gérard Tougas, René Boileau, Rolande Morin, Paul Turgeon, Marivonne Roy.

Falher

Une école d'agriculture a été ouverte au public pour l'étude de la mécanique, sous la direction de M. Lewis et deux de ses compatriotes, représentant la "International Harvester Co. of Canada dont M. Henri Verstreate est le gérant local. Pendant trois jours une foule assez nombreuse a suivi ces cours très instructifs qui se sont terminés par une représentation agricole de vues animées au théâtre Gay. Ces cours porteront leurs fruits s'il faut en juger par le nombre de tracteurs qui stationnent le long de nos trottoirs. Il faudrait cependant agir prudemment dans l'achat de ces machines dispendieuses en prévision d'un manque de récolte.

Visiteurs

L'abbé J. A. Normandeau en visite à Falher et au presbytère M. U. Béchard; tous deux de Girouxville.

La région de Saint-Paul

Le district de SAINT-PAUL est situé à une centaine de milles au nord-est d'Edmonton, la capitale de la province de l'Alberta. C'est une immense région très fertile où beaucoup déjà ont fait fortune et où tous peuvent rêver à la richesse. Les nombreux élévateurs dans ce district sont un témoignage de la fertilité du sol. Tout le district souhaite une cordiale bienvenue à ceux qui désirent améliorer leurs conditions.

The SAINT PAUL District is situated at about one hundred miles N.E. of Edmonton, the Capital of the Province of Alberta. It is a large fertile area where many people have already amassed wealth and where all can hope to become rich. The numerous Elevators scattered all over the District indicate the fertility of the soil. The District extends a warm welcome to all those desirous of improving their situation.

Cold Lake — COLD LAKE — St. Lina — Bordenave — Therien — Mallaig — Bonnyville — St. Joseph — Glendon — Elife — St. Vincent — Ashmont — Abilene — Flat Lake — Cork — Owlseye — St. Paul — St. Edouard — Lafond — Armistice — Elk Point — Brosseau — Lindbergh — Heinsburg — Duvernay — Mooswa — S. Walburg — Edmonton — N. Battleford — Canadian National — Saskatchewan River

Le sol produit du blé, de l'orge, de l'avoine; il y a 35 élévateurs dans le district. La culture mixte se fait avec grand succès. Il y a du bois de chauffage, du bois de construction, et de l'eau excellente. Le chemin de fer national du Canada traverse le district de l'est à l'ouest, et se rend dans le nord; ce qui donne un marché facile pour tous les produits du district. Les chambres de commerce des villages sur cette carte vous donneront tous les renseignements que vous pourrez désirer.

The soil produces wheat, barley oat, etc.; there are 35 elevators in the District. Mixed farming is obtaining best of results. There is fuel and timber wood and excellent water. The Canadian National Railway crosses the District East to West and goes North: thus supplying an easy market for all products of the District. The Chambers of Commerce of the villages shown on the map will give you all necessary informations.

BUREAU DE COLONISATION DU DISTRICT DE SAINT-PAUL, ALBERTA
COLONIZATION BOARD OF THE DISTRICT OF SAINT PAUL, ALBERTA

Nous avons publié, il y a deux semaines, un cliché faisant connaître la région de la Rivière la Paix. Nous mettons aujourd'hui sous les yeux de nos lecteurs, un cliché que M. Jean Langlois, du bureau de colonisation de Saint-Paul, vient de faire imprimer au dos de 30,000 enveloppes, qui serviront à la propagande en faveur du district.

Nos félicitations à nos amis de Saint-Paul pour leur bon travail. Puisse le succès couronner leurs efforts!

M. Frith, dentiste passe quelques jours dans l'exercice de sa profession.

Nous sommes heureux d'apprendre que Mme Sylvio Villeneuve prend beaucoup de mieux dans la grave maladie qu'l'a fait transporter à l'hôpital d'Edmonton. Nos voeux sincères pour son parfait rétablissement.

Mme J. Olivier, avocat, est allé à Edmonton faire suivre un traitement à sa fillette.

Nos félicitations à M. et Mme Jos Bourgeois qui ont eu le plaisir de faire baptiser leur quatorzième enfant, (tous vivants), sous les prénoms de Joseph Henri Cyrille Eugène. Parrain et marraine: M. et Mme Henri Verstreate. Porteuse: Mme P. Doucette.

A l'honneur aussi, M. et Mme Alex. Huchet dont le onzième enfant est né ces jours derniers. Avec de tels descendances pouvons-nous craindre la disparition de notre survivance nationale. Nos organisations marchent de pair avec l'accroissement de nos familles. L'Association canadienne-française a eu son assemblée générale le 23 courant; tout le monde comprend l'importance de soutenir cette oeuvre si belle pour sauvegarder notre langue. On présage de nombrex membres actifs, dans un avenir très rapproché; pressez-vous de payer votre contribution parce que nous devons avoir à coeur que notre cercle figure honorablement dans le soutien de l'Exécutif.

La partie de cartes organisée par les Dames de l'Autel a eu lieu le 23 courant. La nombreuse assistance et l'entrain joyeux qui régnait dans la salle démontrent qu'on aime ces amusements familiers. Notre orchestre sous l'habile direction de M. O. Phalempin a tenu l'assistance attentive et recueillie sous le charme de la symphonie.

M. Phalempin et tous les autres membres de l'orchestre ont droit à nos félicitations et remerciements. Nous donnons aussi ces honneurs à Mme W. Trépanier qui a bien voulu nous jouer un morceau de piano de son répertoire et aussi nous chanter la "Berceuse de Jocelyn", à Mme N. Dussault, toutes deux accompagnées au piano par Mme F. Rentiers et à Mme Conrad Côté, accompagnée par Mme Trépanier.

Les prix ont été gagnés comme suit: premier prix des dames: Un magnifique collier en perles avec pendant d'oreilles: Mme Beaucamp; 2e prix: une boîte, mouchoir fantaisie: Mme N. Dussault. Prix de consolation, Mme O. Phalempin; 1er prix des hommes: Une paire de serviettes M. H. Ethier; 2e prix: Une paire de mitaines: M. J. Hertie. Prix de consolation: F. Plourde. Le prix d'entrée, un magnifique plateau, a été gagné par Mme O. Phalempin.

Le tirage de la rafle a été comme suit: Une belle bassinette complète avec poupée-bébé, a été gagnée par M. Desruisseaux qui l'a remise à l'église pour une vente à l'enchère. Elle fut vendue à M. A. Anctil qui la mit de nouveau en vente. Avec des gens aussi généreux une église prospère vite. Les deux couvertures d'automobiles ont été gagnées par M. V. Gamache.

Cette soirée a rapporté un profit net de $72.30.

Nous sommes peinés d'apprendre que M. J. R. Lamontagne a été obligé de se faire conduire à l'hôpital d'Edmonton pour suivre un traitement pour les rhumatismes sciatiques dont il souffre depuis longtemps.

Aussi à M. Pierre Arcand est assez gravement malade à notre hôpital du district.

Nous leur souhaitons un prompt rétablissement. —Corr.

Athabasca

A la dernière séance du cercle de l'A.C.F.A. d'Athabasca il fut décidé à l'unanimité de faire une campagne de recrutement afin d'enrôler un grand nombre de membres sous peu.

Les travaux que le R. P. Desmarais, O.M.I., fait faire à l'église St-Bruno près Colinton, sont presque terminés. Ces travaux consistent en une annexe qui servira de sacristie; mais pour le moment sera employé comme chambre où se retirera le R. P. Desmarais durant son séjour à St-Bruno.

—Corr.

Lafond

Samedi le 15 février avait lieu l'assemblée annuelle des contribuables de la municipalité Champlain.

Après que le secrétaire, M. R. Romillard eut lu le rapport annuel de l'auditeur et donné toutes les explications à la satisfaction de tous, M. Joseph Lapointe, officier rapporteur dit quelques phrases en anglais, concernant les élections: à la demande du correspondant de la "Survivance", M. l'officier rapporteur répéta ces quelques phrases en français.

Il y avait aussi nominations pour la division 4 et la division 2. La nomination pour la division 4 fut M. G. Reckinger qui est au service de sa municipalité depuis nombre d'années et comme c'est un conseiller de premier ordre, qui remplit sa charge à la satisfaction de tous, il n'a pas eu d'adversaire, et fut élu par "acclamation". Nos meilleurs félicitations à M. Reckinger.

Pour la division 2 il y eut trois nominations: M. Adrien Desaulniers, Canadien; M. Hrushka, et un troisième de la même nationalité que ce dernier s'est effacé de ma mémoire. L'élection aura lieu samedi le 22 courant.

Dans un moment libre de l'assemblée, M. W. Parkinson prit la parole et intéressa l'auditoire sur les grandes routes et le téléphone rural. M. Léonard Lafond demandait que l'on traduise en français le discours de M. W. Parkinson. Sur la demande de l'officier rapporteur, M. Reckinger répéta en bon français tout ce que M. W. J. Parkinson avait dit précédemment.

Dimanche dernier à la grand'messe, M. le curé recommandait aux prières des fidèles l'âme de Mme Delphine Malo, veuve de feu M. Pierre Malo, décédée à Saint-Vincent, à l'âge de 53 ans. La défunte était la belle-soeur de Mme Richmond et Emile Malo, de notre paroisse.

M. et Mme Romelus Lafond ainsi que M. et Mme Napoléon Bergeron étaient invités chez M. Carice Tremblay dimanche pour la soirée. —Corr.

Brosseau-Duvernay

Semaine du 23 février

Dimanche soir nous avons eu notre souper au poulet. Ce fut un véritable succès vu le mauvais temps qui commença vers les 4 heures—une vraie bordée de neige—Ce qui a dû en empêcher plusieurs de venir.

Tout de même le nombre de billets vendus dépassa 300.

Le souper commença par l'hymne national, chanté par tout le monde. Après, M. le curé Tessier qui occupait le fauteuil d'honneur récita le Benédicité et l'on mangea beaucoup et longtemps . . . au dire des personnes qui furent obligées d'attendre la 2e et la 3e table. Le souper fini les discours commencèrent. M. C. Callahan souhaita la bienvenue à tout le monde au nom de la paroisse.

Il fut suivi par M. l'abbé Tessier qui parla sur les événements du jour et l'existence de la paroisse de Brosseau, qui, disait-il, est presque aussi vieille que Edmonton et Saint-Albert. Son discours trop court a été écouté et applaudi.

Puis vint M. A. Delisle, M.P., qui adressa, lui aussi, la parole, en français et termina par une farce bien à propos pour l'occasion. Inutile de dire que lui aussi a été applaudi.

M. John Blue secrétaire de la Chambre de Commerce d'Edmonton venu justement pour la circonstance, sut avec son éloquence habituelle captiver l'attention de tout le monde. Il fit un superbe discours qui dura plus d'une heure qui fut interrompu par de fréquents applaudissements.

D'autres discours furent prononcés par MM. Hacker, Heddrick, Hurlburt, Shaw et Bigland.

M. le curé fit aussi un petit discours pour remercier les gens et comme d'habitude il eut un mot aimable pour tous.

Entre chaque discours nous avons entendu des chansons canadiennes et anglaises chantées par les membres de notre choeur de chant.

La soirée se termina avec la vente des paniers par l'encanteur choisi, M. Ovila Vincent. Il sut comme d'habitude faire monter les paniers dont le plus cher $16.50 remporta le premier prix. Il appartenait à Mlle Exilda Beaudette, et le 2e prix fut décerné à Mme J. B. Vincent. Il y en avait plusieurs très jolis qui se vendirent à bon prix. Pour finir disons que ce tout a été à merveille et que les recettes furent au-delà de nos espérances.

Mlle Juliette Grenier est rendue à l'hôpital d'Edmonton. Aux dernières nouvelles son état est satisfaisant. —Corr.

Petites nouvelles

TORONTO—William Samuel Calvert, 73 ans, ancien whip en chef libéral à la Chambre des Communes à Ottawa, sous l'administration de sir Wilfrid Laurier, est décédé à la résidence de sa fille chez qui il était en visite, ici.

CHARLOTTETOWN.—Le sénateur B.-C. Prowse, ancien maire de Charlottetown, est décédé à 68 ans. Il était sénateur depuis 1911.

Il y a actuellement cinq sièges vacants au Sénat: un dans l'Ile du Prince-Edouard, un dans Ontario et trois dans la province de Québec.

TOKIO, Japon.—Les résultats des dernières élections au Japon donnent 245 sièges au Minseito ou au gouvernement et 148 à Seiyukai ou à l'opposition. Le parti politique des Prolétaires a gagné 5 sièges, les Indépendants 5 également et les autres partis 8.

VICTORIA—L'hon. Josuah Hinchliffe, ministre de l'éducation en Colombie Britannique, s'efforce de promouvoir une conférence interprovinciale afin de discuter de nombreuses questions d'éducation chères à tout le Dominion du Canada.

HALIFAX, N.E.—L'hon. O. P. Boucher vient d'être nommé ministre des ressources naturelles dans le cabinet provincial de la Nouvelle Ecosse.

PARIS. — Un crédit de 2,500,000 francs a été demandé en vue de l'édification aux Invalides d'un monument funèbre au maréchal Foch.

Notre-Dame de Savoie

Noces d'or

Par une belle journée du 17 février M. et Mme Léon Thibault ont célébré leurs noces d'or, entourés de leurs enfants, petits-enfants et amis.

Le curé de Castor, M. l'abbé O'Halloran, a célébré la messe chez M. et Mme Joseph Thibault.

Chez Joseph Thibault le dîner fut servi par Mlles Georgette et Thérèse Thibault, leurs petites-filles.

Mlle Georgette Thibault lut une adresse à ses grands-parents, qui les a beaucoup émus. Etaient présents: M. l'abbé O'Halloran, M. et Mme Joseph Thibault et leur fille, M. et Mme Georges Thibault et leur famille, M. et Mme Ernest Thibault et leur famille, Mme Cavalier, M. Louis Robert, Mme Gabriel Hurteau.

A M. et Mme Léon Thibault, nous souhaitons longue et heureuse vie au milieu de leurs enfants et amis.

—Corr.

Wanham

Une de nos pionnières est décédée après une longue maladie suivant une attaque de paralysie. Elle a succombé jeudi soir, le 20 février, à dix heures, à l'âge de 72 ans et six mois. Mme J. Beaudette, Délima Demers née à St-Antoine de Québec, en août 1857 laisse son mari et un fils de vingt ans.

M. et Mme Beaudette sont venus ici de Enterprise, Oregon, en 1917 prendre un des premiers homesteads et ils demeurent encore sur la même ferme. Mme Beaudette était très active dans la culture des jardinages, des fruits et des fleurs. La première à faire la culture des fraises, elle nous a donné un exemple facilement imitable sur notre ferme.

L'enterrement eut lieu samedi à deux heures sous la direction du R. P. Girard de Spirit River. Une nombreuse assistance suivait le corps au cimetière.

M. Fortin de Legal était en visite chez M. et Mme Girard de l'hôtel Wanham. Comme M. Fortin semble être bon chasseur nous espérons recevoir encore sa visite, plus particulièrement durant la chasse du chevreuil et de l'orignal l'automne prochain. —Homesteader.

Pendant le mois de saint Joseph

Pendant le mois de saint Joseph abonnez-vous à la "SAINTE CROISADE", l'organe de la Pieuse Union Saint-Joseph. La "SAINTE CROISADE" est une revue magnifiquement illustrée, paraissant tous les deux mois. Elle publie des articles édifiants sur saint Joseph, des histoires captivantes, des légendes pieuses et la relation de faveurs prodigieuses obtenues par l'intercession de saint Joseph. La "SAINTE CROISADE" est actuellement une des plus belles revues religieuses de son genre. L'abonnement n'est que de 50 cts. par année. Le prochain numéro paraîtra le 19 mars, le jour même de la fête de saint Joseph; il sera compté parmi les plus beaux parus jusqu'à date. N'allez pas perdre l'occasion de le lire; abonnez-vous dès maintenant. Adresse: "LA SAINTE CROISADE", 96, chemin Ste-Foy, Québec.

UNE RELIGIEUSE ET 8 ENFANTS PERISSENT DANS UN INCENDIE

L'incendie s'est produit à Cross-Lake, près de Le Pas.

La semaine dernière une religieuse du nom de Soeur Marguerite-Marie et huit enfants ont péri dans un incendie, à l'école indienne de Cross-Lake, à cinquante milles de Le Pas, Man.

Soeur Jeanne Deschantel s'est brisé l'épine dorsale en tombant du deuxième étage.

Un aéroplane a transporté Mgr Charlebois, O.M.I., au lieu de l'accident et la religieuse blessée à Le Pas.

On ignore la cause de l'incendie qui s'est déclaré au troisième étage, où logeaient les jeunes élèves indiennes. La soeur supérieure était oblate de Saint-Boniface et originaire de la ville du même nom.

Mgr Charlebois évalue la perte à $200,000. La construction avait été érigée en 1914 et agrandie en 1920.

Ce n'est là qu'une des multiples épreuves, qui ont affligé Mgr Charlebois depuis quelque temps. La "Survivance" offre au vaillant missionnaire éprouvé, ses sympathies sincères, de même qu'aux parents des malheureuses victimes.

Petites nouvelles politiques

L'hon. Charles Stewart, ministre de l'Intérieur, a reçu une délégation de l'Alberta, réclamant une subvention pour le charbon de cette province, à destination de la Colombie Anglaise et du Manitoba. On a souligné que les conditions de l'industrie minière n'étaient pas très prospères et qu'il y avait un capital de $30,000,000 à $40,000,000 investi dans cette exploitation, faisant vivre une population de plus de 20,000 âmes.

La demande de la délégation sera soumise au cabinet.

Les estimés du ministère de l'immigration et de la colonisation ont été réduits de $531,900. Le montant total des crédits est de $2,931,000 au lieu de $3,462,000 requis l'année précédente.

Commence-t-on à se rendre compte que nous payions pour des immigrants au bénéfice des Etats-Unis, pendant que les Canadiens quittaient eux aussi le pays?

Le sénateur C.-P. Beaubien, dans son discours sur l'Adresse, prononcé au Sénat, a comparé les affirmations du gouvernement sur la prospérité canadienne aux conditions du chômage dans Montréal et autres centres canadiens, et a déclaré que la crise dans les stocks et une récolte déficitaire n'étaient pas précisément des signes de prospérité.

M. Beaubien soutint que l'exode des Canadiens vers les Etats-Unis durait toujours, et que le gouvernement cherchait vainement à faire croire que le rapatriement se pratiquait en masse. Nous tenons des statistiques sur l'exportation de nos richesses naturelles sous toutes leurs formes, mais non sur l'exportation de nos propres habitants. Il faut recourir aux statistiques américaines pour constater que les Etats-Unis ont reçu pendant les 12 mois finissant avec juin 1929 des Canadiens au nombre de 64,440, quand le rapatriement ne nous en a ramené, durant le même temps, que 2,706. Les autres, classés comme non-immigrants, sont des visiteurs des Etats-Unis qui retourneront dans leurs pays éventuellement.

On parle des activités prochaines des membres du Ku Klux Klan en notre province. Les membres de cette société occulte ont tenu des réunions un peu partout depuis quelques jours, mais rien du programme de leurs activités ne fut dévoilé.

Dimanche il y eut une réunion à Calgary, à laquelle des membres d'Edmonton, de Vulcan et d'un peu partout, assistaient.

"Le Canadien-Français"

Sous ce titre, un nouveau journal hebdomadaire vient de paraître à New York.

Le directeur, M. J. E. Mouner, écrit dans le numéro prospectus:

"Je reprends aujourd'hui une tâche abandonnée et reprise plusieurs fois: la publication d'un journal véritablement français aux Etats-Unis, et si je le baptise du nom: "Le Canadien-Français", c'est parce qu'il parle une langue qui nous est chère et qui a droit de cité dans toute l'étendue de l'Amérique du Nord; c'est parce qu'il sera plus particulièrement consacré au développement et à la glorification d'une race que je crois appelée à de brillantes destinées sur la terre d'Amérique . . .

"Le Canadien-Français" se donne pour mission d'instruire et d'éclairer nos compatriotes en terre étrangère, et pour les conserver français et remettre sans cesse sous leurs yeux les glorieuses pages de notre histoire, pages que l'on dirait détachées du livre de la vie des saints; de leur apprendre le rôle inéluctable qu'ils ont à jouer aux Etats-Unis, et les maintenir dans la croyance et le patriotisme de leurs pères, en leur rappelant leur origine et les sacrifices immenses que se sont imposés nos aïeux pour nous léguer cet héritage sacré: "Notre langue, nos institutions et nos lois".

Nouvelles d'Edmonton

Au bureau des terres à Edmonton, on a enregistré des demandes pour 214 "homesteads" durant le cours du mois de février. Ceci dépasse tous les records depuis 1923 et on croit que ce nombre constitue un sommet jamais atteint pour le mois de février.

M. H. Milton Martin qui est un amateur réputé du golfe, a reçu la nouvelle au cours de la semaine, qu'il venait d'être élu vice-président de la "Royal Canadian Golf Association". Nos félicitations!

A l'occasion de la fête de Mlle Sara Desrochers, le 20 février, un groupe d'amis se réunirent chez elle pour lui faire une surprise et la féliciter. Mlle Alice Desrochers, âgée de sept ans, fit la présentation d'une bague et d'une sacoche en parles. Après une veillée très agréable un délicieux goûter fut servi. M. et Mme Jos Nadeau ainsi que Mmes L. Boutin et E. Demers eurent l'amabilité d'aider les jeunes gens à bien s'amuser.

Etaient présents: Mlles A. Lemieux, Y. Lemieux, Annette Lemieux, G. Lambert, K. Fox, M. Mercier, C. Côté, S. Desrochers, S. Patenaude, M.-A. Pepin, A. Tétreault, J. Chatain, Cora Demers, R. Laud, G. Amyot, H. Kantor, J. Langlois, L. Côté, Aurore Lefebvre. MM. J. Nadeau, P.-E. Poirier, R. Patenaude, E. Côté, H. Côté, G. Richard, J. Jenvrin, M Lambert, A. Lavoie, R. Lalonde, R. Lafleur, F. Rodberg, A. Lépine, R. MacDonald, R. Barbeau.

Le Vainqueur du Derby de Chiens à Ottawa

Emile Saint Godard, jeune Canadien-Français du nord du Manitoba, est arrivé bon premier dans la grande course de chiens courue à Ottawa, cet hiver, gagnant ainsi la coupe d'or offerte par l'hotel Château-Laurier, du Canadien National, et une bourse de $1,000. Il parcourut avec ses chiens la distance de 100 milles en 8 heures, 13 minutes et 23 secondes, ce qui constitue un record mondial. La seconde place revint à Earle Brydges, de Cranberry Portage, qui battit son plus proche concurrent, Léonhard Seppala, d'Alaska, par 28 secondes seulement. —(Photo Chemin de fer National du Canada)

Dixième anniversaire de la mort de Mgr Legal

Le 10 mars marque le 10e anniversaire de la mort de Mgr Emile Legal, O.M.I., premier archevêque d'Edmonton.

Gardons pieusement la mémoire de cet homme de Dieu, digne successeur du premier évêque de Saint-Albert, le vénérable et saint Mgr Grandin.

Petites nouvelles

Le comte et la comtesse Willingdon se rendront en Colombie Anglaise pour un séjour d'à peu près un mois, à la fin du mois de mars. Sur la voie du retour ils visiteront les différentes provinces, mais l'itinéraire n'est pas encore tracé.

OTTAWA.—La première visite officielle de la Chambre de Commerce Canadienne au Japon et à la Chine aura lieu vers le mois d'octobre ou de novembre. Les officiers de la Chambre de Commerce Canadienne croient de leur devoir de visiter la Chine et le Japon, jusqu'ici passablement négligés, au point de vue échange commercial. La visite des hommes d'affaires canadiens, sera sous la direction de M. J. H. Woods, président de la Chambre de Commerce Canadienne.

Musicien et linguiste

Le Dr Luigi Von Kunits, directeur de la Symphonie de Toronto, que les amateurs de radio ont le plaisir d'entendre chaque dimanche, est un linguiste aussi bien qu'un grand musicien.

Autrichien de naissance et canadien d'adoption, il lit, parle et écrit sept langues, entre autres notre belle langue française, qu'il aime particulièrement et dont il se sert chaque fois qu'il en a l'occasion.

Deux nouveaux évêques Chinois

Le Souverain Pontife a nommé récemment deux nouveaux évêques chinois dans la personne de S. G. Mgr Ouang Ouen-Cien, premier vicaire apostolique de Chungking, et de S. G. Mgr François Ouang, premier vicaire apostolique de Wanksien.

Le Pape sera l'arbitre

L'Espagne et le Pérou viennent de s'engager par traité à soumettre tous leurs différends à l'arbitrage exclusif du Pape.

Les catholiques dans l'Empire britannique

D'après le "Catholic Directory", de Londres, édition 1930, qui vient de paraître, dans l'empire britannique, il existe 16,072,304 catholiques se subdivisant ainsi: Europe, 6,255,879; Afrique, 994,195; Amérique, 4,071,233; Australie, 1,450,216; Asie, un peu plus de 3 millions.

Missionnaire en quatre parties du monde

Le R. P. Joseph Wheeler, O.M.I., qui vient de mourir en Angleterre, à l'âge de 66 ans, avait été missionnaire en quatre parties du monde: l'Asie, l'Australie, l'Europe, l'Amérique du Sud.

Né en Irlande, il fut pendant 14 ans professeur au collège des Oblats de Jaffna, Ceylan; puis 12 ans à Freemantle, en Australie; en 1914 il revenait en Irlande et en Angleterre, pour retourner en 1928 dans les missions de l'Amérique du Sud, en Bolivie.

Le théâtre français.

Un chapeau de paille d'Italie

(Suite de la 1ère page)

Adresse à S. G. Mgr McGuigan

Avant le dernier acte, M. l'abbé Ketchen, l'une des âmes dirigeantes de l'Association, a lu une adresse à Mgr McGuigan, archevêque-élu de Régina, à qui les Anciens Elèves avaient dédié leur soirée.

"Nous sommes heureux, a dit à peu près M. l'abbé Ketchen, de votre récente élévation à l'archiépiscopat; depuis de nombreuses années nous connaissons votre valeur intellectuelle et avons pu apprécier vos qualités de coeur; on nous a vanté vos talents d'administrateur. Aussi, l'honneur qui vous arrive ne nous surprend pas: il ne fait que nous réjouir. C'est un honneur divin, dicté par Jésus-Christ Lui-même au Pontife suprême, mais c'est aussi un honneur humain qui vous fait prendre rang parmi les dirigeants de notre pays. Vous êtes un ami du Collège, de ses élèves et de ses anciens; vous avez toujours témoigné l'attention que vous lui portez. Si nous nous laissions aller à nos inclinations pour vous faire des souhaits, nous voudrions pour vous pas moins que le chapeau cardinalice. En attendant, nous n'avons pu mieux faire que de vous offrir "Un chapeau de paille d'Italie". C'est bien peu!

"Un regret cependant vient obscurcir notre joie. Pour aller à Régina, vous devrez nous quitter. Puisse le bon Dieu vous donner lumière et courage! Permettez-nous de vous demander comme dernière faveur d'accepter le titre de membre d'honneur de notre Association, Les Anciens".

S. G. Mgr McGuigan

Mgr McGuigan s'est montré touché de l'hommage des Anciens Elèves. "Je vous remercie de tout coeur de votre bienveillante adresse de félicitations, a dit Sa Grandeur. Depuis quelques jours, j'ai été pour ainsi dire inondé de lettres et de télégramme de partout. Parmi les premiers hommages reçus, l'un de ceux que j'apprécie le plus est venu de l'ancien recteur du Collège, devenu provincial des Jésuites pour le Canada: j'ai nommé le T. R. P. Bellavance," Mgr donna ici lecture du télégramme reçu du Révérend Père. "J'ai encore reçu une aimable lettre du R. P. d'Orsonnens, autrefois également recteur du Collège et une charmante visite du recteur actuel. Vous voyez que le collège et ses amis se sont montrés bien généreux envers moi. La volonté de Dieu s'est manifestée par Son représentant sur terre. Le Pape a parlé. J'irai donc à l'Eglise de Régina, pour continuer l'oeuvre de l'éminent pontife qui l'a fondée et gouvernée avec tant de sagesse pendant dix-huit ans. La charge est bien lourde et au-dessus de la force humaine. C'est pourquoi j'ose vous demander le secours de vos prières. Je sais bien que Dieu se sert souvent des plus vils instruments pour opérer de grandes oeuvres. Puissé-je passer en faisant le bien, comme mon distingué prédécesseur.

Pour aller à Régina, il faut quitter Edmonton et partir, c'est mourir un peu. Je compte le collège des Jésuites parmi mes meilleurs amis; j'en garderai toujours un bon souvenir et me rappellerai surtout cette bonté peu ordinaire, cette courtoisie exquise en ce moment solennel de ma vie.

"J'espère que les Anciens du collège continueront à venir en aide à leur Alma Mater. Ils sont la joie et la couronne de l'institution. Je vous réitère donc ma plus vive gratitude. Je souhaite au collège, aux Révérends Pères, aux élèves actuels et aux anciens, le plus grand succès possible et c'est là mon dernier mot."

La soirée s'est terminée au chant national de l'"O Canada".

Comme à Mgr McGuigan à qui elle a été offerte, cette soirée laissera à tous les assistants un bon et durable souvenir.

RO - GER.

LA CROIX

—Mon vieux, ici bas chacun porte sa croix, seulement les malins la portent à la boutonnière

Les universités américaines

Plus de "bluff" que de réalité. —Une fabrique de gradués à la "Ford".

Un journaliste français, M. René Puaux, qui a visité plusieurs universités américaines, ne s'en est pas laissé imposer par les apparences somptueuses. Il trouve que "les Etats-Unis en sont encore au stade du dégrossissement hâtif de leur jeunesse":

"Ce qui nous induit généralement en erreur, dit-il, au sujet des universités américaines et des résultats qu'elles obtiennent, c'est souvent le caractère merveilleux de leur équipement. Dans leurs bibliothèques vous êtes assurés de trouver, à la salle de lecture, méthodiquement classés et présentés, les périodiques scientifiques du monde entier. Quelle richesse!

"Mais si vous laissez votre guide vous dépasser et si vous vous attardez à sortir ces revues de leur case, vous constatez que pas une n'est coupée. La matière première est bien là, mais personne ne s'est soucié d'en extraire quelque chose . . .

"Certes, la jeunesse n'exclut pas le mérite, mais la concurrence effrénée que se font les universités pour pouvoir tirer gloire du nombre de leurs étudiants—le travers du "biggest" dont les Etats-Unis se guériront un jour—édulcore la sévérité des examens de sortie. L'université qui acquerrait la réputation d'être avare de ses diplômes se verrait désertée, ce qu'elle ne saurait risquer sans faire tort à son équilibre autant qu'à sa vanité. Toutes sont donc obligées de fabriquer des "gradués" comme M. Ford fabrique, à la chaine, ses quatre ou six cylindres."

Mort du juge Gravel

Gravelbourg, Sask. — L'honorable juge Alphonse Gravel, juge de la cour de district, est décédé subitement jeudi.

Ne dépassant guère la cinquantaine, il était un des pionniers et fondateurs de Gravelbourg, avec son frère feu l'abbé Pierre Gravel, missionnaire colonisateur.

Il avait fait ses études classiques au Séminaire de Nicolet. Eminent dans la profession légale qu'il pratiqua plusieurs années à Moose-Jaw, puis à Gravelbourg, il fut nommé le premier juge du nouveau district judiciaire de Gravelbourg.

Excellent chrétien, homme distingué et orateur cultivé, M. le juge Gravel faisait honneur à ses compatriotes et s'intéressait vivement au progrès de Gravelbourg, qu'il aura eu la joie de voir ériger en diocèse avant sa mort.

M. le juge Gravel était président honoraire de l'Association catholique Franco-canadienne de la Saskatchewan.

Un demi-million de radios au Canada

Ottawa.—Le département fédéral a perçu 375,068 licences pour appareils récepteurs de radio en l'année 1929-30.

C'est une augmentation de près de 80,000 sur l'an dernier qui témoigne de la popularité croissante de cette invention dont l'usage devient de plus en plus général.

Comme plusieurs propriétaires de radio oublient de renouveler leur licence, on peut estimer que le nombre de radios en usage s'élève déjà à un bon demi-million au Canada.

Trois fois par semaine, la chaine des postes émetteurs du Canadien National irradie d'excellents concerts qui sont entendus de l'Atlantique au Pacifique, sans compter d'autres émissions spéciales de conférences, discours, etc.

Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur.

* * *

Doit-on dire ?

McLennan, le 28 février 1930.

Monsieur le Directeur,

J'ai lu avec intérêt, dans votre numéro du 20 de ce mois, la savante dissertation de M. l'abbé Normandeau intitulée: "Doit-on écrire". Rivière-la-Paix, avec traits d'union ou Rivière la Paix, sans traits d'union, voilà la question qui excite la verve de votre correspondant, et nous tient en suspens. Mais pas pour longtemps, car l'auteur arrive d'une façon magistrale à la conclusion que la manière la plus simple, est la meilleure. De quoi je désire le féliciter; il a bien fait, car en eut-il décidé autrement, peut-être n'aurait-il pas eu la . . . paix, ni nous non plus puisqu'il nous aurait fallu briser avec une vieille habitude, et changer d'orthographe, ce qui est toujours pénible.

Mais comme une idée en appelle une autre, ainsi un article peut en suggérer un second, et voilà pourquoi, je me permets de venir poser, devant vous et devant vos lecteurs, une autre question, laquelle a, je crois, un côté pratique, et je l'intitule: "Doit-on dire?"

Depuis quelque temps, on a pris l'habitude de désigner une certaine colonie naissante, celle de Kathleen à 7 milles à l'Est de McLennan, sous le nom de Notre-Dame de la Paix, et la nouvelle s'est répandue au loin, puisque nous la trouvons reproduite dans un quotidien de Montréal. En effet, il y a quelques jours, je reçois une lettre adressée au curé de Notre-Dame de la Paix. Il faut remarquer qu'elle ne m'arrivait pas directement; les autorités postales l'avaient expédiée à la ville de "Peace River", et le curé de cette place ayant reconnu qu'elle n'était pas pour lui, me la réadressait. J'en pris connaissance; elle était d'un brave homme, qui avait lu un article dans la "Presse" de Montréal", au sujet d'une nouvelle paroisse en fondation autour de la station de Kathleen sur la ligne de chemin de fer Alberta Nord. Le rapporteur, en frais d'imagination, avait baptisé la nouvelle place, et lui donnait le nom de Notre-Dame de la Paix.

Maintenant, il est vrai qu'une colonie canadienne-française commence à s'établir sur des bases solides autour de Kathleen; à peu près 80 quarts ou "homesteads" y sont déjà pris par les nôtres, avec une quinzaine de familles résidentes, sans compter les "bachelors". Mais, comme desservant de la place, je dois expliquer à vos lecteurs qe l'église ne porte pas le nom de Notre-Dame de la Paix, pour plusieurs raisons, dont la première est qu'il n'y a pas encore d'église; (ceci me dispense de donner les autres). Loin de moi la pensée de vouloir diminuer l'importance de cette nouvelle colonie que les efforts inlassables de notre missionnaire colonisateur, M. l'abbé Hamelin, a fait surgir, et qu'il continuera à faire prospérer, je l'espère, en nous envoyant de nouveaux renforts, car il y a encore de bonnes terres à prendre, si l'on se donne la peine de les chercher. Ce printemps un guide, M. Ned. Beaudry, se mettra à la disposition des nouveaux arrivés pour les conduire aux bonnes places, et nous espérons que sans trop tarder, il y aura à Kathleen une paroisse régulière. En tout cas, une chapelle provisoire, y sera construite ce printemps, (les billots sont déjà coupés), et servira à la fois d'église et d'école. C'est bien là le commencement d'une paroisse. Sera-t-elle, cette nouvelle paroisse, sous le vocable de Notre-Dame de la Paix? Nous n'en savons rien, pour le moment. Ceci est du ressort de l'autorité diocésaine, et elle ne s'est pas encore prononcée. De fait quand je suis allé aux informations, on m'a répondu de l'évêché: le titre ne nous déplait pas; mais nous n'en avons jamais entendu parler". Donc attendons l'acte officiel par lequel l'autorité diocésaine donne un titre à une paroisse, et lorsque nous parlons de la nouvelle colonie grandissante autour de Kathleen, contentons-nous de lui donner ce nom, ou mieux encore, celui de Doussall, qui est le nom du bureau de poste de cette place, et en même temps celui d'un de nos vieux missionnaires Français, mort en odeur de sainteté dans ces parages, il y a quelques années.

Donc je conclus, qu'il ne faut pas dire pour la paroisse de Kathleen, Notre-Dame de la Paix; encore moins faudrait-il l'écrire sur l'adresse d'une lettre, car elle irait directement à 60 milles au nord de la place de sa destination. Mais si vous voulez des renseignements au sujet de ce nouveau groupement canadien-français, écrivez: DOUSSALL, P.O., Alta.

R. P. COZANET, O.M.I.,
Curé de McLennan, paroisse St-Jean-Baptiste, et desservant de la Mission de Doussall, Alta.

AVIS

VENTE A L'ENCAN DE TERRAINS D'ECOLES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'une vente à l'encan de terrains d'écoles sera tenue dans la province de l'Alberta aux endroits et dates ci-dessous mentionnés:

Wetaskiwin—Lundi, 31 mars 1930, à 9 h. a.m.
Camrose—Mardi, 1er avril 1930, à 9 h. a.m.
Edmonton—Jeudi, 3 avril 1930, à 9 h. a.m.
Wainwright—Vendredi, 4 avril 1930, à 1 h. p.m.
Vegreville—Lundi, 7 avril 1930, à 1 h. p.m.
Red Deer—Lundi, 7 avril 1930, à 9 h. a.m.
Stettler—Mercredi, 9 avril 1930, à 9 h. a.m.
Coronation—Jeudi, 10 avril 1930, à 9 h. a.m.
Provost—Samedi, 12 avril 1930, à 9 h. a.m.

Les terrains offerts comprennent seulement ceux qui reviennent à la Couronne, dû à la cancellation de ventes antérieures et qui ont été revisés et évalués à $7.00 l'acre ou plus.

Les terrains seront vendus sujets aux termes et conditions usuelles qui ont rapport à la vente de terrains d'écoles à encans publics.

Où il y a des morceaux de terrains qui ne sont pas vendus, les privilèges de culture pour l'année 1930 seront offerts au moment de la vente et accordés au plus haut enchérisseur, en rapport avec les termes et conditions qui seront annoncés à la vente.

CONDITIONS DE PAIEMENTS

Un dixième comptant au moment de la vente, et la balance en dix-huit versements annuels égaux avec intérêt au taux de six pour cent par année sur la balance du montant de l'achat, non payé, excepté dans les cas où la surface du terrain vendu n'excède pas quarante acres, dans lesquels cas les conditions de paiement seront un cinquième comptant et la balance en quatre versements annuels égaux avec intérêt au taux de six pour cent par année; les arrérages, soit capital ou intérêts, porteront intérêt au taux de sept pour cent par année.

Pour la détermination des terrains, pour les autres places où les ventes auront lieu, pour de plus amples informations, voyez les placards affichés aux bureaux de poste ou écrivez à l'agent des Terres du Dominion du district.

Des listes de terrains offerts peuvent être obtenues sur demande au commissaire des Terres du Dominion, Département de l'Intérieur, Ottawa, Ontario, ou à tout agent ou sous-agent des terres du Dominion de la province de l'Alberta.

Par ordre,
J. W. MARTIN,
commissaire des Terres du Dominion.
Département de l'Intérieur,
Ottawa, 1930.

AVIS

Avis est par les présentes donné que après trente jours de la date de cet avis, c'est-à-dire le trenteunième jour de mars 1930, les terres ci-dessous mentionnées seront ouvertes pour entrée sous la section sept (7) de l'Acte et des Règlements des Terres du Dominion.

Canton 79, Rang 11, à l'ouest du 6e méridien

Les demies nord des sections 1 à 6, inclusivement, toutes les sections de 7 à 10, inclusivement, toutes les sections de 12 à 24, inclusivement, de plus ½ S. 25, ½ S. 26, ½ S. et ¼ N.O. 27, ½ S. et ¼ N.E. 28, ½ S. 30, ½ E. 33 et ½ O. 34.

NOTE

Les occupants avant l'arpentage sur le ¼ N.E. 12, le ¼ S.E. 13 et le ¼ N.O. 19 dont les déclarations ont été enregistrées et reconnues par le département auront les six mois usuels de priorité. La ½ N. 17, le ¼ N.E. 9, le ¼ N.E. 18 et le ¼ S.E. 19 seront temporairement réservés en attendant la décision des occupants.

Daté à Grande Prairie, Alberta, ce 28e jours de février 1930.

H. W. CLARKE,
Agent
en charge des Terres du Dominion.

AVIS

Avis est par les présentes donné que après trente jours de la date de cet avis, c'est-à-dire le quatrième jours d'avril 1930, les terres ci-dessous mentionnées seront ouvertes pour entrée sous la section sept (7) de l'Acte et des Règlements des Terres du Dominion.

Canton 79, Rang 8, à l'ouest du 6e méridien

La ½ N. et le ¼ S.E. 1, les ½ N. des sections 2, 3 et 4, la ½ N. 7, la ½ N. et le ¼ S.E. 8, les sections 9 et 10, toutes les sections de 12 à 24, inclusivement, la ½ S. et le ¼ N.E. 25, la ½ S. 26, la ½ S. et le ¼ N.O. 27, toute la section 28, la ½ S. 29, toute la section 30, la ½ S. 31, la ½ S. 32, la ½ S. et le ¼ N.E. 33, la ½ O. et le ¼ N.E. 34, la ½ N. 35, la ½ N. et le ¼ S.E. 36.

NOTE

Les occupants avant l'arpentage sur le ¼ N.O. 14, la ½ S. et le ¼ N.E. 15, le ¼ S.E. 16, la ½ N. et le ¼ S.E. 17, toute la section 18, toute la section 19, la ½ S. et le ¼ N.E. 20, la ½ S. et le ¼ N.O. 21, la ½ N. et le ¼ S.O. 22, le ¼ S.O. 23, la ½ N. et le ¼ S.O. 28, la ½ S. 29 et le ¼ S.O. 30. La ½ O. 16, le ¼ S.O. 17, le ¼ N.O. 20 et le ¼ N.E. 21 seront temporairement réservés en attendant la décision des occupants. La ½ N. 23, la ½ N. 24, la ½ S. et le ¼ N.E. 25, la ½ S. 26, la ½ S. et le ¼ N.O. 27, le ¼ S.O. 33, la ½ N. et le ¼ S.O. 34, la ½ N. 35, la ½ N. et le ¼ S.E. 36 seront réservés comme limites à bois.

Daté à Grande Prairie, Alberta, ce 4ème jour de mars 1930.

H. W. CLARKE,
Agent
en charge des Terres du Dominion.